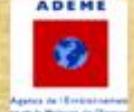


DE LA CUISSON DES REPAS... A LA LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION EN AFRIQUE : QUELS FINANCEMENTS POUR QUELS PROJETS ?

DU 5 NOVEMBRE 2011

COLLOQUE ORGANISE PAR L'ASSOCIATION BOLIVIA INTI - SUD SOLEIL

Avec le soutien de :





DE LA CUISSON DES REPAS... A LA LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION EN AFRIQUE : QUELS FINANCEMENTS POUR QUELS PROJETS ?

ACTES DU COLLOQUE
DU 5 NOVEMBRE 2011

REDIGES PAR BOLIVIA INTI - SUD SOLEIL

Avant-propos

Proclamée par l'assemblée générale des Nations Unies « l'Année internationale de la forêt », l'année 2011 a été l'occasion de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la conservation et de la gestion durable des forêts.

La « déforestation », ou dégradation à l'extrême des forêts (en nombre, en taille, et en variété d'espèces) continue sans cesse son expansion destructrice. Le phénomène s'est amplifié entre 1990 et 2005. Le phénomène est quantifié à 6% de perte mondiale des forêts, selon la FAO. Aussi, en moyenne, 13 millions d'hectares de forêt disparaissent chaque année. Principalement liée aux activités humaines telles que la surconsommation de bois, l'urbanisation et l'expansion des terres agricoles, la destruction des forêts provoque des dommages irréversibles sur l'environnement : extinction de nombreuses espèces, destruction d'un écosystème régulateur et protecteur de la planète, perte de la capacité de stockage de CO₂ des forêts et accentuation du changement climatique, perturbation du cycle de l'eau normalement régulé par les forêts et érosion des sols...

Alors que près de 3 milliards d'êtres humains n'ont que le bois, le charbon ou les résidus de biomasse comme source d'énergie, l'utilisation quotidienne du bois est facteur de déforestation, lui-même facteur de désertification. Alors que la désertification a été reconnue comme facteur de pauvreté par la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification de 1994, les résultats en termes d'amélioration de la situation sont ténus. Les populations les plus démunies se retrouvent ainsi dans le cercle vicieux de la pauvreté énergétique et environnementale.

L'énergie est nécessaire à toute activité humaine et indispensable à la satisfaction des besoins sociaux de base (eau, nourriture, santé, éducation, etc.). Avec une valeur moyenne de 0,6 tonne équivalent pétrole (tep) par habitant et par an, le continent africain, à égalité avec l'Asie, (Chine et pays de l'OCDE exclus), a le niveau de consommation le plus faible de la planète, alors qu'un Américain du Nord consomme 8 tep/an et un Japonais 4 tep/an. De plus, cette moyenne africaine recouvre une très grande disparité entre les pays, selon que ceux-ci disposent de ressources énergétiques fossiles (Libye : 2,9 tep/habitant/an ; Afrique du Sud : 2,6) ou non (Ethiopie : 0,28 tep/habitant/an ; Mali : 0,23).

La situation énergétique du continent africain est faite de paradoxes dont le principal tient au fait que l'Afrique accuse un grand retard sur le plan énergétique, alors que ce continent regorge d'importantes réserves d'énergies fossiles. Sa part dans les réserves mondiales d'énergies fossiles se répartit comme suit : pétrole brut (7,6%), gaz naturel (6,7%) et charbon (6%). Elle dispose par ailleurs d'énormes potentialités en matière d'énergies renouvelables jusqu'ici peu exploitées, notamment l'hydroélectricité et l'énergie solaire.

L'Afrique est la région du monde où le bois-énergie y joue son rôle le plus critique. La dépendance des sous-régions de l'Afrique tropicale au bois comme source d'énergie atteint entre 61 et 82 % de la consommation d'énergie primaire totale. Comparé à d'autres régions, le continent africain a le taux de consommation de bois de feu (charbon de bois inclus) le plus élevé par personne, représentant entre 90 et 98 % des besoins en énergie ménagère. La demande d'énergie augmente rapidement, mais les ressources en bois sont limitées. La biomasse demeure le constituant majeur de la consommation d'énergie finale, même si la part précise au niveau de chaque pays est entachée d'incertitudes. En effet, la biomasse utilisée en milieu rural est, dans la majorité des cas, collectée directement par les populations, alors qu'en milieu urbain, le charbon de bois et une grande partie du bois de feu sont commercialisés. Cette activité de production de charbon de bois et de fourniture de bois de feu constitue une source

importante d'emplois et de revenus pour les populations rurales. Une autre caractéristique de l'utilisation de la biomasse relève de son très faible rendement (15% pour les « foyers » à 3 pierres), et son usage essentiellement domestique : cuisson des aliments et chauffage de l'eau.

La cuisson est, avec la production des aliments, l'un des besoins primaires incontournables. En milieu rural, ce besoin est essentiellement satisfait par le bois. Les individus, bien souvent les femmes et les enfants, parcourent chaque jour des kilomètres pour ramasser le bois, qu'ils rapportent ensuite sur leur dos.

L'augmentation de la population accroît la consommation et donc les besoins en bois, ce qui a pour conséquence la déforestation et l'érosion des sols. Beaucoup d'aliments de base (céréales, matières grasses...), importants pour un bon équilibre nutritionnel, nécessitent une longue transformation avant d'être recuits pour préparer le plat du jour. Cette consommation croissante de bois et de biomasse a des incidences négatives directes sur l'environnement local (mais aussi national et international). Des niveaux élevés de pollution atmosphérique locale, l'acidification des sols et de l'eau, et les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique sont tous directement liés aux systèmes d'énergie actuels qui ne sont pas durables. De nombreuses maladies respiratoires sont attribuables aux effets de la pollution causée par les fumées du bois brûlé à l'intérieur des maisons pour le chauffage et la cuisson des aliments. Nous nous trouvons donc dans une dynamique perverse : la satisfaction de deux besoins fondamentaux pour les populations, la nourriture et l'énergie, conduit à terme à une incapacité structurelle à y répondre (déforestation, donc plus de ressources disponibles).

Dans le même temps, près de 75% de l'Afrique reçoit un rayonnement solaire double de la moyenne européenne. Pour autant l'utilisation de l'énergie solaire pour la cuisson des aliments n'est pas le remède universel. Outre les aspects techniques et climatiques, des freins culturels (symbolique du feu, pratiques alimentaires...) peuvent bloquer le développement de la cuisson solaire en Afrique.

La problématique de la cuisson des aliments en Afrique est donc très complexe et il n'y a pas de solution unique et universelle. Malgré ces difficultés, il est nécessaire d'engager une réflexion constructive et des propositions d'avenir. Tout d'abord, la masse des pratiques de terrain constitue un patrimoine expérimental épars mais inestimable qu'il est souhaitable de valoriser. D'autre part, des expériences singulières, naguère marginalisées ou ignorées, correspondent aujourd'hui, avec leurs résultats, à l'évolution des consciences et aux grandes décisions internationales (objectifs du Millénaire, Protocole de Kyoto, lutte contre la pauvreté...).

Ce colloque a fait intervenir des experts sur le thème de la déforestation, de l'énergie et du climat, et a proposé des ateliers de travail entre les (futurs) porteurs de projet et les financeurs, en ouvrant la réflexion sur les enjeux d'un plaidoyer sur la déforestation. Il s'est inscrit dans une démarche de capitalisation, d'échanges et de confrontation d'expériences sur la mise en place de projets de cuisson écologique en Afrique. Ce temps d'échanges est intervenu six ans après le premier événement similaire organisé autour de la problématique de la cuisson des repas en Afrique de l'Ouest (http://www.boliviainiti-sudsoleil.org/IMG/pdf/ActeColloque05_V1.pdf), qui avait rencontré un vif succès (plus de 200 participants).

Bien évidemment, le compte-rendu de ce colloque n'est pas exhaustif, c'est pourquoi nous vous invitons à nous faire part de vos remarques ou de vos commentaires, pour continuer à enrichir cette réflexion...

Bonne lecture à toutes et tous et à très bientôt,

Françoise JEGOU

Présidente

Vincent DULONG

Directeur

Remerciements

Le succès de ce colloque 2011 tient dans la qualité des échanges de cette journée, tant durant les plénières que durant les ateliers.

Cette réussite s'appuie aussi sur les femmes et les hommes qui ont participé, animé, épaulé cette manifestation.

Remercions tout particulièrement les principaux témoins qui ont accepté d'apporter leurs expertises et leurs éclairages :

- Monique RABIN, Vice-présidente de la Région Pays de la Loire
- Sophie BIALAIS-FERNAGU, Administratrice d'Eau Vive
- Virginie ROGEZ, Chargée de Communication du Programme Action Carbone de la Fondation GoodPlanet
- Christophe BARRON, Responsable du Pôle Energies renouvelables à Initiative Développement
- Maude GENTIT, Chargée de mission « Désertification » au CARI
- Darwin CURTIS, Fondateur de l'institut SHE (Solar Household Energy)
- Alassane NDOUR, Secrétaire Général de la Région de Fatick (Sénégal)
- Marie-Noëlle REBOULET, Déléguée Générale de la Fondation d'entreprise POWEO
- Louis-Marie POITOU, responsable de programme à Planète Urgence
- Renaud BETTIN, responsable du programme CO₂ solidaire au GERES
- Thomas THIVILLION, responsable entrepreneuriat social à Entrepreneurs du Monde

Remercions aussi tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette journée :

- les animateurs : Pierre et Nicolas de RScop Jean-Jo et Didier,
- les scribes sans qui les actes de cette rencontre n'auraient pu voir le jour : Christine, Mahel, Séverine, Julien, Armelle, Daphné, Claire Maxime, Claire et Marie,
- les référents vidéo et photo : Jean et Bruno...
- ... tous les autres ! Marie-Claude, Marie-Do, Roberto...
- Et un remerciement tout spécial à Christelle, qui a mis en page ces Actes avec soin !

Remercions enfin, La Région des Pays de la Loire, l'ADEME Pays de la Loire et Nantes Métropole qui, par leur apport, ont assuré l'équilibre financier de cet événement.

Sommaire

Avant-propos	3
Remerciements	5
Sommaire	6
Programme du colloque	7
Discours d'ouverture	8
Françoise JEGOU, <i>Présidente de Bolivia Inti – Sud Soleil</i>	8
Monique RABIN, <i>Vice-présidente de la Région Pays de la Loire</i>	9
Vincent DULONG, <i>Directeur de Bolivia Inti – Sud Soleil</i>	11
Plénière d'ouverture : Les enjeux de la déforestation, de l'énergie et du climat	13
Intervention de Sophie BIALAIS-FERNAGU, <i>Administratrice d'Eau Vive</i>	13
Intervention de Virginie ROGEZ, <i>Chargée de Communication du Programme Action Carbone de la Fondation GoodPlanet</i>	19
Intervention de Christophe BARRON, <i>Responsable du Pôle Energies renouvelables à Initiative Développement</i>	26
Atelier 1 : La Coopération décentralisée	35
Atelier 2 : Fondations privées et mécénat d'entreprise	41
Atelier 3 : La Compensation volontaire Carbone	47
Atelier 4 : La Microfinance	57
Plénière de clôture : Les enseignements de la journée	59
Intervention de Maude GENTIT, <i>Chargée de mission « Désertification » au CARI</i>	59
Témoignage de Darwin CURTIS, <i>Fondateur de l'institut SHE (Solar Household Energy)</i>	63
Discours de clôture de Vincent DULONG, <i>Directeur de Bolivia Inti – Sud Soleil</i>	65

Programme du colloque



P R O G R A M M E

De la cuisson des repas... à la lutte contre la déforestation en Afrique : Quels financements pour quels projets ?

Colloque organisé par Bolivia Inti – Sud Soleil à l'Hôtel de Région à Nantes

Samedi 5 novembre 2011



Bolivia Inti – Sud Soleil
18 Rue Gaëtan Rondeau
44200 NANTES
Tél. : 02 51 86 04 04
E-mail : soleil@boliviainiti.org
www.boliviainiti-sudsoleil.org

- **09h30** : Accueil des participants à l'Hôtel de Région à Nantes
- **10h00** : Ouverture du colloque
 - Françoise JEGOU, Présidente de Bolivia Inti – Sud Soleil
 - Monique RABIN, Vice Présidente de la Région des Pays de la Loire
 - Vincent DULONG, Directeur de Bolivia Inti – Sud Soleil
- **10h30** : Plénière d'ouverture
Témoignages et interventions d'acteurs experts autour des enjeux de la déforestation, de l'énergie et du climat
 - Animatrice : Rozenn PARIS, Directrice Adjointe de Bolivia Inti – Sud Soleil
 - Sophie BIALAIS-FERNAGU, Administratrice d'Eau Vive
 - Christophe BARRON, Pôle Energies renouvelables à Initiative Développement
 - Virginie ROGEZ, Chargée de communication du programme Action Carbone de la Fondation GoodPlanet
- **12h30** : Buffet
 - Grande salle à manger de l'Hôtel de Région
- **14h00** : Ateliers de travail (simultanés)
Echanges sur les différents leviers de financement des projets d'accès à l'énergie de cuisson en Afrique. Enseignements des pratiques, des évaluations et du suivi.
 - Atelier 1 : « Coopération décentralisée »
 - ▶ Animateur : Nicolas MARTIN, RScop
 - ▶ Témoignage d'Alassane NDOUR, Secrétaire Général de la Région de Fatick (Sénégal), partenaire de la Région Poitou-Charentes
 - Atelier 2 : « Fondation privée et mécénat d'entreprise »
 - ▶ Animateur : Didier LECLAIR, Bénévole Bolivia Inti – Sud Soleil
 - ▶ Témoignages de Marie-Noëlle REBOULET, Déléguée Générale de la Fondation d'entreprise Poweo et de Louis-Marie POITOU, responsable de programme à Planète Urgence (Mali)
 - Atelier 3 : « Compensation volontaire Carbone »
 - ▶ Animateur : Jean-Jo HAMON, Trésorier Bolivia Inti – Sud Soleil
 - ▶ Témoignages de Virginie ROGEZ, chargée de communication du programme Action Carbone à la Fondation GoodPlanet, de Renaud BETTIN, responsable du programme CO2 Solidaire au GERES et de Patrick FOURRIER, chargé de mission Afrique à Bolivia Inti – Sud Soleil (Guinée)
 - Atelier 4 : « Microfinance »
 - ▶ Animateur : Pierre THEVENOT, RScop
 - ▶ Témoignage de Thomas THIVILLON, responsable Entreprenariat social à Entrepreneurs du Monde (Burkina Faso)
- **16h00** : Plénière de clôture
 - Animatrice : Rozenn PARIS, Directrice Adjointe de Bolivia Inti – Sud Soleil
 - Principaux enseignements des ateliers par chaque animateur
 - Maude GENTIT, chargée de mission au CARI (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales), animateur GTD (Groupe de Travail sur la Désertification)
 - Darwin CURTIS, fondateur de l'Institut SHE (Solar Household Energy)
 - Vincent DULONG, Directeur de Bolivia Inti – Sud Soleil
- **17h30** : Fin du colloque

Discours d'ouverture

Françoise JEGOU, Présidente de Bolivia Inti – Sud Soleil



« *M*esdames et Messieurs,

*C'*est avec un grand plaisir que j'ouvre ce colloque sur les enjeux de l'énergie de cuisson en Afrique comme alternative à la déforestation.

La déforestation continue sans cesse son expansion destructrice. En moyenne, 13 millions d'hectares de forêt disparaissent par an. Principalement liée aux activités humaines telles que la surconsommation de bois, l'urbanisation et l'expansion des terres agricoles, la destruction des forêts provoque des dommages irréversibles sur l'environnement. Citons par exemple l'extinction de nombreuses espèces, la perte de la capacité de stockage de CO₂ des forêts et l'accentuation du changement climatique...

Mais le constat est sans doute plus simple à dresser que la formulation de réponses ! N'oublions pas que près de 3 milliards d'êtres humains n'ont que le bois, le charbon ou les résidus de biomasse comme source d'énergie. Malgré les actions des différents acteurs institutionnels ou associatifs, les résultats en termes d'amélioration de la situation sont ténus. Les populations les plus démunies se retrouvent ainsi dans le cercle vicieux de la pauvreté énergétique et environnementale.

La situation est d'une ampleur impressionnante et la seule solution est un changement d'échelle significatif de nos projets. Cette étape n'est concevable que si nous mobilisons des financements à hauteur de ces enjeux.

C'est l'objet principal du colloque que Bolivia Inti – Sud Soleil organise aujourd'hui avec deux objectifs clairs : d'une part, favoriser la prise d'initiative dans la lutte contre la déforestation en Afrique, et d'autre part, donner les leviers de financements pour démultiplier les projets de diffusion de la cuisson solaire et écologique en Afrique. J'espère que nous atteindrons ces deux objectifs en fin d'après midi.

Avant de terminer, je voudrais adresser des remerciements :

- Le premier va aux différentes collectivités locales qui soutiennent depuis très longtemps l'action de Bolivia Inti –Sud Soleil dans les Andes mais aussi en Afrique. Sans leur appui nous n'aurions jamais pu diffuser plus de 20 000 cuiseurs solaires et écologiques entre 2000 et 2011. J'adresse aussi un remerciement spécial à la Région des Pays de la Loire, représentée par Mme Rabin, Vice Présidente en charge de l'international, pour la mise à disposition des salles et de la logistique pour ce colloque.*
- Le second remerciement s'adresse à tous les intervenants de cette journée qui ont accepté de collaborer à ce programme. Là aussi je voudrais saluer plus particulièrement deux « invités » : tout d'abord Alassane N'DOUR, Secrétaire général de la Région de Fatick au Sénégal qui nous fera le plaisir d'exposer cet après-midi le projet de diffusion de cuiseurs à bois économes mené conjointement avec la Région Poitou-Charentes. Le deuxième invité de marque que je remercie est Darwin CURTIS, expert de la cuisson solaire et membre imminent d'un institut américain basé à Washington qui nous livrera en clôture de cette journée les enseignements de ses expériences africaines.*
- Le troisième remerciement va à l'équipe salariée de Bolivia Inti – Sud Soleil qui a œuvré efficacement pour l'organisation de cette journée ainsi que tous les bénévoles de l'association que vous trouverez à l'accueil, à la prise de note, à la caméra, aux photos ou à l'animation des ateliers. Un grand merci à eux !*

Enfin, pour conclure ce colloque placé sous le signe de la lutte contre la déforestation, permettez-moi de saluer la mémoire de Wangari MAATHAI, prix Nobel de la paix 2004, pour son action en faveur de l'environnement, notamment la lutte contre la déforestation en Afrique. C'est un acte symbolique mais qui donne du sens à nos actions de terrain !

Je vous remercie donc de votre attention et vous souhaite de très bons échanges et de fructueux travaux lors de cette journée. »

Monique RABIN, Vice-présidente de la **Région Pays de la Loire**,
Présidente de la Commission Europe – International - Interrégional



« Bonjour à tous,

Et surtout, très bienvenus ici dans cet Hôtel de Région. Votre présidente, Madame JEGOU, lors de notre Journée de la Solidarité internationale, me disait : « C'est gentil de nous accueillir, mais c'est impressionnant ! » Alors j'espère que vous ne serez pas impressionnés. Nous sommes très heureux de pouvoir ouvrir cet équipement ; c'est très important pour nous de le faire vivre, et donc de le mettre à la disposition des Ligériens. **Cette maison, c'est aussi la vôtre, ne l'oublions jamais : le contribuable, c'est aussi un citoyen... ou plutôt, le citoyen est aussi un contribuable.** Au-delà de cela, je voulais vous remercier d'avoir choisi la Région pour tenir ce colloque. Pour nous, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité internationale, cela prenait vraiment du sens que de vous accueillir. Donc, bienvenue à tous. Bienvenue à cette association que nous connaissons bien, que nous soutenons effectivement depuis un certain temps, avec d'autres, et qui a déjà une grande expérience, dont nous pensons qu'elle peut être très utile à d'autres associations.

J'ai le plaisir d'ouvrir cette journée, qui s'inscrit dans une semaine qui fait désormais partie du paysage national ; on a beau sourire de ces rendez-vous un peu 'obligés', je crois qu'il y a une vertu pédagogique. Et, à quelque niveau que nous soyons, nous savons qu'il existe une **Semaine de la Solidarité internationale**. C'est un temps pour se poser et se rencontrer.

Cette journée, aussi, fait suite au Carrefour de la Solidarité internationale, et donc de tous ses acteurs, que la Région a organisé il y a quelques jours. **En Pays de Loire, ce sont 600 associations de solidarité, chacune à une échelle différente, y compris très petites, qui se mobilisent.** Vos travaux viennent enrichir nos réflexions et actuellement, au Conseil Régional, nous réfléchissons à notre stratégie européenne et internationale. L'action de la Région, depuis 2004, est importante sur ce domaine, mais il est un moment où il faut être capable de se remettre en cause, de se poser, de vérifier que l'on est bien en phase avec ses valeurs, avec les principes qui nous animent. **Il faut aussi se poser les bonnes questions, compte-tenu des bouleversements actuels du monde.** J'y reviendrai tout à l'heure.

Si l'action d'une institution ne peut pas se confondre avec celle d'une association, **il existe tout de même entre vous et nous un certain nombre de connivences, et des connivences de fond.** J'aimerais revenir sur la question qui nous anime aujourd'hui : celle de l'alimentation. Il s'agit d'une question dont une collectivité locale ne peut que se saisir. Je citerai par exemple **l'action de la Région au niveau du Burundi** : certains Etats, y compris l'Etat français, pensent que, pour nourrir les Burundais, il faut construire des usines pour fabriquer des conserves – nous savons que, dans le monde, il existe des capacités de production suffisantes pour nourrir 12 milliards de personnes ; nous sommes 7 milliards depuis peu ; et pourtant, plus d'1 milliard de personnes meurt de faim. Au Burundi, on produit aussi, et pourtant les gens meurent de faim. Certains Etats pensent qu'il faut construire des usines... A la Région, nous avons plutôt 'mis en route' des populations. Vous savez faire cela vous aussi, et c'est là que je retrouve nos connivences. Les habitants nous disent qu'il faut les aider à fabriquer des conserves dans leurs fermes. Donc, nous aidons ces mini-conserveries familiales, les mêmes que nous avons connues dans notre pays il y a un peu plus longtemps. Il s'agit d'une préoccupation pour une collectivité locale et pour une association. Au même titre que la question de l'autonomie énergétique bien sûr, puisque **« l'énergie, c'est le pouvoir ».**

Et je veux relier la question de la solidarité avec des questions économiques. Il est arrivé ici, compte-tenu de la crise, qu'une entreprise qui fabrique des roulements d'éoliennes en Vendée se trouve sans travail. 100 personnes étaient sur le point d'être mises au chômage. Finalement cette entreprise, qui a construit une unité de production en Chine, s'est vue confier un nouveau marché en Vendée pour le marché asiatique. **La question énergétique est très importante et, y compris dans nos actions économiques ici sur la Région, nous devons absolument être capables de fournir aussi pour le Sud, et non pas d'aller exploiter les habitants du Sud pour venir résoudre nos propres problèmes énergétiques.** Il s'agit de la deuxième connivence avec le monde associatif.

La troisième connivence est celle de la participation : vous vous attachez à faire participer les bénéficiaires aux projets qui les concernent ; c'est aussi le cas de la Région. Nous ne soutenons pas, dans le cadre du Fonds FRASICOD¹ (Fonds régional d'aide et de solidarité internationale pour la coopération et le développement), qui permet aux associations d'agir sur le terrain, les associations qui ne 'mettent pas en route' les populations locales.

Nous travaillons, à notre échelle, sur ces 3 points. Nous distribuons à peu près 1 million d'euros aux associations et aux collectivités pour mener leurs actions. Mais la solidarité internationale n'a de sens, pour nous au Conseil Régional, que s'il y a une résonance sur le territoire. Aujourd'hui, il faut vraiment prendre conscience qu'il n'y a aucune différence entre les préoccupations du Nord et celles du Sud. Cela suppose un engagement extrêmement profond et un esprit de responsabilité global. Ce que vivent aujourd'hui certaines populations au Nord est comparable à ce que vivent celles au Sud. J'aimerais dire à quel point la question internationale est devenue clivante, parce que l'on vit dans un mode de plus en plus interdépendant. Les bouleversements du monde aujourd'hui sont extrêmement positifs. Ils sont en train de nous permettre d'appréhender le monde autrement : nous ne sommes plus dans un monde bipolaire. Avec l'émergence d'un certain nombre de pays, de grands pays, le monde entier est obligé de se reposer des questions. Je ne sais pas si l'on s'y prend très bien, il n'est pas sorti de grandes mesures du dernier G20 par exemple. Mais ces bouleversements sont quand-même positifs et vous, comme nous, comme les collectivités, sommes obligés de nous en saisir.

Nous devons aussi nous poser la question démocratique de manière très forte. Aujourd'hui, elle est gravement interpellée ; je ne comprends pas qu'on ait pu critiquer le referendum proposé en Grèce. Pour moi, il n'est pas question que des chefs d'Etat étrangers viennent décider pour des gens qui ne les ont pas élus. La question internationale est aussi clivante dans cet hémicycle, et je vois qu'à chaque séance du Conseil Régional, le débat sur l'international est devenu aujourd'hui encore plus clivant que celui, bien connu, sur la culture. Nous avons donc beaucoup de raisons de nous interpellier les uns, les autres. Et notre collectivité doit agir aujourd'hui, comme d'autres, avec beaucoup de volontarisme, pour être dans ce que j'appelle 'la mêlée du Monde'. On doit s'appuyer sur des valeurs, et dans cet esprit de responsabilité globale dont je parlais tout à l'heure, nous allons lancer – et j'espère que vous y participerez – un débat foisonnant à l'échelle de la région. Nous devons nous saisir de toutes les questions que j'ai évoquées.

En conclusion, j'aimerais insister sur l'importance de s'appuyer le plus possible sur la Charte-agenda Mondiale des droits de l'Homme dans la Cité² : dans le monde, les territoires, les pouvoirs locaux, sont en train de prendre beaucoup d'importance vis-à-vis des Etats. Ils ont écrit cette charte-agenda, qui a été vérifiée au Nord comme au Sud, dans le milieu associatif et dans le milieu politique. Cette charte-agenda est universelle : elle doit s'appliquer ici comme là-bas. Et j'aimerais rappeler que l'écho des cuiseurs solaires ou d'une meilleure alimentation et de la réduction de l'empreinte écologique là-bas, c'est le travail par exemple du bio ici. Et dans les deux cas, nous sommes sur une création de respect pour l'Homme et pour son environnement. La Charte-agenda mondiale permet cela. Pour moi, cela doit être un chapeau : le chapeau des droits. Car on sait que les droits civils et politiques conduisent à la concrétisation de droits économiques et sociaux. Donc nous devons nous battre aussi, très fort, pour cette démocratie.

Ainsi, je crois que l'action d'une grande collectivité comme la nôtre rejoint votre action associative. C'est le sens de notre accueil ce matin ; je crois que la boucle est bouclée. Je vous remercie de ces connivences possibles et je vous félicite par avance pour vos travaux. Sans oublier un remerciement et un mot de bienvenue particuliers pour notre ami sénégalais, pour notre ami américain. Il est vraiment important que l'on soit capable de s'ouvrir au monde, dans des colloques bien entendu, mais aussi sur un plan plus humain, donc bienvenue à vous deux. >>

¹ Le FRASICOD Là-Bas (dont le pendant national est le FRASICOD Ici) s'inscrit dans la politique de développement durable de la Région Pays de la Loire. Il vise à soutenir les actions de développement des acteurs ligériens vers des pays en développement ou émergents. Informations et conditions d'attribution : http://www.paysdelaloire.fr/uploads/tx_oxcsnewsfiles/080403reglement_dispositif_LA_BAS.pdf

² La Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité est une déclaration (charte) assortie d'un plan d'actions (agenda) à travers laquelle les collectivités locales du monde entier qui l'adopteront s'engageront à développer des politiques publiques dites « inclusives » (par opposition à « exclusives ») soucieuses de protéger, de respecter et de mettre en œuvre concrètement les droits de l'Homme sur leurs territoires, à l'échelon local. Pour plus d'informations : <http://www.spidh.org/fr/la-charte-agenda/index.html>

Vincent DULONG, Directeur de **Bolivia Inti – Sud Soleil**



« Mesdames et Messieurs,

L'objet de mon propos ce matin sera de faire le point sur le sens de l'organisation de ce colloque, vous donner les raisons qui amènent Bolivia Inti à organiser un temps de rencontre.

Bolivia Inti a été créée en 1999. Saluons d'ailleurs son Président d'honneur présent aujourd'hui, Robert CHIRON, qui a voulu la diffusion des cuiseurs solaires dans les Andes et qui, à partir de 2002, s'est demandé pourquoi ne pas le faire aussi ailleurs, sur d'autres continents, en aidant notamment d'autres structures, d'autres associations, voire en portant nous-mêmes le programme. Nous avons donc commencé à réfléchir à une action sur l'ensemble des continents, ainsi qu'à accompagner et appuyer les 'petits camarades' qui, comme nous, travaillent sur différentes actions. C'est un peu cela, le sens de Bolivia Inti : on est effectivement une plateforme d'initiatives, c'est-à-dire que nous menons nous-mêmes des programmes, Françoise l'a rappelé. Le cœur de métier étant d'abord dans les Andes, nous sommes en train aujourd'hui de faire des extensions, notamment sur le continent africain, avec un certain nombre de partenaires. Nous avons aujourd'hui des programmes en Guinée et au Bénin, avec cette volonté de diffuser des cuiseurs solaires et des cuiseurs à bois économes. L'important pour nous est l'énergie de cuisson comme besoin primaire pour les populations, avec l'idée aussi qu'elles puissent trouver les matériaux localement. Nous sommes dans une logique de développement : apporter un savoir-faire et une expertise, mais aussi échanger et transférer, et s'adapter aux besoins des communautés.

La deuxième vocation de Bolivia Inti est d'être aussi une plateforme de ressources, d'échanges ; c'est un peu l'objet de ce colloque. Nous sommes sollicités depuis une dizaine d'années sur notre expertise dans les Andes, avec plus d'un millier de demandes par an. Il y a bien sûr une équipe salariée, avec notamment un chargé de mission Afrique, mais le traitement au cas par cas de plus de mille demandes par an est très lourd. Nous souhaitons donc organiser ces temps d'échange pour pouvoir avoir des temps de production collectifs en matière de diffusion des cuiseurs solaires ; c'est aussi l'objet de ce colloque, qui fait suite à une première rencontre organisée en 2005. Le rythme n'est pas forcément très régulier, mais il nous semble important de pouvoir se revoir et faire le point sur l'évolution de nos différentes actions.

Nous avons choisi les financements comme sujet de ce colloque. Pourquoi ? Il se trouve que, lorsque l'on regarde les grandes décisions internationales – entre autres le G20 cité par Monique RABIN mais aussi, à l'horizon 2012, le sommet du 20^{ème} anniversaire du Sommet de Rio de 1992 – on est souvent dans le discours mais aussi dans les demandes d'actes concrets. Nous menons tous, au quotidien, un certain nombre d'actions sur le terrain, dans les pays africains. Mais le problème majeur est celui du financement. Plusieurs initiatives sont prises. Par exemple, aux Etats-Unis, le Réseau Global Alliance – initié par Hillary CLINTON – regroupe, sous l'égide des Nations Unies, plusieurs grandes fondations internationales autour de la cuisson écologique. Ils ont pour objectif – il s'agit en tout cas d'une volonté politique clairement affirmée de la part de la Secrétaire d'Etat américaine – de mettre en place **100 millions de cuiseurs écologiques d'ici à 2020...** Je pense que l'on est tous d'accord pour se dire ce matin qu'il y a de la marge, car cela signifie qu'il faut que nous soyons capables de multiplier par 10, voire par 100, voire par 1 000 nos actions sur le terrain pour aboutir à ces 100 millions de cuiseurs. Nous sommes dans un véritable phénomène de changement d'échelle, d'effet levier, à savoir, de passer de l'expérimentation, du micro-projet, à un phénomène de dissémination et de massification de nos projets. Je crois que nous sommes tous prêts parce que nous avons tous de la méthodologie, des relais, des partenaires. Et je crois aussi qu'aujourd'hui, le chaînon manquant est vraiment celui du financement : comment allons-nous faire pour passer de quelques milliers de cuiseurs écologiques à ces millions, voire dizaines de millions, voire centaines de millions de cuiseurs écologiques. Nous avons un besoin aujourd'hui de travailler sur cette logique des financements.

C'est pour cela que nous avons choisi de découper cette journée en deux temps, avec une plénière en matinée, qui a pour vocation de recadrer les sujets que sont la déforestation, le changement climatique, la désertification ; pour nous, qui sommes souvent sur le terrain, il est important de prendre un peu de hauteur, d'être en capacité d'analyser un certain nombre d'éléments et d'être alimentés de concepts. Et cet après-midi auront lieu 4 ateliers de travail,

que nous avons voulu beaucoup plus pratiques et qui seront des lieux d'échange de méthodes d'intervention, où chacun pourra partager ses expériences en matière de financement. Nous avons choisi 4 clés d'entrée, qui correspondent chacune à la thématique d'un atelier : la **Compensation Carbone**, qui est aujourd'hui un facteur non-négligeable de financement de nos actions sur le terrain, avec des difficultés qui sont en revanche d'obtenir cette labellisation : c'est assez difficile, très technocratique ; la **microfinance**, outil très répandu notamment en Afrique, qui est plutôt une organisation de financement sur nos propres ressources ; la **coopération décentralisée** et les moyens d'interpeller les collectivités locales dans un contexte de restriction budgétaire – même s'il faut souligner que, dans la place nantaise, les collectivités investissent massivement dans la solidarité internationale, qu'il s'agisse de la Région Pays de la Loire ou du Département de Loire-Atlantique, qui a d'ailleurs une Délégation à la Solidarité internationale, ce qui est relativement rare dans l'ensemble des départements. Il y a une réelle volonté, dans l'ouest de la France, d'agir au côté des associations pour la solidarité internationale, ainsi que dans la coopération décentralisée. Le dernier atelier concernera **les financements qui viennent du secteur privé** : fondations privées, mécénat d'entreprise, ... C'est souvent sujet à discussion dans les associations : quelles limites doit-on mettre ? Lorsque nous avons envoyé le programme aux adhérents, nous avons eu quelques retours et interrogations à ce propos. Mais il est intéressant d'avoir ce débat, car l'appel au secteur privé est aussi un moyen de financer des projets. Plusieurs problèmes peuvent être abordés, notamment le « Greenwashing », mais les financements privés sont, aujourd'hui, une part non négligeable de financement des activités de solidarité internationale.

Ce seront donc des ateliers très pratiques, avec d'une part des interventions d'acteurs – financeurs et porteurs de projets financés, qui nous donneront des éclairages sur la façon dont ils ont travaillé, leurs difficultés, les points d'amélioration, leurs critères lorsqu'il s'agit de financeurs ; et des temps d'échange qui permettent de réfléchir ensemble. **Notre objectif est d'aboutir à la rédaction d'un petit livret méthodologique qui puisse ensuite être diffusé à des porteurs de projets.** Il existe des petites structures, qui n'ont pas forcément d'équipe salariée, qui ont besoin d'avoir un fil conducteur, un guide méthodologie ; c'est l'idée de ces ateliers.

Puis nous concluons par une plénière, avec des interventions qui seront des **interpellations sur la scène nationale et internationale.** Des événements majeurs sont organisés en 2012 : au niveau national, des élections. Il faut savoir comment nous serons capables d'interpeller les différents candidats à l'élection présidentielle. Nous nous plaignons tous aujourd'hui de la disparition de l'aide publique au développement, alors que des engagements forts avaient été pris – notamment le 0,7% ou 1% du PIB. Aujourd'hui, ils ne sont pas tenus, nous avons donc de quoi interpellier, mais il faut savoir sur quoi. Sur la scène internationale, l'intervention de Darwin CURTIS notamment, nous aidera à savoir comment nous pourrions intégrer la question de la cuisson écologique dans les discussions qui se tiendront lors des grandes conférences à venir, dont Rio +20 est celle qui arrive sur le climat. Vous savez que généralement, les grands décideurs gardent une image 'rétinienne' de la cuisson solaire comme quelque chose d'un peu sympathique, mais ils préfèrent généralement les grands champs photovoltaïques. Je n'ai rien contre, bien sûr, mais ces grands champs répondent-ils aux problèmes de toutes les populations, par exemple en Afrique pour couvrir les besoins en électricité alors que des femmes n'arrivent pas à trouver de bois pour tout simplement faire cuire des aliments. Comment pouvons-nous être capables de porter ce message-là sur la cuisson écologique ?

L'idée de ce colloque est donc vraiment d'être dans de la production collective, que chacun puisse y contribuer, apporter son expertise. L'idée est aussi de **confronter nos expériences, l'objectif et la finalité étant bien pour chacun d'améliorer nos actions, nos projets, et derrière, de pouvoir répondre à l'énorme besoin et aux énormes attentes des populations, sur le continent africain mais aussi sur d'autres continents, que ce soit en Asie ou en Amérique Latine.**

Merci, je laisse la parole à Rozenn. >>

Plénière d'ouverture : Les enjeux de la déforestation, de l'énergie et du climat

Animation

Rozenn Paris, *Directrice adjointe de Bolivia Inti – Sud Soleil*

Interventions

Sophie BIALAIS-FERNAGU, *Administratrice d'Eau Vive*

Virginie ROGEZ, *Chargée de Communication du Programme Action Carbone de la Fondation GoodPlanet*

Christophe BARRON, *Responsable du Pôle Energies renouvelables d'Initiative Développement*

Introduction de Rozenn PARIS, Directrice adjointe de Bolivia Inti – Sud Soleil

Les personnes présentes à ce colloque sont toutes membres d'associations qui travaillent en Afrique sur un projet, initié ou projeté, d'énergie de cuisson. Il nous semble intéressant de poursuivre la matinée sur des éléments de connaissance générale sur les enjeux autour de la déforestation. Trois intervenants proposent ces éléments : Sophie BIALAIS-FERNAGU, d'Eau Vive, Christophe BARRON, d'Initiative Développement et Virginie ROGEZ, de GoodPlanet, chacun insistant sur les problématiques qui les préoccupent plus spécifiquement : la désertification pour Sophie BIALAIS-FERNAGU, le climat pour Virginie ROGEZ et les énergies renouvelables pour Christophe BARRON. Et nous allons commencer, une fois n'est pas coutume, par un peu de poésie pour aborder ce sujet, qui n'est pas simple...

Intervention de Sophie BIALAIS-FERNAGU, Administratrice d'Eau Vive

Consultable sur : http://www.boliviainiti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 19



Voici pour commencer une poésie d'un ami mauritanien, qui résume bien mon propos, sur la désertification.

La graine du Grand Celtis, de Djibril Ly

« Absent.
Oui, longtemps absent.
J'ai hâte de revoir la terre qui m'a vu naître
J'ai hâte de revoir cette forêt touffue
Cette forêt riche en faune et flore
Le cœur plein d'amour et l'esprit d'idées
Hâte d'embrasser les miens
Hâte de me ressourcer
De revivre quelques moments de bonheur
Avant de repartir
Vers la bruyante et insalubre ville.
Je rumine des pensées généreuses.
Je défile des projets prometteurs.
Il fait grand jour.

Je me détourne de mon compagnon de voyage,
Regarde sur ma droite...
Las !

Ma respiration se coupe.
Mon esprit se brouille.
Sec !
Tout sec !
Affreusement sec !
Sèche la forêt Dakhla
Sec, le lac Diou
Le bosquet Goumel Gouladji sec
La rivière Konndo sèche
Pas d'arbres. Pas d'eau. Pas d'animaux.

Mon beau pays vert s'est dégarni
Mon luxuriant joyeux pays s'est décoloré
Les belles couleurs sont devenues grisaille,
La joie, tristesse.
Le bel arbre est mort
Et se meurent les autres feuillus
Le brillant et bruyant arbre à palabres
Qui illuminait et grouillait
Est devenu terme et muet.

La place du village s'est vidée.
Les champions de lutte, comme vaincus,
Ont déserté les arènes.
Les belles voix des filles
Se sont assourdies puis se sont tues.
Les joyeux cris des enfants
Qui égayaient le village
Les pépiements des oiseaux
Qui faisaient vivre les forêts
Ont fait place
Aux funèbres sifflements des vents
Aux stridents crissements des grillons.
Vautours et faucons, corbeaux et éperviers
Ont chassé canards et cormorans,
Ont supplanté cigognes et pélicans

Oui ! Sec !
Les méandres du Konndo
Naguère gonflé d'eaux fécondes,
Nombril reliant la mère Fleuve
Au poissonneux Diou,
Se sont ensablées.
Qu'est devenue l'abondance
Qui faisait la réputation de la Cité des Celtis ?
Où est ta légendaire animation ?
Celle qui faisait l'envie des autres villages ?
Le bout doux souhaité pour tout voyage ?
Loboudou, je ne t'ai pas reconnu.

Alors !
Me voilà, près du millénaire Celtis central,
Redevenu enfant.
Je ramasse une graine
Restes d'un oiseau ?
Dans la paume de ma dextre
Je la garde amoureusement
Jalousement.
Je médite... »

Eau Vive, une fédération qui vient de loin...

Ceux qui ont fondé Eau Vive en 1978 avaient déjà préparé le terrain à la future fédération Eau Vive. Ils savaient déjà que, comme en France, les femmes et les hommes des communautés rurales africaines sont les acteurs incontournables de leur propre développement. Ils savaient aussi que l'accès à l'eau est la condition de tout progrès économique et social : avec l'eau on s'occupe de la santé, de l'éducation, de la formation, de la sécurité alimentaire, des activités génératrices de revenus, de la démocratie locale, de tout ce qui permet de vivre dignement.

Dès le début, ils ont fait le choix de répondre aux initiatives locales, de former et responsabiliser les populations concernées, de travailler avec tous les acteurs disponibles : élus locaux, responsables administratifs, autorités nationales, associations locales, ONG, entreprises...A rebours de toute tentation d'assistanat.

Par la suite, Eau Vive a encore fait le bon choix : confier toute l'action de terrain en Afrique à des équipes africaines. Parce qu'elles ont toutes les compétences nécessaires et une connaissance approfondie du milieu. Et surtout parce que, pour peu qu'on leur fasse confiance, ces équipes sont capables d'un engagement sans limites. En créant en 2008 une direction générale basée à Ouagadougou, Eau Vive franchit un nouveau pas de portée opérationnelle mais aussi politique. Autour des projets de terrain, Eau Vive développe maintenant des activités de plaidoyer, principalement pour l'accès à l'eau et à l'assainissement et aussi une vie associative. On peut être à la fois une ONG professionnelle d'appui au développement et un mouvement de militants. Rassembler des compétences bénévoles, des adhérents de tous horizons, des cultures et des expériences variées, cela donne aussi de la force.

Professionnels du développement ou simples citoyens engagé, africains ou européens, la fédération Eau Vive sera ouverte à toutes celles, à tous ceux qui veulent que les choses changent pour de bon.

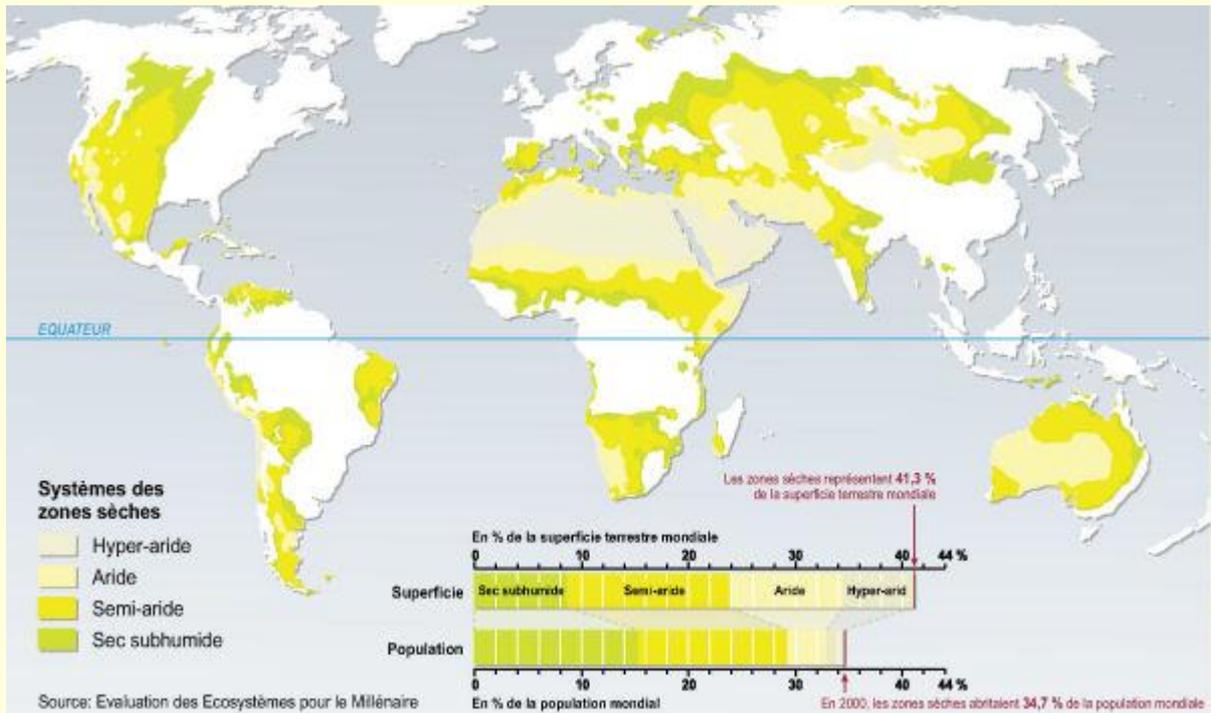
Danielle TOURE-ROBERGET, Présidente d'Eau Vive
www.eau-vive.org

Qu'est-ce que la désertification ?

La désertification correspond à la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, suite à différents facteurs dont les deux principaux sont les variations climatiques et les activités humaines.

Pour les populations concernées, cela signifie : la dégradation des ressources naturelles, comme la végétation et le sol, la diminution de l'eau disponible, donc de la vie, sous un climat de plus en plus rude.

Les zones arides représentent aujourd'hui environ 40% des terres émergées, dont 10 à 20% sont fortement dégradées. 35% de la population mondiale habite dans une zone aride, ce qui représente environ 2,3 milliards de personnes. Un tiers du continent africain comporte des zones arides (grises ou beiges sur la carte).



Quelles causes ?

Le processus de désertification résulte essentiellement de **facteurs climatiques** (déficit pluviométrique, températures élevées, insolation forte) aggravés par les changements climatiques prévisibles ; et de **facteurs anthropiques** liés aux usages croissants des ressources naturelles (déboisement – notre sujet d'aujourd'hui - surpâturage, surexploitation des terres arables, etc.)

La désertification par étapes

Tout d'abord, les sols se dégradent, puis les terres sont envahies par des particules comme le sable et enfin, les précipitations entraînent l'érosion des sols non protégés. Chaque année, environ 13 millions d'hectares de forêts sont ainsi détruits.



Déboisement et déforestation

« Déforester », c'est substituer à la forêt une autre occupation des sols, comme par exemple l'agriculture, le pâturage ou encore l'urbanisation.

La déforestation affecte pour l'essentiel les forêts tropicales. En 1990, les experts estimaient que l'Amérique latine perdait environ 7 millions d'hectares par an (soit 0,8 % des forêts existantes), l'Afrique 4 millions d'hectares par an (soit 0,7% des forêts), et l'Asie 4 millions d'hectares par an (soit 1,2% des forêts). **Chaque année, c'est donc en moyenne 1% de forêt qui disparaît dans les zones tropicales.** Nous ne parlons pas ici des zones tempérées, où il y a plutôt une régénération des forêts, mais qui ne compense pas du tout la déforestation dans les zones tropicales.

Les principales causes de la déforestation sont l'agriculture et le bois de chauffe, que les femmes vont chercher toujours de plus en plus loin. On constate que les pays où la déforestation est la plus forte connaissent pratiquement toujours une très forte croissance démographique et un niveau de vie faible. Ils doivent faire face à deux types de besoins nuisibles à la pérennité des forêts : un besoin croissant de terres consacrées à l'agriculture de subsistance, un besoin croissant de bois pour cuire les aliments et pour la construction des cases ou des hangars.



Les conséquences en cascade de la désertification sur les populations

- ↪ Perte de productivité des terres due à une baisse de fertilité des sols
- ↪ Perte de revenu des ménages (chute des rendements, mauvaise récolte, vente de bétail ou mort de tête de bétail)
- ↪ Dégradation de la santé des populations (quête du bois de chauffe de plus en plus difficile, malnutrition et famine plus fréquentes,...)
- ↪ Augmentation de la pauvreté et dégradation des conditions de vie
- ↪ Vulnérabilité des populations : elles deviennent de plus en plus dépendantes aux aléas climatiques, à l'aide extérieure (parents, aide alimentaire,...).
- ↪ Migrations : les jeunes et les pères de famille migrent vers les villes, les pays limitrophes ou l'Occident pour trouver du travail
- ↪ Déstructuration sociale : les villages se vident des hommes, il ne reste que les femmes, les enfants et les personnes âgées.
- ↪ Risques de conflits entre familles, entre villages pour des raisons foncières

Les solutions proposées

Il est nécessaire d'agir sur quatre thématiques complémentaires : le volet environnemental, le volet social, le volet économique et le volet politique. **Pour lutter contre la désertification les solutions envisagées doivent être globales.**

- S'agissant du **volet environnemental**, il faut travailler sur la réglementation (par exemple contre les feux de forêt, contre la divagation des animaux), à la restauration des sols, la sauvegarde des périmètres sensibles et des zones classées ou encore au reboisement.

- Le **volet social** doit permettre d'améliorer les conditions de vie et la cohésion sociale grâce à l'accès aux services essentiels (eau, assainissement, santé, éducation, énergie) et le renforcement des capacités d'action des organisations communautaires.

- L'objectif du **volet économique** est de diversifier et d'augmenter les revenus des ménages : en améliorant les pratiques agricoles et d'élevage – donc la sécurité alimentaire, en favorisant le développement d'activités artisanales et de production à forte plus value, en développant l'utilisation des énergies alternatives au bois de chauffe (comment les populations peuvent-elles avoir un accès plus important aux cuiseurs solaires ? ,...) et en désenclavant les zones arides. En effet, les zones arides sont de plus en plus enclavées : les routes sont par exemple détruites par des inondations.

- Enfin, agir sur le **volet politique** (sécurité, démocratie stable – sans démocratie, il n'y a pas d'investissement, présence de services déconcentrés de l'Etat) doit permettre de rassurer et d'attirer les investisseurs.

Un exemple de projet au Niger

Concrètement, Eau Vive vient d'achever un projet au Niger en collaboration avec le CARI. Il s'agissait d'un **PEODD** (Programme éducatif et opérationnel de développement durable pour une approche globale de la lutte contre la désertification), dont les bailleurs sont le Ministère des

Affaires étrangères et européennes, l'AESN (Agence de l'eau Seine Normandie), le Conseil général de l'Essonne et des acteurs nigériens.

L'objectif principal de ce projet était de permettre l'émergence d'un développement local pérenne. Pour cela, un travail a été mené autour de 5 objectifs spécifiques :

1. Appuyer les nouvelles structures communales (plan de développement communal)
2. Protéger l'environnement et lutter contre l'érosion des sols : poquets de zaï (trou pour planter des arbres), diguettes
3. Mener des actions d'éducation à la protection de l'environnement (reboisement avec les écoles: pépinières forestières, haies vives, jardin expérimental, fête de l'arbre, voyages d'échanges de bonnes pratiques entre les communes, ...)
4. Améliorer l'accès à l'eau potable et la disponibilité de l'eau agricole (réhabilitation de forages et pompes à motricité humaine, mini-adductions d'eau potable)
5. Responsabiliser les acteurs locaux et développer une démarche participative : renforcer les capacités des acteurs locaux et leur donner la possibilité de prendre en main leur développement.



Témoignage de Bella, agriculteur à Roubiré, à l'issue du projet :

« La terre est redevenue nourricière ! Avec le reboisement, j'ai toujours du mil et je peux affronter les trois mois de soudure sans inquiétude. Avant, nous arrivions à cette période les greniers vides. Avec ma femme et mes enfants, nous ne faisons qu'un repas par jour et parfois rien du tout. » Ce paysan a vu sa terre se refertiliser et lui permettre de nourrir sa famille à nouveau...

Echanges avec les participants

Q/ Pouvez-vous nous donner plus d'informations sur Eau Vive ?

R/ Eau Vive a été créée en 1978. Elle est, depuis juin 2011, une fédération de 5 associations. Avant, nous avions des antennes en Afrique, qui maintenant sont des associations avec des Comités d'administration. Elles sont au Sénégal, au Mali, au Burkina, au Niger et bientôt au Togo, ainsi qu'en France. Eau Vive travaille essentiellement sur l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la sécurité et la souveraineté alimentaires, mais aussi sur l'éducation à la citoyenneté et les actions de plaidoyer sur le thème de la désertification. Eau Vive est chef de file de la coalition Eau, dont le leitmotiv actuellement est la préparation de Marseille 2012. Nous sommes, en tant que fédération, dans la dynamique de donner le pouvoir aux Africains : les associations travaillent avec les populations en Afrique, en s'appuyant sur les compétences et les ressources locales.

Q/ Qu'en est-il du mécanisme de financement prévu par la loi Oudin ?

R/ La loi Oudin-Santini du 9 février 2005 permet aux collectivités locales de consacrer jusqu'à 1% du budget annexe de leurs services d'eau et d'assainissement à des projets de solidarité internationale. L'objectif étant de motiver et développer les coopérations décentralisées. Cette loi est un levier d'action pour trouver et lever des financements, notamment pour des projets d'accès à l'eau potable. Cela permet vraiment d'initier des coopérations décentralisées et d'organiser des partenariats. Nous travaillons, dans le cadre de nos activités de plaidoyer, à la promotion de la mise en œuvre de cette loi, encore peu connue, pour trouver des financements et travailler sur l'accès à l'eau potable dans le cadre des Objectifs du Millénaire.

Témoignage de l'Association Comité de Jumelage Coopératif à Quimperlé : Depuis 2 ans, nous utilisons ce dispositif prévu par la Loi Oudin au niveau de la ville de Nara, au Mali, avec laquelle nous sommes jumelés. Nous avons effectué des forages dans plusieurs villages, qui se sont avérés positifs, et nous allons axer notre action sur l'assainissement.

Précision d'un participant sur la Loi Oudin : Ici, sur la région, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, finance des projets importants dans le domaine de l'eau. Il s'agit d'une agence de bassin, qui collecte des fonds sur les factures d'eau des contribuables. Par ailleurs, Nantes Métropole affecte 300 000 € par an aux projets menés par des acteurs de coopération décentralisée. Cela représente 0,5% de la facture d'eau de l'ensemble des habitants de l'agglomération nantaise pour des projets de solidarité internationale.

Q/ Connaissez-vous des actions de lutte contre la salinisation de l'eau et des puits ? Dans le Siné Saloum au Sénégal par exemple, des centaines de petites îles accueillent parfois seulement 10 à 15 personnes chacune, sans accès à l'eau. Le problème n'est pas l'accès en lui-même, car il y a des puits, mais ils se salinisent, et les habitants sont donc obligés de faire venir de l'eau pour avoir accès à l'eau potable, en petite quantité. Caritas semble avoir entamé des actions de récupération de l'eau de pluie, dans des réservoirs en ciment. Ici, la Maison Eole, totalement autonome en eau et énergie, m'a expliqué que la récupération de l'eau de pluie est compliquée : il faut que l'eau soit enterrée pour pouvoir être potable. Cela demande de gros travaux, pour de faibles populations. Il existe aussi la récupération par condensation, qui a été tentée puis abandonnée au Maroc, et qui est visiblement aussi assez compliquée. Avez-vous connaissance d'autres projets de ce type ?

R/ Le problème de la désalinisation est qu'elle coûte très cher et est peu rentable. J'ai connaissance d'une expérience qui a été tentée puis abandonnée en Mauritanie, et l'Espagne mène des projets de désalinisation, puisque c'est un pays qui connaît des problèmes d'eau. Mais, au niveau d'Eau Vive, nous ne menons pas de projets de désalinisation. Sur la condensation, je n'ai pas connaissance de projets en cours.

Intervention d'Alassane NDOUR, de la Région de Fatick : Le phénomène de salinisation existe dans la région de Fatick, où 1/3 des terres sont devenues des terres salées. Cela a un lien avec la désertification, dans la mesure où, quand une terre est salée, elle devient impropre à l'usage et c'est un phénomène inquiétant. Au niveau de notre région, nous essayons de mettre en place des techniques pour lutter contre cela, en lien avec la lutte contre la désertification.

J'aimerais aussi insister sur la place des collectivités locales dans la mise en œuvre des projets et programmes par les associations sur le territoire africain. Nous, au niveau de la Région de Fatick, rencontrons des problèmes pour coordonner toutes ces belles initiatives sur le territoire et à les fédérer pour avoir beaucoup plus d'impact.

Réponse de Sophie BIALAIS-FERNAGU : Il est important, quand on fait du développement, de travailler avec les institutions locales. Eau Vive travaille sur la maîtrise d'ouvrage communale et, avec d'autres associations comme le GRET, pour influencer sur les actions politiques. Je pense notamment à l'amélioration du Code de l'Eau, qui se fait forcément avec les directions de l'hydraulique, les ministères. Mais il existe une législation, notamment quand on travaille sur l'eau et l'assainissement, des standards qui ont été choisis par les Etats et, autant il est possible de réfléchir à l'évolution de ces lois, autant on ne peut pas travailler en-dehors d'elles. Il est important de travailler avec les institutions locales de façon à avoir plus de poids et à respecter les lois en vigueur dans le pays.

Q/ Dans le cadre du projet d'Eau Vive au Niger, comment a été organisé le développement des foyers améliorés ? Qui en sont les acteurs ?

R/ Dans le projet d'Eau Vive, il n'y a pas forcément de foyers améliorés. Il s'agit plus d'un programme global, dans le cadre duquel on travaille à la lutte contre l'érosion des sols, sur l'éducation à l'environnement, où parle des foyers améliorés.

Intervention de Rozenn PARIS, de BISS : Ces sujets plus pragmatiques seront abordés cet après-midi, au cours des ateliers, dans le cadre de la présentation des projets menés.

Intervention de Virginie ROGEZ, Chargée de Communication du Programme Action Carbone de la **Fondation GoodPlanet**

Consultable sur : http://www.boliviainti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 8

La Fondation GoodPlanet

GoodPlanet, fondation créée en 2005 par le photographe Yann Arthus-Bertrand, œuvre pour la promotion du développement durable par :

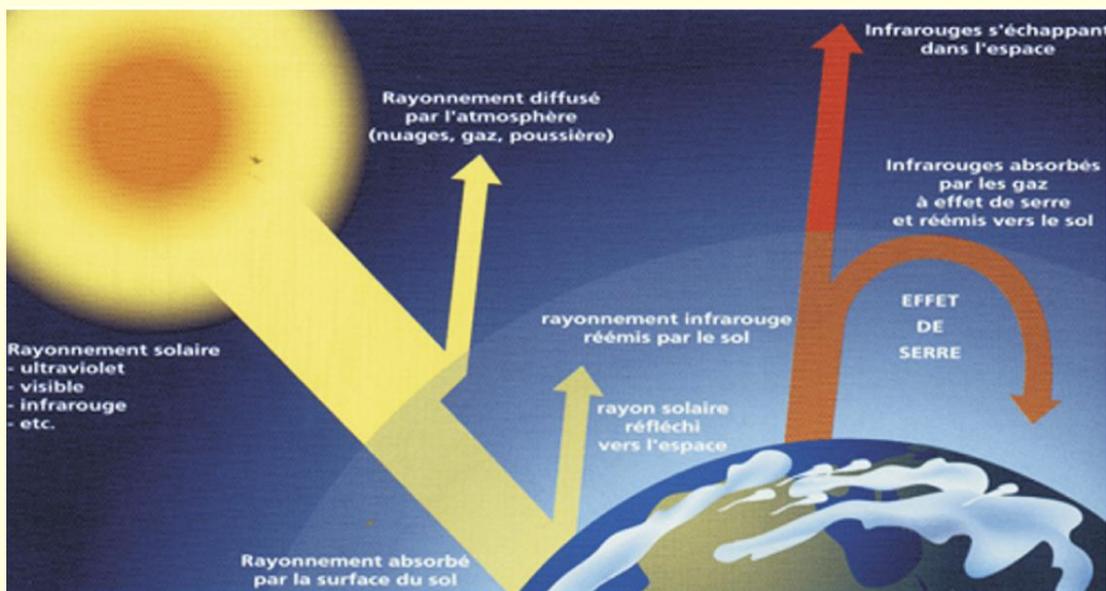
- des programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en direction du grand public, et notamment des plus jeunes (sites internet, expositions, etc.)
- des actions de terrain, dont le Programme Action Carbone, en soutenant des projets de lutte contre le changement climatique. Nous avons également un nouveau programme, GoodPlanet Solidaire, dont la vocation est tournée vers la scolarisation, notamment via la création d'écoles bioclimatiques au Maroc.

GoodPlanet travaille depuis de nombreuses années avec Bolivia Inti – Sud Soleil, notamment sur la diffusion de cuiseurs solaires dans les pays andins.

Les enjeux climatiques

La déforestation et la désertification sont à la fois des causes et des conséquences des enjeux climatiques.

A la base de ces enjeux, se trouve l'effet de serre. Il s'agit d'un phénomène naturel qui permet à la planète de conserver une température moyenne d'environ 15°C à la surface de la Terre ; sans l'effet de serre, cette température serait d'environ -18°C : la vie ne se serait probablement pas développée de la même façon sur notre planète.



Principe de l'effet de serre

Cet effet de serre naturel est associé à des gaz, présents dans l'atmosphère : les gaz à effet de serre (GES). Nous entendons beaucoup parler du CO₂, du méthane, mais le premier gaz responsable de l'effet de serre naturel est la vapeur d'eau, présente en grande quantité dans notre atmosphère. Le problème, aujourd'hui, est que l'effet de serre, qui retient une partie du rayonnement solaire pour faire une petite couverture chauffante autour de la planète, est dérégulée par les activités humaines, qui augmentent la concentration des gaz dans l'atmosphère. Depuis 1970 et les débuts de l'ère industrielle, la concentration de CO₂ a augmenté d'environ 30%, celle de méthane a doublé. Nous créons un véritable déséquilibre par rapport aux capacités d'absorption de la planète, notamment à travers les forêts, ou les océans, qui aujourd'hui

participent au cycle du carbone. Nous avons dérégulé tout cela, et les conséquences en sont nombreuses.

Les conséquences et les risques liés aux dérèglements climatiques

1. bouleversements des températures et du régime des précipitations

Une augmentation des températures : quelques degrés de plus, à l'échelle de la planète, peuvent se traduire par des bouleversements très localisés mais aussi globaux : au cours du siècle dernier, la moyenne des températures a augmenté d'environ 0,6°C à l'échelle de la planète. Et on anticipe, notamment dans le cadre des travaux du GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) que, d'ici un siècle, la température pourrait augmenter de 1,6°C à 5,8°C, donc de façon très significative.

Cela s'accompagne de bouleversements au niveau des régimes de précipitations, avec des zones qui seront plus soumises à des précipitations plus intenses et d'autres qui, en revanche, seront plus soumises à la sécheresse ; sachant que, malheureusement, ce sont parfois les zones les plus sensibles qui vont connaître une sécheresse croissante, entraînant un accroissement de la vulnérabilité de zones qui connaissent déjà des difficultés.

2. Déplacement et vulnérabilité des écosystèmes

Si la température augmente, si les précipitations varient, cela entraîne le fait que des territoires deviennent moins propices à la vie de certaines espèces. En Bretagne par exemple, des forestiers commencent à planter des essences méditerranéennes car ils anticipent le fait que, quand leurs arbres arriveront à maturité d'ici quelques dizaines d'années, ce seront ces essences-là qui seront adaptées au régime de précipitations. Il existe un réel bouleversement des écosystèmes, qui menace aujourd'hui, avec simplement quelques degrés de plus, plus de 30% des espèces, voire beaucoup plus si l'on atteignait la fourchette haute des augmentations de températures anticipées.

3. Déplacements des zones agricoles

Ces écosystèmes concernent aussi les zones agricoles : lorsque l'on mentionne l'augmentation des températures, les évolutions des précipitations, le lien avec la production agricole est forcément immédiat. En France par exemple, une augmentation des températures de 0,9°C au cours du siècle dernier correspond à un déplacement des zones agricoles. Sur les cent dernières années, les experts estiment que les zones agricoles se sont déplacées de 180 km vers le Nord. Donc des terroirs qui sont aujourd'hui adaptés, par exemple des terroirs agricoles, pourraient, du fait de tous ces bouleversements climatiques, devenir moins propices. Cela voudrait dire revoir la carte géographique de nos productions agricoles, à l'échelle d'un territoire comme la France, mais également à l'échelle internationale.

4. Hausse du niveau des océans

Certaines îles sont menacées d'être submergées et d'autres ont déjà disparu. Les littoraux sont les zones les plus peuplées de la planète et sont soumis à cette augmentation du niveau des océans, dû à la fois à la fonte des glaciers continentaux et à la dilatation de l'eau sous l'effet de la chaleur. Aujourd'hui, nous sommes à 1,8mm, voire sur la dernière décennie, à 3mm d'augmentation par an, ce qui correspond à plusieurs centimètres par décennie. Si cette

Le GIEC :

« les experts » mondiaux du climat

Conscients du problème que pourrait poser le changement climatique à l'échelle du globe, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont créé, en 1988, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le GIEC est un organe intergouvernemental qui est ouvert à tous les pays membres de l'ONU et de l'OMM.

Le GIEC a pour mission d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les fondements scientifiques des risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation. Il n'a pas pour mandat d'entreprendre des travaux de recherche ni de suivre l'évolution des variables climatologiques ou d'autres paramètres pertinents. Ses évaluations sont principalement fondées sur les publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est largement reconnue.

www.incc.ch/home_languages_main_french.shtml

augmentation va croissant, cela peut mener à des effets très significatifs et palpables au niveau des territoires.

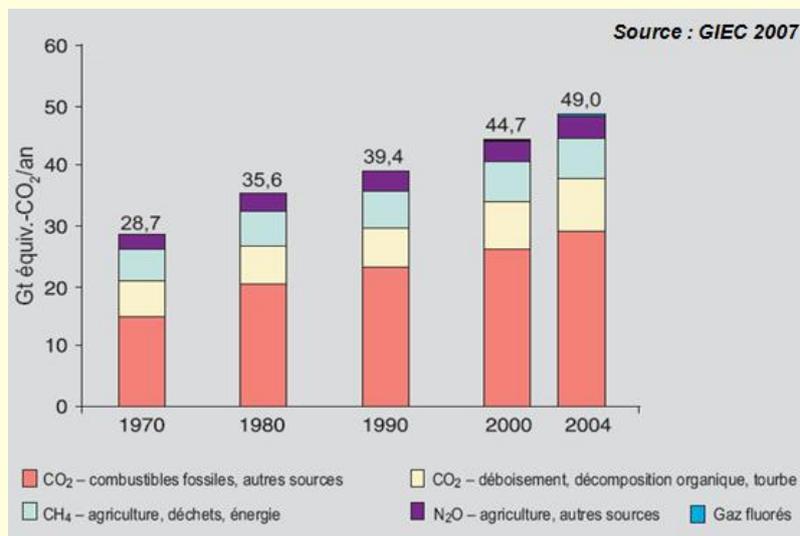
5. **L'extension des déserts et les événements météorologiques extrêmes** vont de pair avec tout cela, même si aujourd'hui, nous avons beaucoup plus d'incertitudes à ce propos: il est par exemple très difficile de dire que le changement climatique fait que des canicules ou des ouragans vont survenir. Néanmoins, sur les dernières décennies, on observe une fréquence plus importante de ces phénomènes météorologiques extrêmes, donc on peut craindre que cela n'aille pas en s'améliorant.

6. **Et à plus long terme ?**

Cela peut entraîner des bouleversements d'autant plus significatifs, comme le ralentissement du Gulf Stream, ce courant océanique qui fait que l'on bénéficie sur les côtes atlantiques européennes d'une certaine douceur associée aux courants qui nous viennent de l'Equateur et qui font que nous avons des températures beaucoup plus clémentes qu'au Québec, qui se trouve pourtant à la même latitude que nous. Une autre conséquence possible est la libération du méthane du permafrost. Aujourd'hui, des terres complètement gelées, notamment en Sibérie, détiennent de grandes quantités de méthane, qui rappelons-le est un gaz à effet de serre. Si ces terres venaient à dégeler, elles libèreraient dans l'atmosphère des quantités de méthane beaucoup plus élevées que ce que nous émettons aujourd'hui à travers les activités humaines. Donc un bouleversement radical et rapide, que l'on ne peut pas anticiper car on ne mesure pas les quantités qui pourraient être libérées.

L'évolution des émissions mondiales de GES

Nous nous dirigeons donc vers un bouleversement global, qu'il est souhaitable d'anticiper dans la mesure du possible, car certains phénomènes sont déjà en cours. **Anticiper, cela signifie réduire nos émissions de GES.** Malheureusement, elles continuent de croître. Depuis les années 1970, nos émissions globales ont augmenté de plus de 70% et le ralentissement n'est pas simple à mettre en place, malgré les grandes conférences internationales sur le climat, telles que Kyoto, et les rapports du GIEC. Entre 1985 et 2006 par exemple, les émissions mondiales de GES ont augmenté de plus de 25% : même sur des périodes très courtes, les efforts à réaliser sont considérables.



Evolution des émissions mondiales de GES

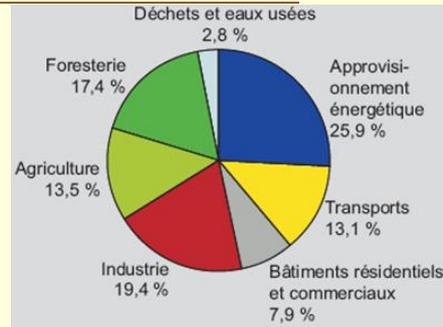
Les secteurs d'activités et les gaz les plus à risque

Selon le GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat), les principaux secteurs d'activités responsables des émissions de gaz à effet de serre sont :

1. **L'approvisionnement énergétique**, et notamment la combustion des énergies fossiles consommées pour produire de l'électricité.

2. **L'industrie** : à la fois à travers les consommations d'énergie qu'elle peut générer, mais aussi par la production de certains gaz, que l'Homme a créés ; notamment les gaz fluorés qui participent, même dans une moindre mesure (1,1%), à l'effet de serre.

3. **Les activités liées à la forêt** : la foresterie – on parle plutôt de déforestation – est à l'origine de l'émission de 17,4% des GES sur la planète. Il s'agit d'un sujet-clef, en Afrique et sur les autres continents, dès que l'on évoque les enjeux liés au climat ; il est essentiel de trouver des alternatives qui permettent de lutter contre la déforestation, et donc contre les changements climatiques.



Emissions de GES par activités

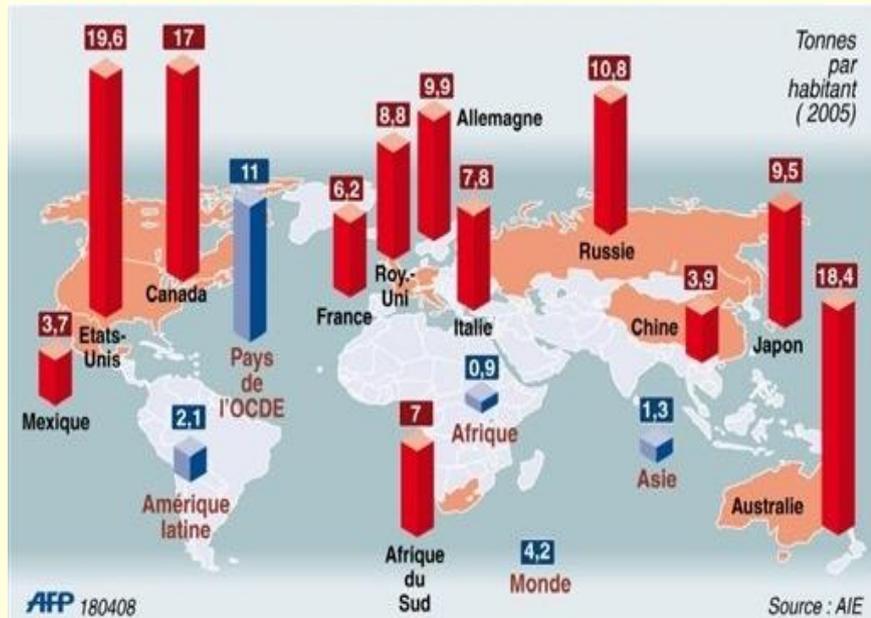
Viennent ensuite **l'agriculture** ; **les transports**, que l'on a tendance à placer devant les autres secteurs, car dans un pays comme la France, ils sont très significatifs ; tout ce qui concerne **les bâtiments résidentiels et commerciaux** ; **les déchets et eaux usées**.

La répartition des émissions de GES sur la surface du globe

Les émissions de gaz à effet de serre sont inégalement réparties sur la planète : **les pays dits développés sont fortement émetteurs de GES**, la Chine étant en tête si l'on établit un classement par pays.

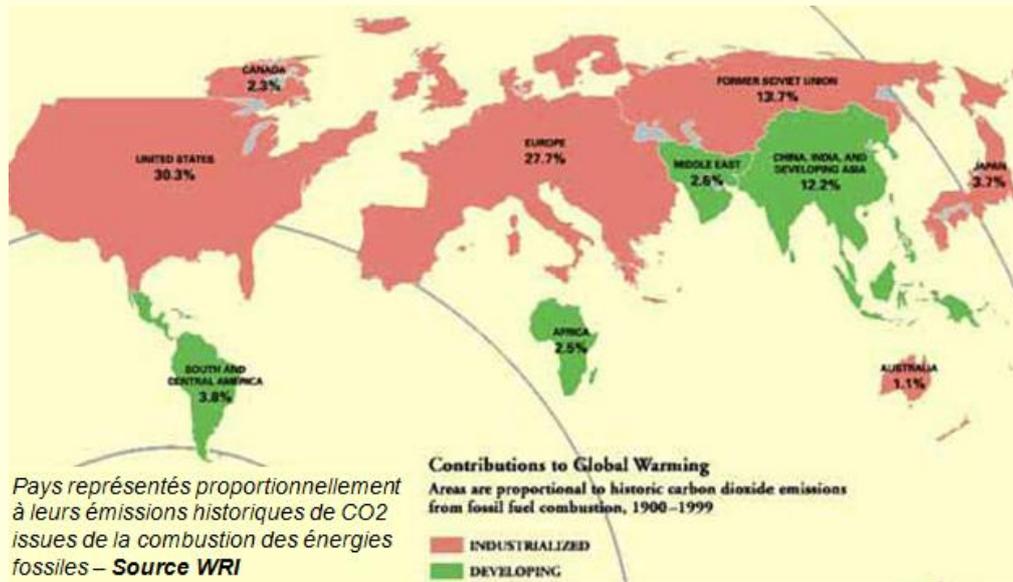
Le graphique ci-contre présente les émissions de CO₂ par zones géographiques, ramenées en tonnes par habitant :

On voit bien ici que, dans les pays dits « du Nord », les pays développés, les niveaux atteints sont très élevés, avec 19,6 tonnes de CO₂ émises par an et par personne. Sachant que, si on voulait aujourd'hui limiter l'accroissement de l'effet de serre, il faudrait que chacun émette au maximum environ 1,8 tonne de CO₂ par an. Cela signifie, pour les Américains, diviser les émissions de GES par 10, et par 4 pour les Français. Les Africains n'ont quant à eux pas atteint le seuil d'1,8 tonne par habitant et par an, mais ont une volonté réelle de développement.



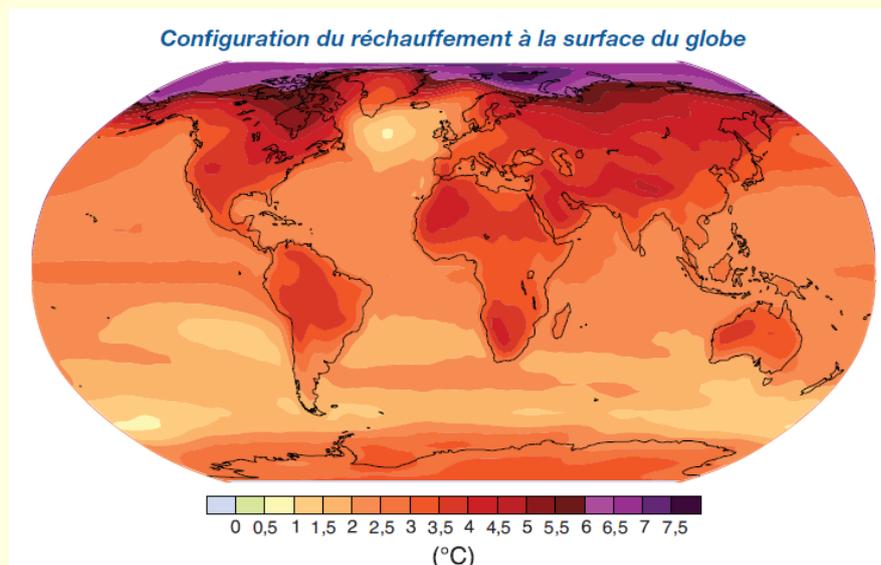
La problématique consiste, pour les pays en voie de développement, à pouvoir concilier les deux enjeux : **la réduction des émissions de GES et le développement**. Mais des pays en plein développement, comme la Chine, ont par exemple, déjà dépassé le seuil d'1,8 tonne. Il est indispensable de mettre en corrélation les émissions de GES avec la problématique de développement, qui est aujourd'hui très importante.

En ce qui concerne les **émissions historiques**, donc sur la période 1990-1999, on constate également une **responsabilité très inégalement partagée** ; même si, bien sûr, les impacts seront globaux, voire pourront être localisés dans les pays qui ne sont pas les plus émetteurs. Ces derniers étant, sur cette période, les pays développés. Sur la mappemonde ci-dessous, les pays sont « déformés » car ils sont représentés dans une taille proportionnelle à leurs émissions de CO₂. Le continent africain est donc ici tout petit, car il est responsable de seulement 2,5% des émissions de GES.



Aujourd’hui, il y a un réel enjeu sur le développement et la croissance des émissions de GES. Sur la période 1996-2006, les émissions de GES du continent africain ont augmenté de 25%, ce qui est significatif mais moins important que pour les autres continents, dont les émissions de GES ont fortement augmenté au cours de la même période. C’est le cas notamment de l’Asie et l’Océanie, avec + 64% d’émissions, du Proche-Orient, avec + 61% d’émissions, ou encore de l’Amérique Centrale et de l’Amérique du Sud, avec + 26%. Alors qu’aujourd’hui, les pays développés continuent à accroître leurs émissions de GES, mais avec une croissance faible, de l’ordre de quelques pour cent sur une décennie. Il y a donc un enjeu très important : celui d’associer développement et lutte contre le changement climatique. C’est au cœur de tous les débats actuels, au même titre que la complexité de répondre à ces enjeux, notamment au cours des discussions internationales, dont celles de Durban fin novembre 2011.

En ce qui concerne les risques, et notamment l’évolution des températures, les experts du GIEC anticipent qu’à la fin du siècle, dans certaines zones, les températures pourraient augmenter de 3,5°C à 4°C ; notamment dans la zone sahélienne, déjà soumise à un stress hydrique et des températures importantes, ou encore sur la pointe sud de l’Afrique.



Evolution projetée des températures en 2090-2099 par rapport à 1980-1999

Cela fait apparaître un nouvel enjeu, qui est celui de l’adaptation : on participe aujourd’hui au changement climatique, c’est un fait. Mais il faut également anticiper la réaction que l’on peut avoir par rapport aux événements déjà en cours et à venir.

Quelles incidences peut-on craindre sur l'Afrique ?

Selon les experts du GIEC, l'évolution du climat peut avoir des conséquences très douloureuses pour l'Afrique, et notamment :

- D'ici 2020, 75 à 250 millions de personnes devraient souffrir d'un stress hydrique accentué par les changements climatiques.
- Dans certains pays, le rendement de l'agriculture pluviale pourrait chuter de 50 % d'ici 2020, avec toutes les conséquences que cela entraîne. La production agricole et l'accès à la nourriture seraient durement touchés dans de nombreux pays, ce qui entraînerait de lourdes conséquences en matière de sécurité alimentaire et de malnutrition.
- Vers la fin du XXI^e siècle, l'élévation du niveau de la mer affectera les basses terres littorales fortement peuplées : aujourd'hui, les populations se concentrent sur les côtes, car elles représentent une ouverture sur l'extérieur, vers des ressources (notamment la pêche) ; cela concerne aujourd'hui une population très nombreuse.
- Selon plusieurs scénarios climatiques, la superficie des terres arides et semi-arides, sensibles à la désertification, pourrait augmenter de 5 à 8 % d'ici à 2080.

Tous ces exemples illustrent le fait qu'il va falloir s'adapter à un mécanisme qui est d'ores et déjà en marche. On peut limiter ce mécanisme, notamment par la réduction des émissions de GES ; mais il faut également prévoir de s'y adapter, car quels que soient nos efforts d'aujourd'hui, certaines conséquences sont déjà elles aussi en marche et risquent malheureusement de s'accroître.

Deux grands enjeux pour l'Afrique

Un enjeu d'atténuation : concilier développement et lutte contre le changement climatique. Le continent africain étant en développement, il a encore de nombreux domaines à conquérir : la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, ... Or, on a pu voir dans nos pays du Nord que, jusqu'à aujourd'hui, tous ces progrès ont été associés à des consommations d'énergie – notamment fossiles – beaucoup trop importantes par rapport à ce que l'atmosphère peut supporter. Comment, aujourd'hui, concilier ce besoin de développement, qui est absolument nécessaire, tout en atténuant les conséquences sur le climat ?

Un enjeu d'anticipation : un continent vulnérable qui doit anticiper les effets du réchauffement global. Il faut aujourd'hui anticiper les augmentations d'émissions de GES associées au développement et trouver des technologies propres, des moyens qui permettent de produire de l'électricité et de répondre aux besoins de cuisson proprement, sur un continent africain déjà très vulnérable aux aléas du climat, afin que demain, il puisse proposer à tout son peuple des conditions de vie meilleures.

Echanges avec les participants

Q/ Il est difficile de déterminer avec précision quelle est l'origine du dérèglement climatique. Le désert saharien, par exemple, s'est développé bien avant l'ère industrielle. On met en avant la production de CO₂, qui est certainement un facteur important, mais pouvez-vous nous donner un ratio établissant la proportion de ce qui est naturel et de ce qui est dû à l'activité humaine ?

R/ Effectivement, le fait qu'il y ait des zones sèches, des zones humides, des précipitations, ... a toujours existé sur la planète, et évolué au cours des temps. Le GIEC (environ 2 000 experts de tous pays, qui mène des travaux sur le constat – où en est-on aujourd'hui ?; sur des projections – où en sera le climat demain ?; et sur l'adaptation – comment répondre aux éventuelles conséquences ?. Eh bien, aujourd'hui, le GIEC compare notamment les effets naturels historiquement constatés et leur prévision d'évolution naturelle avec l'évolution des températures lorsque l'on y ajoute les éléments anthropiques (issus de l'activité humaine). Lorsque l'on compare la courbe des effets naturels (scénario A) avec la courbe incluant ces éléments (scénario B), on constate que les observations et les relevés effectués aujourd'hui entrent dans le scénario B, prenant en considération l'activité humaine. On ne dit pas que 100% de l'évolution du climat est associé aux changements climatiques d'origine anthropique, mais on est dans l'ordre de 95 à 99%. Le GIEC est toujours soucieux de mettre des nuances, en présentant ses travaux sous l'angle de la probabilité. Pour ce qui concerne l'association entre les bouleversements actuels du climat et les émissions de GES d'origine anthropique, les travaux

sont présentés comme étant très fortement probables : le fait que l'on soit associé à cela n'est plus discutable.

Précision de Maude GENTIT, du CARI : La dégradation des sols dans les zones arides n'a rien à voir avec l'avancée naturelle des déserts ; les causes sont principalement anthropiques.

Q/ Sur les graphiques, on constate que le continent africain est celui qui émet le moins de CO₂; pourtant, c'est celui qui connaît la plus grande et rapide augmentation des zones désertiques. N'est-on pas un peu redevable envers l'Afrique ?

R/ Historiquement, le « problème » du changement climatique est que, quelle que soit l'origine des émissions de GES, elles se retrouvent partout dans l'atmosphère, sans distinction. Il n'y a pas d'effet localisé, comme cela peut être le cas de la pollution liée aux voitures par exemple. Là, on est vraiment sur un phénomène qui fait que, quelle que soit la source des émissions, elles se répartissent localement, et ont donc des effets globaux. Aujourd'hui, malheureusement, cette augmentation globale a des effets qui, associés au contexte global de la planète, ont des conséquences sur des zones qui ne sont pas forcément les plus émettrices. Sur les graphiques, on voit par exemple que c'est au niveau des pôles que la température va le plus augmenter. L'Afrique est un continent qui, comme les autres, va subir ces effets, mais comme il s'agit d'un continent déjà vulnérable, leur impact va être encore plus accentué. Il y a donc en effet une certaine injustice, puisque les zones qui sont historiquement les moins responsables des émissions de GES peuvent en pâtir plus que les autres, mais ce sont malheureusement des choses qui, faisant partie du contexte géophysique planétaire, nous dépassent et sont hors de notre contrôle. Mais il est évident qu'on essaie – on en parlera cet après-midi dans le cadre de l'atelier sur la Compensation Carbone – de faire en sorte que les pays les plus émetteurs, à travers certains mécanismes de projets, permettent aux pays en développement de bénéficier de technologies propres pour anticiper ces problématiques.

Q/ Les experts du GIEC ont-ils effectué des simulations sur les déplacements des populations ?

R/ Des cartes sur les flux migratoires doivent exister, même si je n'en ai pas à vous présenter aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est que les flux migratoires seront supérieurs à ceux que l'on a pu connaître, notamment les flux liés aux problèmes politiques, et se compteront en centaines de milliers de personnes. Ces migrations, principalement du Sud vers le Nord, auront des impacts qu'il faudra gérer ; et au sein-même des territoires, avec l'augmentation du niveau des océans, des reculs à l'intérieur des terres, des adaptations nécessaires, avec la conquête de nouveaux territoires, sont à prévoir.

Q/ Si l'on revient à l'évocation des terres salines et que l'on prend l'exemple du Bangladesh, qui est au niveau de la mer, les populations qui ont les pieds dans l'eau et ne peuvent plus cultiver veulent se déplacer, mais on construit des murs pour les empêcher de quitter leur pays. On parle de problèmes de sécurité alimentaire, mais la question se pose aussi de la sécurité des populations : ces enjeux climatiques entraînent-ils des conflits ? Les populations vont se déplacer mais dans certaines zones du globe, des murs sont construits pour bloquer ces flux migratoires.

R/ Les problèmes environnementaux, c'est le cas par exemple pour les ressources d'eau, deviennent rapidement des conflits politiques, avec des conséquences sur des populations entières. Aujourd'hui, les débats menés au sein des conférences internationales sur le climat abordent les enjeux des changements climatiques sur les populations, notamment par le biais du volet sur l'adaptation. Le fait que ces sujets soient pris en compte à l'échelle internationale permet d'ouvrir les esprits sur les problèmes migratoires. C'est une question qu'il faut nécessairement anticiper et traiter pour éviter le pire.

Intervention de Christophe BARRON, Responsable du Pôle Energies Renouvelables à Initiative Développement

Consultable sur : http://www.boliviainiti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 29

« De la Chine à l'Afrique : l'expérience d'Initiative Développement en matière d'énergies renouvelables »

Plus concrète, cette intervention vise à montrer comment, dans le contexte dépeint par les deux présentations précédentes, Initiative Développement (ID) élabore ses projets.

La photo ci-dessous a été prise lors de la construction d'un réservoir à Biogaz en Chine. Notre expérience a commencé dans ce pays en 2005, nous y reviendrons par la suite.



Initiative Développement (www.id-ong.org et www.id-ong.org/er)

Il s'agit d'une ONG créée en 1994, actuellement basée à Poitiers, qui a donc 18 ans d'expérience et qui intervient dans 8 pays : Haïti, le Bénin, les Comores, le Ghana, la Chine, le Togo, le Tchad et le Congo.

Nos 3 axes d'action sont les suivants :

- La **satisfaction des besoins fondamentaux**. Nous travaillons avec les populations des communautés les plus pauvres, marginalisées ou bien éloignées. Cela nous amène à travailler dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et assainissement, de l'énergie ou encore du logement.
- Le **partenariat, l'accompagnement et le transfert de compétences** à des ONG du Sud et à des collectivités locales, mais aussi à d'autres types d'institution, qui peuvent être des coopératives, des groupements d'usagers, etc. Depuis la naissance d'ID, une dizaine de structures sont devenues totalement autonomes dans la mise en œuvre d'activités que l'on menait précédemment. On est donc en constant renouvellement, puisqu'à mesure que l'on transfère des activités, on en débute d'autres ailleurs.
- L'**innovation** : le pôle Energies renouvelable s'inscrit dans cet axe, mais pas seulement. Nous avons également un très gros projet d'intervention avec Sidaction sur la prise en charge du SIDA pédiatrique.

Pourquoi et comment ID en est venue à faire des projets énergétiques et environnementaux

Le Pôle Energies Renouvelables (ER), au sein d'ID, est à la fois un pôle de projets et un pôle de compétences :

- un *pôle de projets*, au sens où sont développés des projets énergétiques et environnementaux, principalement en actionnant le levier de la Finance Carbone ;
- un *pôle de compétences*, composé d'une équipe de supervision spécialiste en Finance Carbone, en énergies renouvelables, en évaluation d'empreinte carbone et réalisation de

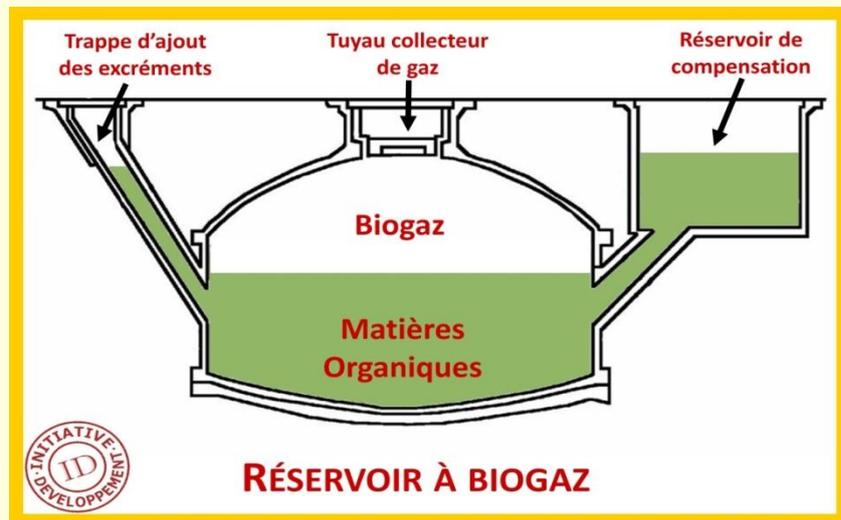
bilans carbone. Ce pôle de compétences travaille à la fois sur les projets d'ID, sur les projets en partenariat et sous forme de prestation, donc sur d'autres projets.

Les pays d'intervention du Pôle ER sont :

- Pour les projets propres à ID : la Chine, les Comores, le Congo-Brazzaville, le Tchad ;
- Pour les projets en appui à des partenaires : actuellement, la Chine et le Pérou. Nous travaillons par exemple en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, à travers la diffusion de nos expériences Biogaz.

Pourquoi et comment ID en est venue à faire du Biogaz ?

Initialement, nous intervenions en Chine en 2001-2002, sur des projets d'accès à l'eau en zone rurale dans la province de Guizhou, au sud-est de la Chine, dont le PIB par tête est 12 fois inférieur à celui de Shanghai ; cela correspond à la même différence qu'entre la France et le Cameroun. Parallèlement à ces projets d'accès à l'eau, se posait naturellement la question de l'assainissement, et on en est venu assez rapidement à cette technologie du Biogaz. Il s'agit d'une technique destinée à produire du méthane à partir de déchets organiques, en l'occurrence des excréments animaux et humains : les matières méthanisables sont digérées en l'absence d'oxygène, donc en digestion anaérobie, dans un biodigesteur. Le schéma ci-dessous représente un biodigesteur, dont la taille moyenne est d'environ 8 à 10 m³ pour un appareil familial.



Il est composé d'une partie centrale qui recueille les matières organiques, d'une trappe d'ajout des excréments, d'un réservoir de compensation qui permet de maintenir la pression du gaz en pression naturelle dans la partie supérieure du réservoir, et au milieu la sortie du gaz, qui va permettre aux familles de cuisiner et de s'éclairer.

Sur cette photo, on voit à la fois une lampe à gaz et une ampoule d'électricité : la Chine est un pays très bien électrifié, en revanche il y a de nombreux délestages ; les lampes à gaz restent donc très appréciées et utilisées par les familles. Ceci dit, la majeure partie du gaz est utilisée pour la cuisson, avec des cuiseurs à gaz ; et depuis l'année dernière, nous diffusons également des cuiseurs à riz qui fonctionnent au biogaz.



Les avantages du Biogaz

Ce qui est intéressant, avec cette technique est qu'il s'agit d'une technique intégrée et globale, qui a de nombreux avantages et impacts de deux ordres : économiques et sociaux, et environnementaux. Le Biogaz est une énergie économique, propre et renouvelable.

- Avantages et impacts économiques et sociaux du Biogaz :
 - Cuisine et éclairage : 4 à 6 heures par jour ;

- Amélioration des conditions d'hygiène : la construction d'un réservoir de biogaz s'accompagne toujours de la construction d'une latrine, qui lui est directement reliée. Et, dans les villages d'intervention, relativement reculés et très pauvres, on passe souvent de l'absence totale de latrine au sein des foyers à la présence à la fois d'un réservoir et d'une latrine ;
 - Economie de temps (réduction de la corvée de collecte de bois) et/ou d'argent (diminution de l'achat de charbon de minéral, soit une économie moyenne de 800 Yuans – 80 € - qui correspond à 30% du revenu annuel moyen en milieu rural, ce qui est considérable ; d'autant que, dans nos provinces d'intervention, on a un revenu moyen qui oscille entre 100 et 200 € par an, loin de l'image que l'on peut avoir de la Chine) en fonction des zones d'intervention (certaines zones sont totalement déforestées, ou soumises à une interdiction totale de collecte de bois) ;
 - Une fois méthanisées, les matières organiques servent d'engrais, qui est donc un engrais naturel, biologique et gratuit ; il s'agit d'un apport supplémentaire aux familles.
- Avantages et impacts environnementaux (au sens très large) du Biogaz :
 - Amélioration de la qualité de l'air à l'intérieur des maisons : la combustion du bois et du charbon minéral se fait directement à l'intérieur, sans cheminée ; avec l'utilisation du Biogaz et d'un cuiseur adapté, l'air s'améliore considérablement ;
 - Economie moyenne de 5 kg de bois ou 8 kg de charbon, soit une réduction d'émissions de GES de l'ordre de 2 à 5 tonnes selon les endroits et les combustibles initialement utilisés. A l'échelle locale, cela permet de lutter contre la déforestation dans l'environnement proche des populations et, plus généralement, la diminution des émissions de GES a un effet sur les bouleversements climatiques évoqués précédemment.

Il s'agit donc d'impacts très globaux de l'utilisation de cette énergie, qui s'étend en Chine et en Asie. Notre action est microscopique à l'échelle de la Chine, mais le but de notre travail est d'élaborer des moyens d'utilisation qui sont plus durables. Souvent, en Chine, les réservoirs à Biogaz construits ont une durée de vie de 3 à 5 ans faute d'accès aux pièces détachées, à un service de maintenance, à une main d'œuvre technicienne, et faute d'une formation suffisante des familles équipées. Nos projets sont donc pilotes, pour essayer d'établir de meilleures conditions d'utilisation. Nous travaillons en partenariat avec des partenaires chinois et internationaux pour diffuser ces bonnes pratiques à très large échelle.

Nous travaillons également sur des projets de cuiseurs à bois avec des cuiseurs chinois assez différents de ce que l'on voit habituellement, qui ont la taille d'une cuisinière, peuvent accueillir un wok de 30 kg et prennent en compte une autre particularité : en Chine, dans les régions montagneuses, on cuisine la nourriture pour les animaux ; il s'agit d'un poste très important de consommation de bois, d'où la diffusion de cuiseurs de grande taille.

Initiative Développement et le Biogaz

ID en est venue au Biogaz en 2005, dans un premier temps de manière expérimentale, puis les projets se sont diffusés ; nous avons d'abord construit des réservoirs et, depuis 2 ans et demi, nous sommes passés à la diffusion à large échelle grâce aux partenariats que nous avons établis. En même temps, le Pôle ER a été créé chez ID pour développer des projets énergétiques dans les pays d'intervention d'ID, et en partenariat ou en prestation dans d'autres pays.

Nous sommes actuellement en train de développer de nouveaux projets dans 3 pays africains : les Comores, le Congo-Brazzaville et le Tchad. Quelle méthodologie applique alors ID ?

Problématiques méthodologiques pour conduire des projets en Afrique

Tout d'abord, une question se pose : **pourquoi monter des projets énergétiques en Afrique ?**

La question a été évoquée précédemment : le bois reste la première ressource énergétique utilisée sur le continent ; les **problématiques de désertification, d'érosion des sols, de déforestation** sont intenses. Par ailleurs, l'usage du bois a des **conséquences sur la santé** : ce sont 1 à 2 millions de personnes qui décèdent chaque année du fait de l'inhalation de fumées nocives liées à la combustion du bois... **Le temps et l'argent** que représente l'usage du bois sont

également considérables : aux Comores par exemple, 20 à 25 heures sont consacrées chaque semaine au ramassage et au transport du bois. Nous sommes donc, en Afrique, face à un contexte climatique qui affecte en premier lieu les pays les plus pauvres, à une forte utilisation du bois-combustible et à de nombreuses problématiques liées à cette utilisation (déforestation, temps de collecte, maladies et risques sanitaires, etc.)

Il existe également une autre raison à la mise en place de projets énergétiques en Afrique : la raréfaction et la difficulté d'accès aux énergies fossiles (pétrole, charbon), l'importance de leur prix et la dépendance extérieure qu'entraîne leur utilisation. Dans le cas des Comores, de plus en plus de gens utilisent des foyers à pétrole quand le pétrole coûte 1 € le litre, ce qui permet de cuisiner 2 jours maximum : cela devient extrêmement coûteux.

Se pose enfin la question de l'échec des projets de ce type mis en œuvre précédemment en Afrique : dans les années 1960/1970, on a beaucoup parlé de foyers améliorés, de très nombreux projets ont été évoqués, mais aujourd'hui, nous n'en voyons aucune trace. Monter des projets énergétiques apparaît comme un besoin manifeste pour tout le monde ; pourtant, ces solutions qui paraissent évidentes à nos yeux ne se sont pas diffusées. Si l'on veut travailler sur ces problématiques, il faut donc absolument chercher à comprendre les causes de ces échecs passés. L'évidence de solutions telles que les foyers améliorés – quoiqu'aujourd'hui, on ne parle plus trop de foyers améliorés, peut-être est-ce trop entaché, on parle plutôt de cuiseurs à bois économes –, les cuiseurs solaires, le Biogaz, n'a pas pris en Afrique. Pourquoi ces projets ont-ils échoué ? Pourquoi y a-t-il plusieurs dizaines de millions de réservoirs à Biogaz en Asie, alors que seulement quelques milliers fonctionnent en Afrique ? Pourquoi les centaines de milliers de foyers améliorés qui ont été distribués en Afrique – alors que parfois ils ne coûtent rien – ne se sont-ils pas diffusés ? Il s'agit d'un facteur que l'on doit avoir à l'esprit, et qui doit nous bousculer dans notre approche : on ne peut pas prétendre monter des projets énergétiques en Afrique si l'on a pas en tête l'échec possible de ces projets.

Partant de là, comment faire ? Comment monter un projet énergétique qui s'appuie sur les besoins des populations, mais qui s'adapte également aux contraintes et au contexte local ?

Plusieurs étapes sont nécessaires :

- **Recensement des pratiques selon les milieux sociaux** : urbain, rural, plus ou moins favorisés... On va, par exemple, s'intéresser aux pratiques de consommation énergétique des milieux favorisés alors que notre cible sera plutôt les populations en difficultés parce que ces pratiques représentent souvent un modèle, vers lequel veulent tendre les bénéficiaires potentiels des projets mis en œuvre. Si l'on arrive avec une solution perçue par les bénéficiaires comme ringarde ou dépassée, et que leur rêve est d'avoir des réchauds à pétrole, l'échec du projet est quasiment assuré.

- **Étude des habitudes, besoins et aspirations** : que souhaitent les populations ? La question de la modernité est par exemple très importante : nous y prétendons nous-mêmes, dans nos pays développés, mais nous ne sommes pas les seuls !

- **Étude des ressources locales**, de leur prix relatif (monétaire / temps). Lorsque l'on parle de ressources locales, il s'agit des ressources localement accessibles (cela peut aussi être le pétrole ou le gaz). Les pratiques culinaires peuvent également, ici, entrer en ligne de compte : certaines énergies peuvent parfois être associées à certaines préparations (par exemple, le manioc se cuit au bois ou au charbon, alors que d'autres aliments seront plutôt cuits au gaz).

- **Étude des causes de la déforestation** : on peut parfois vouloir lutter contre la déforestation grâce à la diffusion de cuiseurs solaires ou à gaz ; mais il peut y avoir d'autres causes qui, si elles ne sont pas identifiées, peuvent annihiler les efforts en matière de lutte contre la déforestation (par exemple, aux Comores, si on n'identifie pas la distillation d'huile essentielle d'ylang ylang comme cause majeure de déforestation, on passe à côté d'un élément crucial de la problématique). Un cas particulier : la renouvelabilité de la biomasse (selon les modes de financement que l'on cible). Chez ID, activer le levier de la Finance Carbone est une priorité sur tous nos projets. Si les populations des zones ciblées prélèvent du bois sur des zones qui se renouvèlent, on ne pourra pas prétendre vendre des crédits carbone par la suite. Dans ce cas, cela ne signifie pas ne pas développer le projet, mais il faudra le financer autrement.

- **Étude de la faisabilité technique des solutions.**

- **Étude de l'adaptation sociale et culturelle des techniques et solutions proposées.** Aujourd'hui, si le Biogaz est peu répandu en Afrique, c'est – entre autres – pour des

raisons culturelles : la manipulation des excréments pour faire du Biogaz, si elle ne pose aucun problème en Asie, en pose dans de nombreux endroits en Afrique. (par exemple, la manipulation des excréments – et donc la possibilité de projets autour du biogaz – est moins bien acceptée culturellement en Afrique qu'en Asie).

- **Étude de la faisabilité économique** : il faut que les solutions proposées soient accessibles.

- **Expérimentation à petite échelle**, avec comparaison de plusieurs solutions techniques : parfois, pour des raisons que l'on ignore, on peut être amené à choisir une solution que l'on n'imaginait pas nécessairement, mais qui sera en lien avec un contexte particulier.

- **Formation et transfert des compétences**, pour faciliter l'appropriation des techniques et matériels par les populations.

- **Suivi de moyen**, voire de long terme, pour assurer la pérennité du projet.

Etude de cas : la préparation des nouveaux projets d'ID aux Comores

Pour rappel, les Comores sont un archipel situé entre la partie nord de Madagascar et le Mozambique, constitué de 4 îles : Grande Comores, Anjouan, Mohéli et Mayotte, qui est restée française mais qui fait tout de même partie de l'archipel – il y a de gros problèmes, dus à des raisons économiques mais aussi environnementales, entre les Comores et Mayotte, qui entraînent chaque année plusieurs centaines de morts.

Contexte environnemental

Les Comores constituent le 4^{ème} rythme de déforestation du monde. Ce sont des îles microscopiques, donc à l'échelle globale, la disparition des forêts comoriennes n'aura que peu d'impact ; en revanche, à l'échelle locale, elle a des conséquences majeures : par exemple, la disparition en 20 ans des $\frac{3}{4}$ des rivières sur l'île d'Anjouan. Il s'agit d'un pays où l'action sur les causes de la déforestation est majeure.

Elles sont aujourd'hui au nombre de 4 (leur poids relatif étant mal connu) :

- L'utilisation du bois de chauffe dans les familles ;
- La culture de nouvelles terres, du fait de la croissance démographique qui reste très élevée ; on défriche donc des forêts qui, pour un certain nombre, étaient des forêts primaires³ ;
- L'utilisation du bois d'œuvre, pour la construction. Cette cause a été particulièrement aggravée depuis quelques années par l'importation de tronçonneuses. Leur utilisation est interdite mais il n'y a pas de contrôle, pas de gardes forestiers (ou, lorsqu'il y en a, ils sont souvent soudoyés). Une solution a, un temps, été adoptée : l'importation du bois de Madagascar, mais Madagascar connaît aussi des problèmes de déforestation ; cela ne faisait donc que transposer le problème ailleurs ;
- L'utilisation du bois pour la distillation de l'huile essentielle d'Ylang-ylang. Il s'agit d'une fleur qui sent très bon et qui constitue une célèbre base de parfum en Europe. Les Comores sont le premier producteur d'huile essentielle d'Ylang-ylang, avec 60 tonnes exportées chaque année ; pour produire 2,5 kg d'huile essentielle, 1 tonne de bois est nécessaire. La distillation joue un poids considérable dans la déforestation. L'essentiel de la distillation est effectuée par des petits producteurs, sur des feux quasiment ouverts, qui constituent eux aussi un risque.

Une décision d'agir sur 2 problématiques

Prenant en compte l'ensemble de ces facteurs, nous avons donc choisi d'agir sur deux problématiques : la cuisson économe au sein des familles et la distillation.

Les pratiques et besoins de cuisson

Aujourd'hui, en milieu rural comorien, on utilise principalement du bois pour la cuisson des aliments : les gens possèdent des parcelles, en bordure desquelles ils ramassent du bois, ou ont l'opportunité de couper des arbres, même si c'est parfois officiellement interdit.

³ Une forêt primaire est une forêt où aucune trace d'activité humaine n'est visible et où les processus écologiques ne sont pas perturbés.

En milieu semi-urbain et urbain, on utilise – en plus du bois – du pétrole, assez répandu (au moins la moitié des familles possèdent des réchauds à pétrole, pas seulement les plus riches) et du gaz naturel, importé. L'une des grosses problématiques des Comores est qu'il s'agit d'un archipel de 4 petites îles qui ne produisent presque rien, si ce n'est l'huile essentielle d'Ylang-ylang, du girofle – qui ne vaut rien sur les marchés internationaux – et de la vanille qui, même si elle coûte très cher dans les supermarchés, n'est pas achetée à un prix élevé aux producteurs locaux. Les Comores ont donc très peu de ressources, ce qui pose énormément de problèmes pour les importations de gaz et de pétrole : on passe 1/3 de l'année en pénurie d'essence et de gasoil, donc d'électricité, puisque 95% de l'électricité est produite dans des centrales thermiques.

Les besoins de cuisson sont considérables sur l'archipel, essentiellement couverts par le bois en milieu rural. Dans 99% des cas, des feux « trois pierres » sont utilisés pour la cuisson des aliments ; il s'agit de la solution énergétique la plus défavorable qui soit, puisque seulement 3 à 5% de la chaleur sert à chauffer les plats.

Le choix d'un modèle de cuiseurs à bois économe

Pour lancer notre projet, il nous a donc fallu choisir un modèle de cuiseurs à bois économe. Forts de peu d'expérience, et ne souhaitant pas arriver avec une solution toute faite, nous sommes allés voir ce qui avait été fait précédemment : des projets de diffusion de cuiseurs économes en terre cuite ont été développés par le passé à Anjouan et à Mohéli, mais dans les deux cas ils ont échoué. Cet échec est dû à 2 raisons principales : la très faible disponibilité locale d'argile et la mauvaise qualité de cette argile, qui fait qu'à la cuisson, ¼ des cuiseurs éclatent ou, à l'usage, servent moins d'un an.

Une deuxième solution a été évoquée, celle de la fabrication locale de cuiseurs à bois de type Rocket Stove, qui est celui dont s'inspire Bolivia Inti. Mais, pour parvenir à cette fabrication locale, tout doit être importé, et le coût de fabrication d'une unité s'élève à 100 € ; à cela s'ajoute une grande difficulté à trouver des matériaux, qui arrivent de Dubaï, d'Inde, de Chine, ... Troisième solution : l'importation de cuiseurs à bois économes. Là encore, nous rencontrons les inconvénients de l'importation, qui rend le pays dépendant, génère des émissions importantes de carbone. Nous avons tout de même testé un premier modèle, et allons en tester prochainement un second, et nous allons probablement nous orienter vers cette solution, qui est à la fois la moins coûteuse et permet de mettre en œuvre le plus rapidement possible un projet de diffusion de cuiseurs à bois économes. Sachant que, pour la suite, notre stratégie est de commencer par le plus « facile » pour solutionner le problème des familles, et ensuite de travailler à la diffusion de nouveaux modes de cuisson, par exemple les marmites norvégiennes, ou les cuiseurs solaires, qui sont des modes de cuisson qui provoquent des changements d'habitudes dans la façon de cuisiner qui sont plus majeurs et prennent beaucoup plus de temps. Nous allons donc, parallèlement à la diffusion de cuiseurs à bois économes, conduire ce travail pas à pas, à mesure de l'expérimentation locale, de l'adaptation au contexte, de l'adaptation à la façon de cuisiner et des modes de promotion qu'ensuite, nous choisirons pour mettre en œuvre cela.

Les expérimentations

Les expérimentations se sont très bien passées, et nous avons eu du mal à reprendre les cuiseurs que nous avons prêtés à des familles à titre expérimental. Au bout de 3 jours, les populations nous ont dit s'être habituées à ces cuiseurs et ne pas pouvoir repasser à leur ancien mode de cuisson ; cela est assez remarquable.

Le choix d'un mode de diffusion

Ces questions seront évoquées dans le détail cet après-midi, notamment celle de l'appel ou non à la micro-finance. Ici, nous sommes sur des prix trop faibles pour établir un modèle de micro-finance, mais nous allons collaborer avec des institutions de micro-finance locales pour appuyer le projet ; mais il n'y aura pas de microcrédit derrière chaque cuiseur diffusé.

Le choix d'un mode de financement

Derrière le mode de diffusion, il y a également le mode de financement qui, pour nous, est la Finance Carbone.

Je n'ai pas évoqué le projet distillation, qui est plus lié à un problème très local ; mais je l'ai mentionné au début pour insister sur le fait qu'il faut prendre en compte toutes les causes de la déforestation. Nous réfléchissons aussi à des solutions sur l'utilisation du bois d'œuvre, mais cela demande une réflexion de long terme.

Echanges avec les participants

Intervention de Robert CHIRON, Président d'honneur de Bolivia Inti-Sud Soleil : J'aimerais redire mon étonnement face au problème auquel on est tous confronté, puisque d'un côté, c'est l'Age de pierre pour quelques milliards d'humains, de l'autre côté, notre bonne volonté de faire bouger les choses avec les petits moyens dont on dispose, avec une question latente : comment faire pour avancer ?

J'ai reçu trois nouvelles hier, que je souhaitais vous transmettre : la première est une information d'un pays d'Afrique anglophone, où le meilleur moyen qu'on ait trouvé pour aider les gens sur place est de leur conseiller, dans la cour, de faire piétiner les chèvres longtemps dans la cour pour qu'elles écrasent bien les excréments qui, plus ils sont durs, mieux ils tiennent dans le feu... quand je vous dis qu'on est à l'Age de pierre. La deuxième nouvelle est un rapport qui me vient de la même zone, où il est indiqué qu'une famille utilise 10 kg de bois par jour pour ses besoins de cuisson ; quand ils ont un peu d'argent, au lieu d'aller récolter du bois, ils achètent du charbon de bois et, avec 2,5 kg de charbon (obtenus avec 10 kg de bois), cuisent également les repas d'une journée ; enfin, quand ils utilisent le cuiseur à bois à système gazogène qui leur a été remis par un organisme anglais, ils doivent réduire le bois en copeaux et peuvent cuisiner pendant 2 jours et demi avec 10 kg de bois, qui auront produit 2,5 kg de charbon pendant la gazéification, qui pourront servir encore pour une journée. Donc, avec les mêmes 10 kg de bois, on peut travailler pendant 3 à 4 jours au lieu d'un seul ; avec des Rocket Stoves, cette durée serait encore étendue à 5 ou 6 jours. Enfin, j'ai reçu un courrier d'un ami qui, au cours des dernières années, a effectué plusieurs voyages au Mali pour venir en aide aux populations en diffusant des cuiseurs constitués de briques empilées et de ferraille à béton pour porter le foyer et la marmite, dont le prix unitaire est de 3 à 5 €. Cette association lance un appel au secours parce que, après avoir diffusé des cuiseurs à 150 familles, elle ne dispose plus des 3 à 5 € nécessaires par unité pour continuer.

Je rebondirai donc sur ce que disait Vincent Dulong : essayons autant qu'on le peut de profiter de cette matinée pour médiatiser ces problèmes au maximum. Tous, avec notre bonne volonté, faisons ce que nous pouvons, mais nous sommes devant des énormités comme celle-ci. Et c'est par le biais des médias, et des politiques, que nous parviendrons à faire bouger les choses. Je lance un appel, par l'intermédiaire de Virginie Rogez, à Yann Arthus-Bertrand, créateur de la Fondation GoodPlanet, pour qu'il fasse un numéro spécial autour du thème de cette journée et que l'on puisse, par ce biais-là, faire bouger les choses.

Intervention de Christophe BARRON, suite à une interpellation sur l'importance de la formation : La formation des populations à l'utilisation correcte des matériels et techniques diffusés est essentielle pour la pérennité des projets. Il en va de même pour le suivi à moyen et long terme. C'est une des raisons principales pour lesquelles ID a choisi de financer ses projets au moyen de la Finance Carbone, qui est incitative : plus le projet fonctionne, plus on peut lever de financements. Ces financements peuvent durer pendant 10 à 20 ans et servent grandement à suivre le projet, à assurer de la promotion, de la formation de la maintenance. Nous tablons sur ce mode de financement précisément pour lutter contre l'échec des projets du au manque de formation ou de suivi.

Question d'une représentante de l'association Yidika Village Créatif : Vous êtes dans une démarche très parlante pour nous, quand vous mentionnez l'expérimentation et l'avancée pas à pas en fonction du contexte local. Mais notre association est récente et n'a pas la notoriété qu'a ID ; et la difficulté attachée à cette démarche est celle de pouvoir l'expliquer à des bailleurs. Comment choisissez-vous les associations que vous décidez d'accompagner sur le volet partenariat ?

R/ Initiative Développement n'est pas un bailleur, mais cherche aussi des fonds. De fait, il est quasiment impossible de convaincre des bailleurs de financer des expérimentations. Nous avons la chance d'avoir notamment une fondation qui accepte de nous accompagner sur cette démarche expérimentale ; à terme, la Finance Carbone nous donnera également une marge de manœuvre dans ce domaine, puisque même si pour l'instant nous n'avons dégagé que peu de revenus carbone, nous prévoyons à terme de consacrer 5% de ces revenus à de l'expérimentation.

Pour ce qui est des partenariats noués par ID avec d'autres associations, nous choisissons des organisations locales, dans le but d'un transfert de compétences. Cet accompagnement se fait par l'élaboration d'un projet commun, avec une recherche commune de financements pour conduire ce projet.

Q/ Vous évoquiez tout à l'heure l'échec de certains projets passés ; comment faites-vous pour mesurer votre succès, dans le cas par exemple du projet aux Comores ?

R/ C'est une question intéressante. Le succès se mesure souvent sur la durée. Dans le cas des réservoirs à Biogaz financés partiellement par la Finance Carbone, la nécessité de faire un *monitoring* nous permet de suivre notre parc de réservoirs à long terme, sur une période de 10 ans, et donc de connaître le taux de fonctionnement, les causes éventuelles de non-fonctionnement et, le cas échéant, de faire des ajustements sur les actions futures. Ce sont les taux de fonctionnement à moyen et long termes qui permettent de mesurer le succès, à savoir l'appropriation durable ou non de la technologie que l'on apporte.

Intervention d'Alassane NDOUR, de la Région de Fatick : Au sujet de la non-pérennité des projets de développement mis en œuvre dans certains pays africains, c'est *l'approche projet* en tant que telle qui pose problème. Pour faire du développement, il faut du temps ; or, en général, les projets mis en place ont une durée de 3 ans, 5 ans au grand maximum. On ne prend pas le temps critique nécessaire à l'appropriation des techniques par les populations locales et au transfert des compétences. Il est également nécessaire, avant d'entamer un projet, de bien étudier en profondeur les besoins et demandes des populations, pour être sûr d'apporter une réponse qui soit réellement en adéquation avec ces besoins.

Par ailleurs, généralement, lorsque l'on aborde les problèmes énergétiques, on ne le fait pas de façon holistique, globale. Souvent, on traite soit l'offre, soit la demande énergétique, mais rarement les deux. Dans notre région, nous avons essayé de véritablement prendre en compte les deux aspects : par exemple, si l'on diffuse des cuiseurs à bois économes, mais qu'il n'y a plus de bois, nous sommes face à un problème ; il faut donc, en plus de la diffusion des cuiseurs, aider les populations à reboiser afin qu'il y ait toujours du bois disponible, surtout dans les zones où la déforestation a été importante.

Le succès se mesure en effet dans la durée, mais les projets doivent eux aussi s'inscrire dans la durée pour permettre un véritable développement. Et les facteurs à prendre en compte et sur lesquels agir sont tellement nombreux que c'est sans doute par le biais d'actions combinées que l'on peut espérer changer les choses un jour.

Intervention de Marie-Noëlle REBOULET, de la Fondation d'entreprise POWEO : Je pense que l'une des explications des difficultés des projets sur les 30 dernières années tient au fait que, tant que l'énergie est bon marché ou facile d'accès, elle ne constitue pas un problème ; on n'y consacre donc pas ou peu de moyens. Tant que le bois n'est pas trop loin, tant que le gasoil est à un prix abordable, personne ne va s'intéresser à autre chose ; on utilisera donc un feu à 3 pierres, ou une pompe à gasoil, peu coûteuse, plutôt qu'une pompe à énergie renouvelable.

Par ailleurs, pour revenir sur la difficulté à trouver des bailleurs de fonds qui financent des expérimentations, la Fondation POWEO finance un certain nombre d'ONG sur des projets « classiques » et des projets plus innovants en matière d'énergies, et nous sommes ouverts à l'expérimentation. Par exemple, nous finançons la distillerie qui serait économe en énergie à Madagascar. Il faut cependant que ces projets d'expérimentation ne soient pas microscopiques, ponctuels, ne tenant pas compte de ce qui a été réalisé avant.

Intervention de Renaud BETTIN, du GERES : Le GERES (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités) fait du développement depuis 35 ans, et a donc eu le temps d'apprendre de ses échecs pour parvenir à des succès. Nous avons, depuis 2003, diffusés 1,3 million de cuiseurs économes au Cambodge. Vincent Dulong évoquait l'objectif fixé par le Réseau Global Alliance de 100 millions de cuiseurs : il suffit de monter 100 programmes comme celui du Cambodge pour les atteindre. Il existe une façon de faire, que nous avons apprise sur le terrain, avec les institutions locales, les ONG locales, comme ID, parce que nous n'avons pas de leçons à leur donner ; en revanche dans cette approche, le transfert de compétences est très important. Le succès d'un projet tient à deux choses essentielles : l'amélioration et l'appropriation.

Au sujet de la Finance Carbone, une précision : les logiques de marché n'ont jamais apporté de développement en Afrique, donc la Finance Carbone ne va pas sauver l'Afrique, et il s'agit d'un financement additionnel. D'autres financeurs, institutionnels ou privés, sont nécessaires ; il existe aujourd'hui des financements innovants et d'autres leviers qu'il faut activer.

Enfin, on entend partout aujourd'hui qu'il faut absolument reboiser, partout et sur des kilomètres, avec de la monoculture, avec des essences à croissance rapide, ... On ne va pas sauver la planète avec des arbres. Il existe des zones où il faut reboiser, Haïti en fait partie, l'Afghanistan aussi, mais il ne faut pas faire cela dans une logique carbone, et donc d'argent, mais dans une logique de maintien des sols, et donc de sécurité alimentaire. Et il vaut mieux aujourd'hui lutter contre la déforestation que reforester à tout prix et s'acheter une conscience.

Complément de Christophe BARRON : Il est vrai qu'il n'est pas forcément facile de convaincre des bailleurs de fonds de financer des expérimentations, mais cela est possible ; il y en a, et certains accompagnent ID. De fait, la Finance Carbone n'est pas « LA » solution, c'est une solution complémentaire, et c'est celle que nous avons trouvée pour un accompagnement sur la durée ; mais ce n'est hélas pas la Finance Carbone qui finance le lancement de nos projets.

Question de Thomas THIVILLON, d'Entrepreneurs du Monde : Le projet d'ID aux Comores intègre-t-il une réflexion sur une filière d'approvisionnement et de maintenance qui pourrait prendre le relais au moment où ID se retirera ?

R/ Pour ID, l'objectif est d'établir une filière locale de diffusion de cuiseurs qui pourra fonctionner durablement. Nous sommes pour le moment sur une solution d'importation dans la mesure où, pour l'instant – mais nous y travaillons – il n'existe pas de solution locale. Concernant les cuiseurs que nous importerons dans un premier temps, les fabricants avec qui nous sommes en relation proposent, à partir d'un certain seuil de diffusion, d'établir des usines de montage locales, donc de favoriser l'emploi et de mieux installer durablement la filière dans le pays. Et à terme, d'autres solutions complémentaires, par exemple du côté du solaire, émergeront peut-être ; mais, pour ce qui est du bois-combustible, notre idée est d'établir une filière locale durable, qui ait un modèle économique qui puisse perdurer.

Atelier de travail 1 : La coopération décentralisée

Animation

Nicolas MARTIN, *RSCop*

Témoignage

Alassane NDOUR, *Secrétaire général de la Région de Fatick (Sénégal), partenaire de la Région Poitou-Charentes*

RScop (www.rscop.com) est une coopérative spécialisée dans la responsabilité sociétale des organisations. Ses services sont destinés aux PME, TPE, associations et coopératives qui :

- Veulent s'engager dans une véritable démarche de développement durable en intégrant l'ensemble des facteurs qui la composent
- Veulent renforcer leurs compétences d'organisation et de gestion

Consultable sur : http://www.boliviavinti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 39

Nicolas Martin ouvre l'atelier en proposant de rappeler à tous la définition de la coopération décentralisée : il s'agit d'une forme de coopération comprenant toutes les relations d'amitié, de jumelage ou de partenariat nouées entre les collectivités locales d'un pays et les collectivités, équivalentes ou non, d'autres pays. La coopération décentralisée doit se concrétiser par la signature d'une convention entre deux autorités locales. Elle constitue la part d'action internationale des collectivités locales.

L'objectif de cet atelier est d'apporter des réponses méthodologiques aux associations à la recherche de fonds publics émanant des collectivités territoriales type Conseil Général, Conseil Régional, service coopération d'une ville.

Témoignage d'Alassane NDOUR, Secrétaire général du Conseil Régional de Fatick, sur la coopération entre sa région du Sénégal et la Région Poitou-Charentes



Alassane NDOUR est en charge de la coordination des projets de coopération décentralisée menés dans sa région.

La région de Fatick et la décentralisation au Sénégal

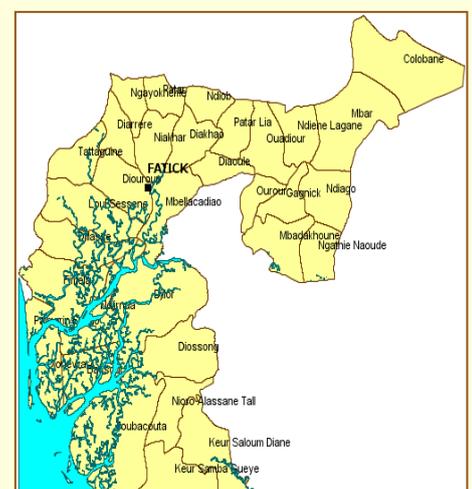
Le Sénégal en Afrique



La région de Fatick au Sénégal



La région de Fatick



Sénégal : 196 000 km² ; 14 millions d'habitants
Région de Fatick : 7 500 km² ; 600 000 habitants
Problèmes environnementaux dans la zone : salinisation des sols et déforestation
Budget de la Région : 800 000 € par an

Le Sénégal est un pays qui a une forte tradition de décentralisation : la communalisation date de 1872, la « ruralisation », de 1972, et la régionalisation, de 1996 (lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996)

La Région de Fatick et la Région Poitou-Charentes : une coopération décentralisée active

La coopération décentralisée est régie par l'article 17 du Code des Collectivités Locales au Sénégal.

Historique de la coopération entre Fatick et le Poitou-Charentes :

- 2004 : les premiers contacts sont établis;
- 2005 : Programme d'appui à la filière caprine (PAFC) ;
- 2008 : Programme de développement des énergies renouvelables (PRODER) et Programme Bourses Tremplin pour l'Emploi (BTE);
- 2010 : Programme d'Appui au Développement de l'Ecotourisme et Programme d'appui à la filière riz.

Fonctionnement de la coopération

Cadrage : Une convention cadre de coopération entre les 2 régions est définie chaque année par un comité de pilotage mixte. Elle établit les orientations à suivre à partir de l'évaluation de l'année écoulée. Il existe par ailleurs, pour chaque projet, des Conventions sectorielles, et des memoranda sont établis à la suite de chaque visite.

Bilans et évaluations : Chaque année, le Comité mixte de pilotage des programmes de la coopération établit le bilan des activités de l'année écoulée et valide les plans d'actions et budgets pour l'année à venir. Par ailleurs, des visites régulières d'échanges entre partenaires techniques permettent d'évaluer et d'enrichir les activités mises en œuvre.

Modes de financements

Par la Région Poitou-Charentes :

Le budget annuel est défini par le comité de pilotage mixte et voté officiellement par les deux assemblées territoriales. Le choix des activités à financer se fait sur la base de la discussion avec les élus et les autres acteurs des territoires associés, donc sur la base d'une discussion entre les deux Régions, et non pas sur l'analyse unilatérale par la Région Poitou-Charentes de propositions émises par la Région de Fatick.

Les actions financées répondent aux grands critères suivants :

- un défi commun aux 2 territoires (excellence environnementale, lutte contre le changement climatique, création d'emplois verts, etc.) ;
- la prise en compte des enjeux du développement durable pour la population de la Région de Fatick ;
- la valorisation des échanges et d'enrichissements mutuels entre les 2 régions.

Cofinancement possible des projets :

La coopération décentralisée permet de « lever » d'autres financements, dans le cas de la région de Fatick : le financement tri-annuel du MAEE (la Région de Fatick et la Région Poitou-Charentes ont rédigé une réponse commune à l'appel à projets) ; l'ADEME dans le cadre du programme FREE (financement régional pour l'environnement et l'énergie), etc.

D'autres cofinancements sont également possibles auprès d'autres bailleurs, notamment grâce aux activités initiées dans le cadre de la coopération décentralisée : FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial), la coopération allemande, l'ambassade de France, le Programme alimentaire mondial, la Fondation Intervida et d'autres ONG intervenant localement. ...

Atouts et contraintes des financements issus de la coopération décentralisée

Atouts :

- Les projets s'inscrivent dans la durée, avec une réévaluation conjointe des besoins pour le prolongement éventuel des activités ;
- C'est un mode de financement souple, basé sur une confiance réciproque : il permet de répondre rapidement aux besoins identifiés et de réorienter facilement les activités ;
- La coopération décentralisée renforce la crédibilité du Conseil Régional de Fatick et lui permet d'avoir accès à d'autres financements, notamment grâce à :
 - la stabilisation des cadres locaux (sinon peu enclins à rester plusieurs années en raison des faibles salaires de l'administration et des faibles moyens à disposition) ;
 - la mise à disposition de volontaires de la solidarité internationale ;
 - et la mise en commun des divers réseaux d'initiatives des collectivités locales et des acteurs de la coopération.

Points faibles :

- La coopération décentralisée est fortement soumise à la conjoncture économique et politique ;
- Les montants alloués sont relativement « faibles » ;
- Tendance à multiplier les petits financements et donc une certaine lourdeur administrative (comptabilité et « reporting »)
- Manque de personnel qualifié.

Le développement d'une filière de foyers améliorés : l'exemple d'un projet mené en coopération avec la région Poitou-Charentes

L'offre et la demande :

L'offre : Aménagement participatif des forêts (« mises en défens⁴ », reboisement, exploitation durable, etc.)

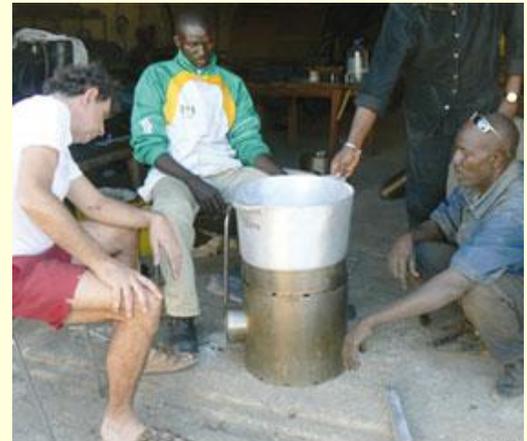
- Moyens : Privatisation du reboisement (notamment au niveau des Tanns)
 Elaboration d'un plan de gestion et de transfert aux populations

La demande : Diffusion d'équipements permettant de réduire la consommation d'énergie.

La démarche a été mise en œuvre progressivement : la diffusion de foyers améliorés faisait partie des premières activités initialement retenues pour la mise en œuvre du PRODER (Programme de développement des énergies renouvelables).

Les différentes étapes de la mise en œuvre du projet :

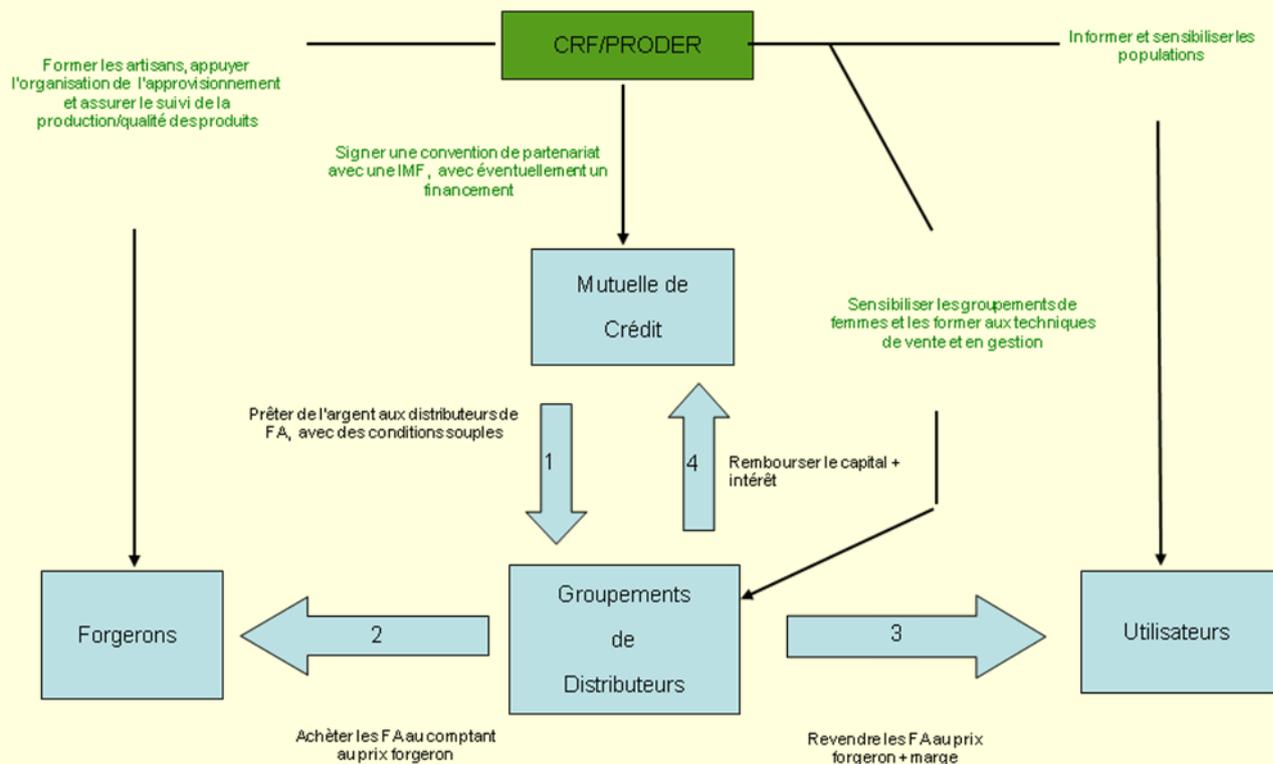
- Identification des différents modèles de foyers utilisés et des acteurs de la filière foyers améliorés et conventionnels ;
- Identification et formation d'artisans à la fabrication de différents modèles de foyers améliorés, par un enseignant du *Lycée pilote innovant* de Poitiers ayant mis au point avec ses élèves un type de foyer (rebaptisé ici Noflaye), en collaboration avec un technicien du CERER, spécialiste de différents modèles de foyers déjà diffusés au Sénégal (Jambar et Sakkanal) ;



⁴ Interdiction de couper du bois

- Première expérience de diffusion des foyers améliorés à travers des groupements de femmes et l'appui de deux institutions de micro-finance ;
- Recrutement d'un animateur / responsable de la composante diffusion des foyers améliorés ;
- Phase de mise au point du Noflaye (qui avait rencontré des problèmes de durabilité) et la formation des artisans à ces améliorations et à des modèles plus gros destinés aux usages collectifs ;
- Sur la base d'une gamme de fourneaux fiables et éprouvés, développement de la filière par l'accompagnement et la sensibilisation des différents acteurs ;
- Quelques commandes importantes (PAM, JICA,...) ont permis de renforcer les liens entre les producteurs, qui se sont organisés en GIE et ont capitalisé un certain fonds de roulement.

Présentation de la filière :



Particularités de l'approche mise en œuvre :

- La production et la vente des fourneaux ne sont pas subventionnées. Chaque acteur de la filière (producteurs, revendeurs, mutuelles) perçoit une marge (ou un taux d'intérêt) motivant son implication ;
- Le financement est destiné à l'animation de la filière (accompagnement, renforcement des capacités des acteurs), à des actions d'information et de sensibilisation (réunions dans les villages et communautés rurales, activités de sensibilisation à l'aide de pièces de théâtre et jeux, émissions radio, ...), à l'amélioration des modèles de fourneaux existants (pour obtenir des produits plus performants, moins chers, dont l'origine des matières premières est plus proche, ...) et au préfinancement de mutuelles.

Résultats :

- 755 fourneaux diffusés en 2009 ;
- 825 fourneaux diffusés en 2010 (avec une pause de plusieurs mois pour l'amélioration des modèles) ;
- Et l'objectif des 2000 fourneaux diffusés en 2011 est en passe d'être atteint, voire dépassé, avec plus de 1477 fourneaux diffusés au 28 octobre 2011 et plusieurs

importantes commandes en perspectives (dont plus de 800 par le Programme alimentaire mondial pour l'équipement de cantines scolaires au niveau national) ;

- Plus d'une centaine d'emplois verts créés entre 2009 et 2011: 25 Groupements de femmes engagés dans la commercialisation des foyers améliorés, 12 Artisans-Forgers fabricants de FA, 2 groupements de femmes travaillant dans la fabrication d'inserts céramiques, ...

Perspectives :

- Continuer à renforcer et autonomiser les acteurs de la filière ;
- Étendre les activités d'information et de sensibilisation ;
- Pérenniser le financement d'un animateur de la filière foyers améliorés : le niveau de formation des artisans est globalement faible, leur cohésion fragile, et le rôle d'animateur du réseau semble indispensable pour garantir la pérennité de la filière, à travers l'organisation de réunions de concertation des acteurs, le contrôle de la qualité des produits, l'appui à la recherche de contrats, ... Or, pour permettre une accessibilité maximale aux ménages de la région, les marges générées par la vente des fourneaux sont petites, et pourraient difficilement supporter le salaire d'un animateur. D'autres sources de financements sont donc à chercher pour pérenniser ce poste (Finance Carbone, pourcentage des bénéfices générés par l'exploitation des forêts revenant aux collectivités locales selon le programme de mise en aménagement participatif des forêts actuellement mis en œuvre dans la région, ...)

Echange avec les participants

Sophie BIALAIS-FERNAGU (Eau Vive) : Comment sont coordonnés les aspects financiers ?

Alassane NDOUR : L'Etat transmet un budget dédié aux compétences territoriales au Conseil Régional de 400 millions de Francs CFA (800 000 euros), dont 300 millions pour le fonctionnement et 100 millions pour l'investissement.

Le Conseil Régional de Poitou-Charentes a versé 500 000€ en 2010 au Conseil Régional de Fatick pour financer cinq projets différents. Grâce à la participation du Conseil Régional de Poitou-Charentes, un effet levier a eu lieu auprès d'autres bailleurs. C'est ainsi que le projet de reboisement a bénéficié d'un dispositif de financement complémentaire de 100 000 € sur 3 ans par le Fonds français pour l'environnement mondial. Il a également été possible d'obtenir l'appui de la coopération allemande et des services des eaux et forêts pour l'élaboration des plans d'aménagement des forêts (définitions des essences, localisation SIG, planification des lieux et période de plantation, etc.) A noter également l'aide d'Inter vida (ONG espagnole) de 30 millions de Francs CFA.

Mahel COPPEY (Bolivia Inti - Sud Soleil) : Dans le cadre de ces dispositifs de financement complémentaires, avez-vous « capté » des financements innovants (carbone) ou du monde privé ?

Alassane NDOUR : Les financements carbone ne sont pas faciles à obtenir en raison de la complexité des processus d'une part, et d'autre part en raison du « flou » des autorités compétentes en la matière. Pour le moment, l'Etat sénégalais ne souhaite pas « laisser » cette compétence aux collectivités locales. Il n'y a pas de lien possible aujourd'hui sur ce type de montage financier pour les projets portés par les collectivités territoriales. En revanche, depuis ces dernières années, de nouvelles pratiques ont émergé avec les ONGs et les collectivités territoriales, notamment pour répondre aux appels à projets financés par l'Europe. Ce sont des projets qui se veulent non étatiques et qui sont donc portés en étroite collaboration entre les ONGs et le Conseil Régional de Fatick.

Mahel COPPEY (Bolivia Inti - Sud Soleil) : Quels sont les acteurs à systématiser pour garantir la réussite d'un projet et donc son financement ?

Alassane NDOUR : La concertation et l'implication des acteurs est un facteur essentiel qui garantit la bonne conduite du projet localement. Le défi le plus difficile à relever est d'assurer la mise en cohérence des acteurs et de leur intérêt à mutualiser les pratiques. L'animation et la coordination du développement territorial revient au Conseil Régional. Il faut donc acquérir une certaine légitimité afin de faire vivre la mise en réseau des acteurs sur le terrain. De la coordination de ces acteurs dépend la mise en œuvre du développement et l'aménagement du territoire. C'est dans cet esprit que le Conseil Régional de Fatick met en œuvre des plateformes

thématiques (exemple : la plateforme *environnement*, qui regroupe les initiatives portées localement). Malheureusement il y a encore quelques difficultés pour mettre réellement en place cette volonté sur le terrain. Les compétences des gouverneurs sont en concurrence directe avec les compétences des collectivités locales. Les micros et éphémères initiatives de diverses petites associations sont difficilement coordonnables... puisqu'inconnues.

Alison DUNCAN (LPO) relate une expérience malheureuse d'une initiative axée sur les actions d'éducation à l'environnement à Saint-Louis, au Sénégal. Elle soulève un problème lié aux relations entre les institutions concernées, en l'occurrence le parc national, l'ambassade française et les collectivités territoriales. Le projet a même été abandonné à cause de la lourdeur administrative induite par ce type de partenariat et a abouti notamment à une certaine méfiance des uns envers les autres. Depuis, la LPO préfère travailler directement avec les ONGs sénégalaises qui sont sur le terrain.

Alassane NDOUR estime que le problème de la mise en cohérence des financements et des compétences est un enjeu déterminant pour le développement de son territoire. Le manque de clarté dans ce domaine peut créer des doublons ou la mise en compétition de différentes structures. Le Conseil Régional a l'expertise technique pour opérer la planification des actions à mener sur le territoire. Il faut que les ONGs rentrent plus en contact avec les institutions locales pour permettre la mise en cohérence de l'ensemble des dynamiques du territoire. Au niveau local, cela peut se concrétiser par la rédaction de convention où chacun est gagnant, car les actions sont validées et évaluées localement.

Gérard MOREAU (Senankunya) : Dans quelle mesure la coopération décentralisée influence-t-elle les projets sur le terrain ? Y a-t-il des « exigences » particulières réclamées par les bailleurs de fonds sur la méthodologie adoptée (choix de passer par des organisations communautaires existantes, création d'organisations communautaires) ?

Alassane NDOUR : Le projet financé dans le cadre de la coopération décentralisée n'intervient pas sur la méthode de travail choisie sur le terrain. Le projet de reboisement en est une bonne illustration. Le Conseil Régional est libre de travailler avec les habitants de manière collective ou privative. La collectivité s'appuiera sur la gestion communautaire existante et impulse une approche privée pour certaines terres afin de stimuler des initiatives de reboisement dans certaines zones tests et stratégiques. La privatisation des terres ne se fait pas tout azimut. Elle est concertée et ciblée sur les terres salées, notamment pour faire du bois d'œuvre ou d'énergie. La plantation d'eucalyptus devient un investissement important et qui implique les propriétaires dans le suivi des parcelles concernées. La combinaison de ces deux approches favorise donc l'obtention de bons résultats. La démarche collective ou privative dépend des objectifs fixés par les filières. La filière des pépiniéristes s'est constituée collectivement car cette méthodologie permet de s'inscrire dans la durée et de structurer l'offre localement. Les producteurs de foyers améliorés se sont constitués en GIE (Groupement d'intérêt économique) pour en faciliter la diffusion et structurer l'offre sur le territoire. Le Conseil Régional de Fatick pouvait compter sur un seul interlocuteur de confiance, tandis que le Conseil Régional de Poitou-Charentes se charge du financement de l'opération. Cette souplesse permet de travailler en bonne intelligence et améliore la réactivité sur le terrain.

Bruno SOTIN (Bolivia Inti - Sud Soleil) : Comment les collectivités, par le biais de projets de coopération décentralisée, peuvent-elles mettre en cohérence les acteurs locaux ?

Alassane NDOUR : L'un des intérêts principaux des projets menés dans le cadre de la coopération décentralisée est de pouvoir inscrire les acteurs dans une approche durable dans le temps. Les acteurs existant localement vont ainsi se trouver valorisés et respectés dans leur rôle incontournable d'agent de développement local. C'est l'exemple de la convention de partenariat établie entre le Conseil Régional et les caisses d'épargne sur le territoire de Fatick. Les négociations avec cette filière auront permis la mise en place d'un dispositif financier concret et efficace pour lutter contre le déboisement. S'inscrire dans la durée permet de mettre en confiance mutuellement et de structurer des filières. Ce qui permet d'enclencher des dynamiques de développement sur le territoire avec la création de nouvelles filières, la démultiplication des projets et d'activités localement.

Atelier de travail 2 : Fondations privées et mécénat d'entreprise

Animation

Didier LECLAIR, Bénévole à **Bolivia Inti – Sud Soleil**

Témoignages

Marie-Noëlle REBOULET, Déléguée Générale de la Fondation d'entreprise

POWEO & Louis-Marie POITOU, Responsable de programme à **Planète Urgence (Mali)**

Témoignage de Marie-Noëlle REBOULET, Déléguée Générale de la Fondation d'entreprise **POWEO**, sur le **financement de projets de développement par une fondation d'entreprise**



Consultable sur : http://www.bolivianti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 57

Caractéristiques d'une fondation d'entreprise

- Les fonds injectés dans la fondation par l'entreprise bénéficient d'une défiscalisation partielle ;
- Une fondation est d'intérêt général, elle ne doit pas favoriser les activités de l'entreprise qui la finance ;
- Son financement est constitué uniquement avec les fonds propres de l'entreprise, sans apports extérieurs (ni collecte de fonds, ni subventions publiques) ;
- Les structures financées doivent se trouver dans le même pays que celui de la fondation, les projets financés, eux, peuvent se situer à l'étranger. Il y a cependant possibilité dans les statuts de créer des prix ou des bourses qui peuvent financer une structure d'un autre pays. Egalement, certaines fondations d'entreprises agissent directement sur le territoire via leurs filiales ;
- Durée limitée : 5 ans (reconductibles) ;
- Dotation totale fixée à la création ;
- Il est important que l'ONG soit bien le porteur du projet financé et pas seulement une "boîte aux lettres" ;
- Les actions financées doivent rentrer dans un champ d'action précis définis dans les statuts de la fondation.

Les grands principes de la Fondation POWEO

Un objet d'intérêt général : « Favoriser, directement ou indirectement, l'accès à l'énergie des populations africaines les plus démunies afin de les aider à subvenir à leurs besoins essentiels. »

Trois priorités :

- Développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie.
- Renforcement des capacités locales pour favoriser le développement économique et social à moyen terme.
- Agir dans les domaines de :
 - l'investissement ;
 - la formation ;
 - l'innovation ;
 - la promotion de nouveaux équipements.



Deux modes d'action :

- Subventionner des projets d'ONGs françaises.
- Récompenser des opérateurs africains : le Prix de la fondation POWEO.

Données chiffrées 2008-2010 :

Tableau de bord	2010	2008-2009
Ressources		
Versements du groupe POWEO	300 000 €	450 000 €
Contributions des salariés		10 950 €
Projets d'intérêt général		
étudiés	44	45
acceptés et engagés	22 (dont 6 suites ou extensions d'actions 2009)	24
montant total engagé	317 900 €	352 779 €
subventions versées	266 385 €	200 882 €
subvention moyenne annuelle	14 450 €	14 700 €
part de la fondation dans le budget annuel des projets	22%	28%
ONG et collectivités concernées	22 (dont 8 soutenues en 2009)	20
Prix de la fondation POWEO		
Candidatures recevables	10	6
Lauréats	3	3
Montants alloués	30 000 €	30 000 €

Déposer sa demande de financement de projet auprès d'une fondation :

Il est important de se renseigner auprès de la fondation afin de connaître la procédure d'appel à projet et d'avoir le maximum d'informations pour monter un dossier complet et répondant aux attentes de potentiels financeurs.

Exemple de la fondation POWEO

L'appel à projets :

- 2 fois / an
- Fiche de pré-sélection de 2 pages (Informations administratives sur la structure, Cadre logique du projet) ;
- Dossier de demande de financement pour 1 an ;
- Tri des demandes au regard des critères de sélection de la Fondation ;
- Consultation d'experts pour avis ;
- Présentation des dossiers au Comité de projets, qui propose une sélection des meilleurs projets au Conseil d'Administration ;
- Décision du Conseil d'Administration (2 réunions par an) ;
- Signature d'une Convention annuelle.

La fondation POWEO accorde de l'importance à de nombreux critères lors de l'étude du dossier :

- La conformité des projets à l'objectif d'intérêt général défini par la fondation (les projets soutenant un développement à la fois économique et social, ont plus de chance d'obtenir un financement plus important qu'un projet soutenant uniquement un développement

social). La priorité des priorités est l'émergence ou le développement d'activités économiques locales et d'opérateurs privés locaux favorisant l'accès à l'énergie ; viennent ensuite les investissements énergétiques et les innovations socio-économiques et technologiques ;

- La qualité des acteurs : leur capacité à mener à bien le projet (références récentes dans le domaine considéré, connaissance de la zone d'intervention, compétence des personnes en charge du projet, existence et qualité des partenariats et des cofinancements) ; leur capacité à garantir le bon usage des moyens accordés (organisation interne, transparence, situation financière) ; leur bonne insertion dans le contexte local (partenariat avec une structure locale, cohérence avec les politiques nationales et les autres acteurs, collaboration avec les autorités et autres acteurs locaux, recours justifié et limité à du personnel du Nord) ;
- Les impacts du projet : économiques (valorisation économique de l'énergie, création de valeur ajoutée africaine, emplois, développement de compétences) ; sociaux (populations concernées, vie, travail et promotion des femmes, alimentation, santé ou éducation) ; environnementaux (émergence d'acteurs locaux favorisant les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique, émissions de CO₂ évitées ou réduction de la pollution locale, économies et/ou production de bois viable, utilisation efficace de l'énergie) ;
- La viabilité, pérennité et reproductibilité du projet : prise en compte des expériences antérieures, évaluation des risques et contraintes, des mesures sont prises pour assurer la pérennité des résultats, des indicateurs de résultats sont clairement identifiés ;
- La confiance entre les deux parties (fondation et association) est une chose très importante. Le facteur humain est un des éléments majeurs dans les choix des projets soutenus.

Sur une quarantaine de projets étudiés en 2010, la moitié ont reçu une aide.

Le Prix de la Fondation POWEO

Le Prix de la fondation POWEO est destiné à récompenser les actions déjà réalisées :

- de création ou développement de petits opérateurs privés africains (petites entreprises, coopératives, GIE ou associations, artisans du secteur informel, indépendants) ;
- agissant en faveur de la production ou de la distribution d'énergie d'origine renouvelable ou de l'amélioration de l'efficacité énergétique au profit des populations en difficulté en Afrique sub-saharienne.

Les entreprises pourront être : bureau d'études, fabricant, distributeur, promoteur ou réparateur d'équipements ou de services... Leurs activités devront favoriser l'accès à l'énergie des plus démunis en Afrique sub-saharienne.

Le « Prix de la fondation POWEO » est attribué au meilleur dossier de chacune des catégories suivantes :

- un « Grand Prix Poweo » pour tous types de candidats,
- Un prix « Femmes » distinguant une femme leader ou une entreprise créée par une femme,
- un prix « Co-développement » pour une action conduite à l'initiative de migrants installés en France ou réinstallés en Afrique sub-saharienne.
-

Chaque catégorie est dotée d'un prix d'un montant de 10 000 €.



Valeurs d'entreprise, valeurs associatives et questions d'éthique

Comme l'a dit Vincent DULONG, l'appel au mécénat d'entreprise soulève souvent de nombreuses questions, voire contestations, au sein des organisations de solidarité et de développement. La culture française est peu ouverte à ce mode de financement pour des raisons d'éthique, souvent associées à l'idée du *greenwashing* destiné à redorer l'image de l'entreprise ; la culture anglo-saxonne, moins à cheval sur cette question, pratique depuis longtemps le *Charity Business*. Les deux mondes (entreprises et ONG) peuvent mutuellement s'apporter compétences et visions différentes d'un projet.

Echanges avec les participants

Les échanges ont porté sur les critiques souvent adressées à l'égard du mécénat d'entreprise.

Q/ Lorsqu'une ONG et une fondation signent une convention, il est stipulé que la fondation peut se servir de l'image de l'ONG à des fins de communication.

Marie-Noëlle REBOULET : C'est vrai, mais certaines associations peuvent aussi alors y gagner une visibilité plus importante, auprès d'un plus large public. Les deux mondes (entreprise & ONG) peuvent s'apporter mutuellement de leurs compétences et de leurs visions d'un projet.

Q/ L'argent des entreprises paraît peu éthique.

Marie-Noëlle REBOULET : Il n'est pas moins « éthique » que d'autres modes de financement : on peut reprocher aux fonds étatiques d'émaner de structures qui vendent des armes, servent de soutien stratégique à des dictatures, pourvoient les fonds de certains conflits, sont co-responsables des politiques de l'OMC, etc. ; on peut dire des fonds des particuliers qu'ils viennent parfois avec un esprit néo-colonialiste ; ou encore, dire des fonds carbone qu'ils sont de véritables droits à polluer pour les pays du Nord ; etc. Aucun financement n'est « propre », vertueux de A à Z...

Q/ Qui dit entreprise, dit culture de résultat !

Marie-Noëlle REBOULET : Une fondation d'entreprise n'est pas forcément à l'image de l'entreprise elle-même ; elle est même souvent pilotée par des personnes issues du monde associatif, plus proches des ONGs que de l'entreprise.

Témoignage de Louis-Marie POITOU, de l'ONG Planète Urgence, sur la mise en œuvre d'un projet au Mali cofinancé par la Fondation d'entreprise Poweo



Consultable sur : http://www.boliviainiti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 170

Louis-Marie POITOU n'a malheureusement pas pu participer à l'atelier ; il nous a en revanche fait parvenir le support qu'il avait prévu d'utiliser pour son intervention, qui a été présenté par Vincent DULONG, Directeur de Bolivia Inti-Sud Soleil, au cours de l'atelier, et dont voici les éléments principaux.

« Projet Energie domestique dans la commune urbaine de Mopti »

Objectif général : Contribuer à la lutte contre la désertification et à la diminution de la vulnérabilité économique des populations de la ville de Mopti au Mali.

Contexte d'intervention et constats

- 96% de la consommation d'énergie domestique vient du bois et du charbon ;
- Cela représente 100 000 hectares de forêt par an ;
- Entre 2000 et 2020, la population de la zone devrait augmenter de 65% ;
- La ville de Mopti connaît d'importantes difficultés d'approvisionnement ;
- La consommation énergétique coûte en moyenne 20€ par mois et par famille ;
- La plupart des familles sont moyennement équipées en foyers de cuisson ;
- Parmi celles qui sont équipées, peu de foyers sont très performants.



Un projet précédent mené en milieu rural, avec les résultats suivants

- 3 caisses de vente à crédit mises en place par Planète Urgence à Fatoma, Konna et Sio ;
- Gestion par des associations locales de femmes ;
- 4500 foyers vendus, dont 3000 en 7 mois ;
- Un recouvrement des crédits variable selon les animatrices ;
- 22 % d'économie avec foyers Nafacama (1^{ère} génération).

Les partenaires techniques et financiers

POWEO, AVEC-Mali, Solafrika, Fonds canadien aux initiatives locales

La mise en œuvre du projet

Le volet Sensibilisation

Objectif spécifique : Sensibiliser les différentes couches sociales de la population de Mopti à la problématique de l'énergie domestique et des différentes solutions techniques proposées.

Activités menées et résultats obtenus :

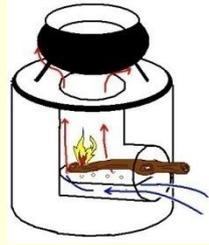
- 11 animatrices formées ;
- 264 séances d'animations ;
- Formation des gargotières ;
- Organisation d'événements autour de la promotion des FA ;
- Séances de sensibilisation auprès des aides ménagères ;
- Campagne de communication auprès des radios.

L'appui aux artisans

Objectif spécifique : Appuyer les artisans à proposer des produits de qualité, innovants et en quantité suffisante en matière d'énergie domestique.

Activités menées et résultats obtenus :

- Mise en place d'une association de producteurs, Benkadi ;
- Elaboration d'une charte de qualité ;
- Formation des artisans par les techniciens de Solafrika ;
- Mise en place de tests comparatifs.



La diffusion

Objectif spécifique : Appuyer l'adoption de solutions susceptibles d'améliorer la situation de l'énergie domestique dans la ville de Mopti grâce au crédit.

Activités menées et résultats obtenus :

- Diffusion de 4500 FA première génération ;
- Diffusion de 1500 FA de deuxième génération ;
- Diffusion de 100 bouteilles de gaz ;
- Fonds de roulement prêté par Planète Urgence.

Les différents types de foyers



Le foyer Sewa

- 4000 à 6000 FCFA (6 à 9.1 €)
- Numéro 6 à 10
- 45 % d'économie
- Charbon



Le petit Solaf « le foyer du cinquantenaire »

- 5000 FCFA (7,6 €)
- 35 % d'économie
- Bois et charbon

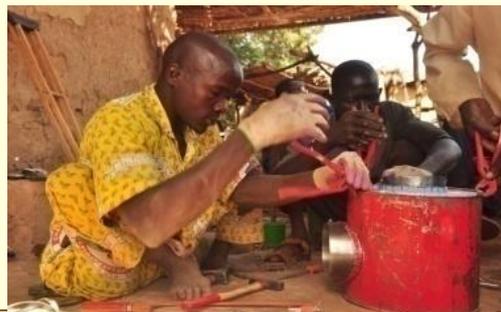


Le gros Solaf

- 8000 FCFA (12 €)
- Numéro 6 à 10
- 50 % d'économie
- Bois et charbon

Les défis à relever

- Assurer un approvisionnement régulier ;
- Maintenir un écoulement régulier des FA ;
- Assurer le remboursement des prêts (95% de recouvrement) ;
- Appropriation locale de la technologie ;
- Quelles alternatives au bois ?
- Changer d'échelle avec le soutien des partenaires techniques et financiers.



Atelier de travail 3 : La compensation volontaire Carbone

Animation

Jean-Jo HAMON, Trésorier de **Bolivia Inti – Sud Soleil**

Témoignages

Virginie ROGEZ, Chargée de Communication du Programme Action Carbone de la **Fondation GoodPlanet**

Renaud BETTIN, Responsable du Programme CO₂ Solidaire du **GERES**

Patrick FOURRIER, Chargé de mission Afrique à **Bolivia Inti – Sud Soleil (Guinée)**

Témoignage de Virginie ROGEZ sur le Programme Action Carbone de la Fondation GoodPlanet

Consultable sur : http://www.boliviainiti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 84

La Compensation Carbone : généralités

Le Programme Action Carbone

Action Carbone est un programme de la Fondation GoodPlanet qui développe et finance des projets de lutte contre le changement climatique. Les projets soutenus relèvent de deux catégories distinctes : « les projets de Compensation Carbone » et « les projets alternative carbone ». Les projets de Compensation Carbone interviennent dans les domaines de l'énergie et des déchets alors que les projets « alternative carbone » touchent l'agriculture et la forêt. Ces derniers ne sont pas, pour l'instant, éligibles à la Finance Carbone, nous allons donc aujourd'hui nous intéresser plus particulièrement aux projets de Compensation Carbone.



Le principe de la Compensation Carbone

Le principe de la Compensation Carbone est de réduire les gaz à effet de serre atmosphériques d'une quantité équivalente à celle que l'on a émise. Les émissions de gaz à effet de serre ont un impact global à la surface de la Terre, par conséquent, la quantité équivalente peut être compensée dans un autre lieu. C'est grâce à ce principe de **neutralité géographique** des émissions de gaz à effet de serre que des projets sont financés dans les pays en développement.

Les projets de Compensation Carbone financés par Action Carbone relèvent essentiellement de trois domaines : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la gestion des déchets. Action Carbone choisit de financer prioritairement des projets portés par des entités à but social (ONG, coopératives, petites entreprises, etc.), dont la motivation première est la mise en œuvre de projets dits « de solidarité internationale ». En effet, Action Carbone n'est pas l'acteur opérationnel sur le terrain, mais il accompagne les porteurs de projet dans l'ingénierie carbone afin de rendre possible l'accès à ce mécanisme de financement.

La Compensation Carbone n'est pas une fin, mais un moyen innovant de soutenir et de financer des projets de développement dans les pays du Sud. **Action Carbone accompagne les porteurs de projets dans l'ingénierie carbone** afin de rendre possible l'accès à ce mécanisme de financement ; mais il est important de souligner que ce mode de financement n'intervient qu'en complément des financements traditionnels existants.

La sélection des projets par Action Carbone est rigoureuse. Le cadre de référence est celui du Mécanisme de Développement Propre (MDP), créé par le Protocole de Kyoto, qui permet aux pays ayant des obligations de réduction des émissions de gaz à effet de serre de développer des projets dans les pays en développement. L'effet de ce mécanisme est double : le transfert de

technologies propres en direction des pays en développement et la génération de crédits carbone. Ensuite, le projet doit concerner les Réductions d'Emissions Vérifiées (VERs), c'est-à-dire les émissions pouvant être vendues sur le marché de la compensation volontaire. De plus, le projet doit avoir des conséquences bénéfiques économiquement et socialement pour les populations locales. Enfin, le projet doit être conforme à la Charte des bonnes pratiques pour les opérateurs de la Compensation Carbone réalisée par l'ADEME. L'objectif étant d'obtenir une labellisation du projet à des standards de compensation volontaire tels que VCS ou Gold Standard.

Le mécanisme de financement mis en place par Action Carbone se veut transparent : le programme est à but non lucratif, les sommes perçues via la vente des crédits carbone sont affectées à hauteur de 95 % pour le financement des projets dans les pays du Sud tandis que les 5 % restant sont consacrés aux frais généraux de la fondation GoodPlanet.

S'agissant du financement des projets, les fonds sont versés par Action Carbone en amont, c'est-à-dire par anticipation des crédits carbone, qui seront produits puis vendus. Les projets sont ainsi préfinancés, ce qui lève la barrière de l'accès au financement pour le démarrage des projets.

La carte ci-dessous présente la localisation des projets soutenus par Action Carbone :



Un exemple de projet : la construction de biodigesteurs en Inde

Contexte et enjeux

Le bois est la principale source énergétique des populations rurales indiennes. Cela conduit à l'épuisement des réserves forestières du pays.

4 enjeux principaux sont pris en compte par le projet :

- Préserver les ressources forestières ;
- Satisfaire les besoins énergétiques des populations rurales ;
- Prévenir les maladies liées à l'utilisation du bois de chauffe ;
- Eviter les émissions de méthane liées à la fermentation des excréments animaux.

Description du projet

Le projet a débuté en avril 2008 avec pour partenaire SKG Sangha, une ONG Indienne créée en 1992. Il s'agit de construire des réservoirs à biogaz accompagnés d'un bac de production de compost : les excréments du bétail sont introduits dans le réservoir à biogaz pour fermentation anaérobie, le méthane produit est utilisé en gaz de cuisson (et chauffage) et les effluents du réservoir sont valorisés en compost à usage agricole.



Réalisations

Entre 2008 et 2010, 1816 réservoirs à biogaz ont été construits. La labellisation Gold Standard a été obtenue en janvier 2010 et les perspectives pour 2011 étaient de 1200 réservoirs supplémentaires ; un prêt a pu être obtenu auprès de l'AFD (Agence française de développement).



Bénéfices

Grâce à ce projet, ce sont entre 5 et 7 tonnes de CO₂ équivalent par an et par réservoir qui sont évitées, soit environ 19 000 tonnes par an à terme. Outre la réduction des émissions de CO₂, les familles bénéficiaires disposent d'une technologie propre et renouvelable pour satisfaire leurs besoins énergétiques. Leur mode de cuisson est plus sain et plus propre. La vente locale du compost agricole leur permet de bénéficier de revenus supplémentaires. Action Carbone souhaite maintenant s'appuyer sur cette expérience indienne pour déployer des projets similaires en Afrique, des missions de terrain ont notamment été lancées au Mali.

Le processus de sélection des projets

1. Prise de contact avec l'ONG de terrain

La première étape est la prise de contact avec l'ONG qui porte le projet sur le terrain. Un certain nombre de documents doivent ainsi être fournis afin de s'assurer de l'éligibilité du projet à la Finance Carbone. Parmi ces documents, l'ONG doit décrire précisément le projet à travers la Note d'Identification de Projet (fiche « NIP », destinée à valider l'éligibilité du projet au cadre de référence MDP), elle doit également fournir des documents relatifs à son fonctionnement et son organisation tels que les statuts, les rapports annuels ou encore les comptes certifiés. Cette étape est primordiale : les documents permettent à Action Carbone d'évaluer le projet que l'ONG souhaite développer et sa compétence pour le mener à bien.

2. Déplacements sur site et étude de faisabilité approfondie

La deuxième étape est plus concrète puisqu'il s'agit d'effectuer des visites sur le terrain afin de rencontrer les équipes locales, les partenaires institutionnels et les futurs bénéficiaires, afin d'affiner la définition des besoins et de vérifier l'acceptabilité du projet par les bénéficiaires. L'objectif est de valider le document initial en fonction des réalités observées sur le terrain (périmètre du projet, scénario de référence, estimation des réductions d'émissions, etc.). C'est lors de cette étape que le plan de financement est élaboré avec l'intégration et la place des crédits carbone au sein du projet.

3. Référencement du projet, contractualisation avec le porteur de projet

La troisième étape consiste à consolider le plan de financement et à définir la part des crédits carbone au sein du projet. Le montage financier doit prouver que le projet n'est pas réalisable sans l'apport des fonds carbone.

Enfin, le projet est présenté aux bailleurs de fonds de la Fondation GoodPlanet. La dernière étape est celle de la contractualisation entre la Fondation et le porteur de projet.

Le dimensionnement

Il est important de préciser que le programme Action Carbone soutient des projets de toute taille afin de répondre à des besoins tant locaux que nationaux, l'enjeu principal reste le potentiel de diffusion du projet présenté.

Dans le portefeuille Compensation Carbone, bien que les projets en-dessous de 5 000t CO₂ éq par an soient éligibles, le budget prévisionnel du projet doit être en conformité avec la quantité de réductions d'émissions de GES envisagées.

Les bénéfices

Pour finir, Action Carbone s'attache à relier la lutte contre le changement climatique aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. En effet, les projets soutenus répondent à des critères économiques, sociaux et environnementaux tels que la création d'emplois et de revenus supplémentaires pour les populations bénéficiaires, la transmission de savoir-faire, l'amélioration des conditions de vie ou encore la préservation des ressources naturelles et l'accès à une énergie propre et renouvelable.

Témoignage de Renaud BETTIN sur le Programme de Compensation Carbone du GERES



Consultable sur : http://www.boliviainiti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 100

Le GERES : Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités

Le GERES (www.geres.eu) est une ONG créée en 1976, qui compte aujourd'hui 200 collaborateurs en France (25 au siège) et dans les Pays en voie de développement (45 en Afghanistan). Elle est présente dans 12 pays d'Asie et d'Afrique. Le GERES est un acteur reconnu sur la scène internationale, notamment pour son expertise sur la biomasse-énergie. C'est la première ONG française à avoir accédé aux mécanismes de la Finance Carbone.

Le GERES est le lauréat de plusieurs prix internationaux (*Ashden Award, Energy Globe Award, PCIA*) et participe activement aux sommets internationaux sur le climat.

CO₂ Solidaire : Le programme de Compensation Carbone du GERES

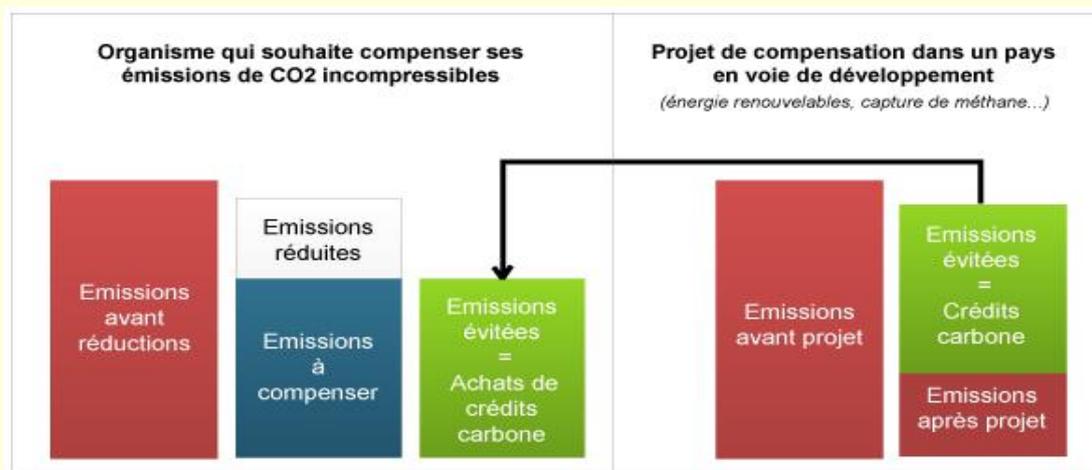
En lançant son programme de compensation en 2004, le GERES a joué un rôle de précurseur et de « défricheur ». La Finance Carbone présente en effet, une certaine complexité technique et un investissement important en termes d'encadrement. La particularité du fonds carbone du GERES est aussi d'avoir été intégré au sein même de l'ONG. Le GERES est donc à la fois, capteur de fonds de compensation et acteur de terrain. Ceci lui permet de limiter les intermédiaires et d'être présent du début à la fin des programmes. 40 projets sont en cours actuellement.

Pour le GERES, la Finance Carbone n'est pas une fin en soit, mais un moyen de découpler les actions de développement. Sur un budget annuel de 7 millions d'euros, les fonds carbone représentent un quart du financement.

La Compensation Carbone Volontaire

La Compensation Carbone repose sur le principe qu'une quantité donnée de gaz à effet de serre émise dans un endroit peut être « compensée » par la réduction ou la séquestration d'une quantité équivalente de gaz à effet de serre en un autre lieu. Elle intervient dans une démarche préalable de réduction des émissions et constitue en quelque sorte, la part incompressible des émissions de CO₂.

La compensation volontaire s'applique aux acteurs non soumis aux obligations du protocole de Kyoto (par exemple les collectivités, particuliers ou entreprises non soumises à quotas).



Le principe de Solidarité climatique

Face au constat du changement climatique mondial, la responsabilité historique des pays industrialisés du Nord est indéniable. L'injustice est d'autant plus réelle que les pays du Sud sont souvent démunis pour y faire face et leur population très vulnérable.

Ainsi, au-delà de la dimension environnementale, CO₂Solidaire propose d'intégrer la compensation carbone à la démarche RSE de l'entreprise ou de l'événement sur la base du principe de Solidarité climatique.

La réduction des émissions de CO₂ des pays du nord doit donc aussi s'accompagner d'un soutien aux opérations de développement durable des pays du sud. Il s'agit de permettre à ces populations d'améliorer leurs conditions de vies, sans accentuer les dérèglements climatiques et leur permettre de s'adapter à ces évolutions.



La Plateforme Ethicarbone

De ce point de vue, l'Afrique est un continent particulièrement vulnérable face aux dérèglements du climat. Si nous voulons agir durablement, la présence sur le terrain est indispensable, car une confiance réciproque doit s'instaurer entre les acteurs *Nord* et *Sud*. Le GERES considère par exemple, qu'il faut renforcer les compétences des acteurs du Sud pour que les pays du Nord n'imposent pas leurs méthodes et leurs objectifs de vente de crédit carbone. Afin de leur permettre de développer leur propre capacité de négociation, il a mis en place à Bamako une Plateforme d'Animation Finance Carbone pour l'Afrique de l'Ouest (Mali, Bénin, Burkina, Ghana, Nigeria). Elle a pour but d'identifier les porteurs de projet, de les aider à franchir les barrières techniques d'accès à la Finance Carbone, de les accompagner dans la commercialisation des fonds carbone. Dans le cadre de ce projet, 8 fiches-outils ont été élaborées, disponibles en ligne (www.geres.eu/fr/ouvrages/218-fiches-outil-ethicarbone), à l'image de celle-ci :

FICHE OUTIL N°3

COMPRENDRE LA COMPENSATION VOLONTAIRE

La compensation volontaire

► Qu'est-ce que c'est ? ◀

- La compensation carbone est une **démarche volontaire, responsable et éco-citoyenne**.
- Les individus, les entreprises et les entités publiques peuvent compenser **leurs propres émissions de CO₂**, générées par une activité : transport, chauffage, production d'énergie, etc.
- La compensation est **la dernière étape** d'une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui doit privilégier et démarrer par une réduction des émissions à la source.
- La compensation carbone consiste à financer, sur un projet mis en œuvre dans un pays en développement, une économie de gaz à effet de serre équivalente à ses émissions résiduelles dont on souhaite limiter l'impact sur le climat.
- Ce mécanisme se base sur le concept de « **neutralité géographique** » : une quantité donnée de CO₂ émise dans un endroit peut être « compensée » par la réduction ou la séquestration d'une quantité équivalente de CO₂ en un autre

1 **Comment compenser ?**

On compense à travers des projets permettant soit de capter le CO₂ (plantation d'arbres, puits de carbone) soit de diminuer les émissions de CO₂ (efficacité énergétique, énergies renouvelables à la place d'énergies fossiles).

2 **Qui compense ?**

Les principaux acteurs de la demande de crédits carbone volontaires sont :

- Les entreprises
- Les particuliers
- Les évènements et associations

3 **Comment ça fonctionne ?**

La démarche de compensation comporte 3 étapes :

1. Le calcul des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
2. La réduction à la source de ces émissions.
3. La compensation des émissions incompressibles par le financement d'un projet permettant une économie de CO₂.

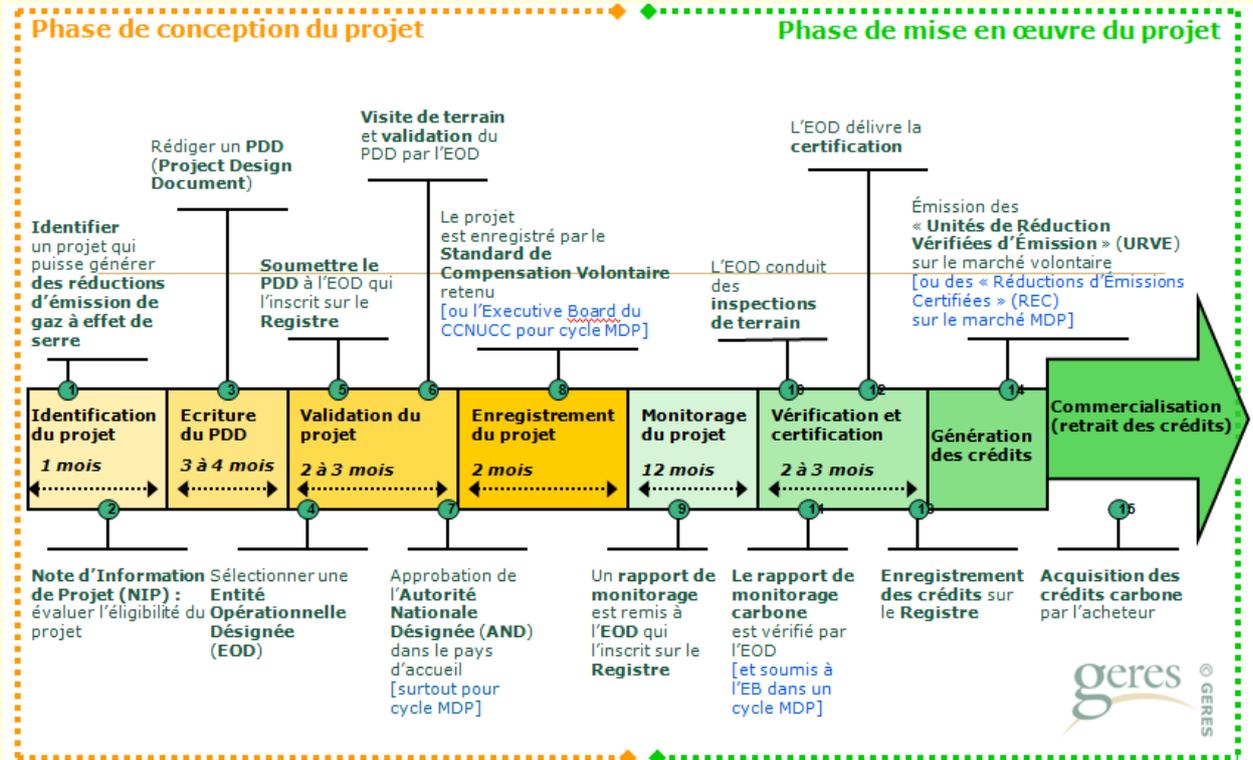
4 **Attention !**

La compensation est une **solution de dernier ressort**. La première étape d'une démarche volontaire et éco-citoyenne est de réduire ses émissions à la source. La compensation doit donc toujours s'accompagner d'une mise en œuvre efficace de solutions énergétiques alternatives ou d'efforts de réduction des émissions.

Le GERES cherche également à faire descendre l'information vers les porteurs de projets en France en mettant à leur disposition des outils méthodologiques :

- les étapes du Financement Carbone ;
- les fiches outils ;
- le guide des bonnes pratiques Climat/Energie/Développement.

Les étapes principales d'un cycle de projet Carbone



Des exemples concrets de projets de développement accédant au Financement Carbone

Le GERES utilise la Finance Carbone dans des projets de développement économes en CO₂.

Le Projet NLS – New Lao Stove au Cambodge

- Des impacts environnementaux : lutte contre la déforestation, impacts socio économiques : création d'emplois (1500), économie de combustible et amélioration des conditions sanitaires ;
- Une action en amont : intégration d'une politique de gestion durable de la forêt et en aval : réduction de la consommation de bois ;
- L'intégration au sein de filières privés : production et diffusion ;
- Transférer une technologie simple et adaptée, limiter la précarité énergétique et préserver les ressources forestières.



**« De la cuisson des repas...
A la déforestation en Afrique :
Quels financements pour quels projets ? »**

Les résultats depuis 2003 :

- 1 300 000 de fours améliorés diffusés dans près de 18 provinces ;
- 360 000 ménages bénéficiaires, soit plus de 50% de la population urbaine cambodgienne ;
- 30 centres locaux de production ;
- 5000 ha de forêt préservés ;
- Des actions périphériques.



La diffusion de chaudières Hammams améliorées au Maroc

Objectifs :

- Améliorer la performance énergétique des hammams et les sécuriser;
- Mise en place d'une filière durable de biomasse-énergie;
- Réduire la pollution des hammams (fumées nocives, eau de lavage).



Impacts sociaux :

- Limitation des fumées nocives;
- Facilitation de l'accès des populations modestes aux établissements ;
- Sécurisation des établissements.

Impacts environnementaux :

- Diminution de la consommation en bois (50%) et en eau (30%) ;
- Réduction de la déforestation et des niveaux de pollution ;
- Diminution des émissions de CO₂.

Impacts économiques :

- Diminution des quantités de bois et d'eau achetées par les établissements ;
- Stabilisation du prix et de la qualité du bois.

La diffusion de filtres à eau au Cambodge

Objectif : Diffuser 700 000 filtres à eau en céramique entre 2011 et 2017

Bénéfices socio-économiques :

- Réduction des impacts négatifs de l'eau contaminée sur la santé ;
- Economies financières sur les combustibles ;
- Réduction des fumées intérieures nocives ;
- Réduction de la pénibilité liée à la collecte de bois (femmes et enfants) ;
- Création d'emplois locaux.



Bénéfices environnementaux :

- Préservation des ressources forestières et la biodiversité ;
- 1 834 862 téqCO₂ évitées sur 7 ans.
-
-
-
-
-

Témoignage de Patrick FOURRIER sur un projet mené par Bolivia Inti-Sud Soleil en Guinée avec un processus de Financement Carbone



Consultable sur : http://www.boliviainiti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 113

« Comment capter des crédits carbone ? Cas du projet pilote de 2 500 cuiseurs à haut rendement énergétique pour les femmes de la région de Kindia (Guinée – période 2010/2012) »

L'objectif de Bolivia Inti – Sud Soleil (BISS) dans ce projet est de mettre en place une filière économique complète. L'apport financier initial est apporté par l'Union Européenne, la Fondation POWEO et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Le Financement Carbone dans ce cas est un moyen de pérenniser l'action sur le long terme.

Des conditions préalables favorables

Tout d'abord, un certain nombre de critères sont réunis pour accéder à ce type de financement :

- Le projet propose de diffuser un équipement à forte réduction de consommation de bois et donc économe en CO₂ ;
- Les impacts socio-économiques sont élevés ;
- La CDC Climat est disposée à financer l'étude ;
- BISS a une expérience dans ce domaine puisqu'elle a engagé un processus similaire dans les Andes qui a obtenu le label Gold Standard en août 2011. Un processus équivalent est conduit au Pérou.



The Gold Standard
Premium quality carbon credits

Le choix d'un label : Gold Standard

Le label Gold Standard est l'un des plus sérieux et des plus reconnus notamment pour sa plus value sociale. Il est aussi très exigeant. C'est ainsi qu'en mars 2010, BISS décide d'embaucher une stagiaire en Master « Droit de l'environnement », qui sera chargée de « défricher » les contours du processus de labellisation.

Le cycle de labellisation comprend une phase de conception et une phase de réalisation qui peuvent s'étendre sur une période de 2 à 3 ans minimum avant l'acquisition et la commercialisation des crédits carbone par le détenteur. La démarche est cadrée et les différentes étapes normalisées :

Vérifier l'éligibilité du projet

La première étape a consisté à démontrer que le projet était éligible :

- L'équipement diffusé doit être réducteur d'émissions carbone ;
- La part de Financement Carbone doit être additionnelle à d'autres financements ;
- Le projet doit être mené de façon transparente et vérifiable, on suivra donc une comptabilité rigoureuse des outils diffusés au travers d'un registre unique ;
- Il doit apporter une forte contribution au Développement Durable pour la population locale.

Une méthodologie rigoureuse

La méthodologie doit s'appliquer à enlever de l'opacité au projet. Pour cela, le porteur de projet doit :

- Organiser la « Consultation des parties Prenantes » en conviant les acteurs locaux, les institutionnels, les représentants de la société civile, à une réunion largement ouverte d'information sur le projet ;
- Conduire des enquêtes de consommation de combustible dans les ménages ;
- Gérer le fichier unique des cuiseurs, garantissant une traçabilité des outils diffusés.

Embauche d'une Chargée de mission MDP

Dans la continuité du travail préliminaire, et pour mener à bien le travail au plus près du terrain, BISS a embauché une chargée de mission MDP à temps plein. Sa tâche consiste à :

- Caractériser les populations bénéficiaires ;
- Mesurer les économies réelles de combustible dans les ménages utilisateurs du cuisEUR à bois économe ;
- Calculer les émissions de CO₂ évitées.
- Rédiger et déposer le document de synthèse auprès de la Fondation Gold Standard.

Une méthodologie de calcul approuvée par la CCNUCC⁵

La méthodologie est extrêmement cadrée, puisqu'elle émane de la Convention Cadre des Nations Unies. Le calcul des émissions de carbone se fait selon une formule scientifique conventionnelle. L'ensemble de la démarche est ensuite consignée dans un rapport qui doit démontrer l'efficacité du projet et la réalité des économies d'émissions de carbone : le PDD (Project Design Document). Celui-ci sera examiné par la Fondation Gold Standard qui statuera sur l'obtention du label.

Le label obtenu, le processus continue

Une fois le label obtenu, le suivi du projet consiste à organiser le « Monitoring » :

- Enregistrement du projet ;
- Trouver des acheteurs de crédits carbone ;
- Négocier les prix ;
- Suivre les réductions sur la durée du projet ;
- Se faire auditer et certifier ;
- Vendre les crédits.

Freins / points à améliorer

L'expérience menée par BISS au travers de ce projet en Guinée nous amène à quelques réflexions et interrogations :

- Quelles places pour les microprojets ?
- Quelles possibilités pour les porteurs de projets africains ?
- Un processus du grand écart entre une technicité occidentale poussée et le contexte du projet (équiper une famille Soussou d'un cuisEUR) ;
- Quel est le coût du processus de labellisation ?



Leçons apprises

Le projet Guinée, nourri de l'expérience andine, nous conforte dans l'idée que l'action humanitaire est un métier à part entière et qu'on ne peut pas se lancer dans une opération de financement Carbone sans étude préalable et compétences spécifiques. Il nous montre que l'accès au Financement Carbone est un processus long et complexe dans lequel la charge de travail et le coût qu'il engendre sont à prendre en considération. On doit ainsi admettre que si des financements conséquents sont possibles, la démarche n'a de sens que si le projet est d'envergure. Enfin, il est important d'avoir en tête que la Finance Carbone, processus long et complexe, est un savoir du Nord qu'il est indispensable de transmettre au Sud.

Echanges avec les participants

Q/ Le Financement Carbone paraît compliqué et cher, quels sont les avantages par rapport aux financements classiques ? Quels sont les engagements du porteur de projet ?

Renaud BETTIN : L'intérêt du Financement Carbone est de faire grandir un projet éprouvé à partir d'une expérience de base. Il permet la massification de la diffusion des outils économes en CO₂. Il doit être considéré comme un financement additionnel.

⁵ Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Virginie ROGEZ : Avec la Finance Carbone, le porteur de projet s'engage dans la durée. A Action Carbone, les fonds sont versés par anticipation des crédits carbone qui seront dégagés, le porteur de projet doit donc tenir les prévisions et assurer un monitoring précis du projet et un suivi efficace des bénéficiaires.

Patrick FOURRIER : Le Financement Carbone prouve qu'on ne s'improvise pas porteur de projet. Il faut acquérir un certain niveau de professionnalisation.

Q/ Comment se prémunir contre les prédateurs de la Compensation Carbone ?

Renaud BETTIN : Le GERES se positionne en contre-pouvoir sur le carbone : il s'agit de donner aux pays du Sud les clés pour gérer eux-mêmes les crédits carbone dégagés par leurs projets.

Virginie ROGEZ : Au moment de la contractualisation entre le financeur et le porteur de projet : les modalités de la Compensation Carbone et du financement doivent être explicites.

Patrick Fourrier : C'est pour ne pas laisser uniquement les cabinets financiers experts et les agences spécialisées intervenir dans ce domaine que BISS a souhaité s'engager et travailler à mieux comprendre le mécanisme de financement par la compensation carbone.

Q/ Quelle est la part des crédits carbone dans le financement d'un projet ? A-t-on un recul sur la rentabilité d'un Financement Carbone ?

Patrick FOURRIER : Le budget de BISS comporte 50% de fonds propres, 20% de fonds publics et 30% de fonds privés (dont environ 20 % sont issus du Financement Carbone). Ce n'est donc pas un financement principal, mais un financement additionnel. On doit financer en avance de phase, avant l'obtention du Financement Carbone. Cela dépend aussi de la performance des solutions mises en place, les projets avec des niveaux de compensation très importants, peuvent permettre de les financer à 100%.

Virginie ROGEZ : La première question que le porteur de projet doit se poser est ce qu'il attend de la Finance Carbone : si c'est un financement additionnel ou s'il est indispensable pour lancer le projet. La réflexion préalable sur l'éligibilité du projet à la Finance Carbone est essentielle.

Q/ La première année fait peur, l'investissement est énorme, il y a un gros risque...

Virginie ROGEZ : Action Carbone ne s'engage que lorsque le niveau de risque est jugé suffisamment bas. Les fonds sont avancés en amont (financement « up-front »), la Fondation doit donc être sûre que le projet sera suffisamment solide pour se développer.

Patrick FOURRIER : c'est toute la difficulté des ONG comme BISS dont tous les fonds qui restent limités, sont mobilisés afin d'équiper les familles de cuiseurs solaires et écologiques. Difficile d'expliquer aux adhérents qu'une somme d'argent est consacrée à ce type de démarche qui comporte un risque. Des financements en amont comme ceux d'Action Carbone sur les projets Andins de BISS sont bienvenus.

Q/ L'éducation à l'environnement est-elle éligible ?

Virginie ROGEZ : Non en tant que telle, mais la partie éducation peut constituer une partie du projet.

Patrick FOURRIER : Le projet mis en œuvre doit apporter un système qui évite des émissions de CO₂ par rapport à une situation sans le projet.

Atelier de travail 4 : La Micro-finance

Animation

Pierre THEVENOT, RScop

Témoignages

Thomas THIVILLON, Responsable Entreprenariat Social à *Entrepreneurs du Monde (Burkina Faso)*

Après un tour de table des participants (souvent venus à titre individuel, mais membres de petites associations), Thomas THIVILLON a présenté l'action d'Entrepreneurs Du Monde (EDM) dans le champ de la micro-finance, en lien avec les réchauds améliorés et les réchauds à GPL.

Témoignage de Thomas THIVILLON sur les projets de micro-finance menés au Burkina Faso par Entrepreneurs du Monde

**ENTREPRENEURS
du Monde**

Consultable sur : http://www.bolivaianti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 126

Quelques mots sur l'association

Entrepreneurs du Monde (EDM) est, depuis 1998, une association spécialisée dans l'appui au développement d'activités génératrices de revenus dans les zones défavorisées (bidonvilles, zones rurales) de 13 pays, principalement en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud Est, via :

- L'appui technique et financier aux institutions de micro-finance (IMF) ;
- Le soutien aux filières économiques locales.

EDM agit de préférence au travers de **partenaires locaux** partageant les mêmes principes qu'elle. Elle les aide à développer leurs activités. Si aucun partenaire n'a été identifié, elle met directement en place ces activités et favorise l'émergence d'une entité locale pour porter le projet. Dans les deux cas, elle intervient selon les principes d'action suivants :

- **Etre proche des familles bénéficiaires** : les agences sont implantées dans les bidonvilles, où sont également recrutés les agents-conseil qui seront formés et encadrés. Des comités de bénéficiaires participent à la définition des actions ;
- **Etre flexible pour toucher les plus pauvres** : chaque dossier est étudié au cas par cas et les montants des remboursements et de l'épargne à mobiliser sont adaptés à la capacité de la famille ;
- **Proposer un prêt et un outil d'épargne** : EDM accompagne au long terme les micro-entrepreneurs en leur apportant le nombre de micro-prêts successifs nécessaires pour créer et/ou développer une micro-activité, et des outils d'épargne adaptés pour de vitales petites économies ;
- **Construire un accompagnement complet** : de nombreux services non financiers aident les bénéficiaires à améliorer leurs conditions de vie : apprentissage d'activités rémunératrices, aide à la gestion, orientation vers des organismes sociaux sélectionnés, accompagnement des jeunes dans la construction de leur projet professionnel et leur recherche d'emploi ;
- **Planifier l'autonomisation du projet** :
 - construire une équipe locale solide et compétente
 - organiser une structure institutionnelle légale
 - autofinancer progressivement l'activité de microcrédit
 - trouver des subventions locales pour les services non financiers

Entrepreneurs du Monde et la cuisson écologique

L'association EDM s'est intéressée à la cuisson écologique en partant du constat que **les micro-entrepreneurs sont souvent pris dans un piège énergétique** : l'énergie de cuisson, part importante du budget familial, grève les ressources qui permettraient d'investir dans des activités génératrices de revenus. La diffusion de techniques de cuisson économes est donc devenue un enjeu particulier pour EDM.

L'implication d'EDM en micro-finance a suivi tout naturellement, car si les solutions techniques existent et sont souvent déjà disponibles localement, le frein à leur adoption massive est le plus souvent financier. Proposer des formes de crédit adaptées à chaque acteur de la filière permet de lever plusieurs barrières à l'adoption des cuiseurs économes : la faible capacité d'épargne et les incidents de trésorerie des bénéficiaires, l'absence ou les carences des fabricants et/ou du réseau de distribution, le déficit d'information sur les coûts des différents combustibles.

Au Burkina Faso et dans un projet pilote en Haïti, la démarche d'EDM se concentre sur les utilisateurs finaux, mais également sur la filière (fournisseurs, grossistes, détaillants), afin d'assurer la disponibilité de cuiseurs adaptés au mode de vie local, leur prix abordable, leur acheminement jusqu'aux ménages, et l'information à grande échelle. En particulier, au Burkina Faso, EDM a contribué à l'émergence du réseau de distribution de réchauds GPL (l'institution de micro-finance soutenue par EDM accorde des micro-crédits aux détaillants), et a soutenu la demande finale via deux produits de micro-finance : le microcrédit à la consommation et l'épargne objectif.

EDM soutient les IMF en fonction de leur degré de maturité : fonds de crédit à taux zéro et subvention des déficits de fonctionnement. En proposant aux IMF des produits de micro-finance centrés sur la cuisson écologique, EDM contribue à une meilleure visibilité de l'IMF (offre plus large) et à une meilleure solvabilité des emprunteurs.

Avant de lancer un projet de Micro-finance...

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte en amont de la mise en place d'un projet :

- Si le micro-crédit peut être une solution pour participer à la lutte contre la déforestation et développer des projets qui s'attachent aux économies d'énergie et à l'indépendance énergétique des familles, ce n'est pas pour autant une solution unique : **il s'agit d'un complément, d'un outil parmi d'autres.**
- **Le microcrédit n'est pas le seul outil de micro-finance, et il n'est pas adapté dans tous les cas de figure** : pour un investissement de faible montant (inférieur à 20-25€), proposer des services d'épargne (payante) peut s'avérer plus intéressant. Autre option : le paiement du bien en plusieurs fois sans frais ;
- Pour faire le choix des bons outils financiers, **une étude préalable est indispensable** ;
- **La gestion de crédit demande des compétences spécifiques** et un suivi local ; se lancer seul peut être risqué. Il est conseillé d'identifier des IMF partenaires (les rencontrer sur place, rencontrer d'autres acteurs, distinguer les IMF sociales et commerciales, identifier le taux de fidélisation des emprunteurs), ou des coopératives d'épargne crédit / des mutuelles de solidarité (plus implantées en milieu rural) ;
- Mais **attention à ne pas déléguer trop de missions à l'IMF** qui ne peut de même être multi-compétente. Il est souhaitable que l'accompagnement et la sensibilisation technique soit réalisés par un autre opérateur, de même pour le transport et la diffusion des réchauds.

Echanges avec les participants

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de l'échange, donnant lieu aux précisions suivantes :

- **Sur le taux de remboursement des micro-crédits** : 98% des crédits alloués dans le cadre du projet au Burkina Faso ont été remboursés, dont 75-80% à l'échéance prévue ;
- **Sur les freins que rencontre la micro-finance en termes de pression sociale** : En cas de non-remboursement de prêts à un groupe solidaire, EDM passe à des prêts à un groupe (pour faciliter les réunions de suivi), mais sans responsabilité solidaire.
- **Sur les taux et les garanties : les plus pauvres peuvent-ils accéder au micro-crédit ?**
Encore une fois, le micro-crédit n'est pas toujours l'outil adapté : même si les IMF demandent moins de garanties que le système bancaire, elles demandent bien au moins un garant (qui dépose une partie du montant du prêt). Les organismes de micro-crédit ont pour enjeu d'assurer leur propre pérennité ; ils ne peuvent donc pas pousser au crédit pour tous, dans la mesure où ils risqueraient eux-mêmes de ne plus être en mesure de remplir leurs engagements.

Plénière de clôture : Les enseignements de la journée

Animation

Rozenn Paris, Directrice adjointe de **Bolivia Inti – Sud Soleil**

Interventions

Animateur de chaque atelier : **Nicolas MARTIN** (RScop), **Didier LECLAIR** (Bolivia Inti – Sud Soleil), **Jean-Jo HAMON** (Bolivia Inti – Sud Soleil), **Pierre THEVENOT** (RScop)

Maude GENTIT, Chargée de mission « Désertification » au **CARI (Centre d'actions et de réalisations internationales)**, animateur GTD (Groupe de travail sur la désertification)

Darwin CURTIS, Fondateur de l'institut nord-américain **SHE (Solar Household Energy)**

Vincent DULONG, Directeur de **Bolivia Inti – Sud Soleil**

La table ronde de clôture a débuté par une synthèse des 4 ateliers de l'après-midi, chacune présentée par son animateur. Les informations qui y ont été données sont retranscrites dans la synthèse des ateliers qui figure dans les pages précédentes.

Intervention de Maude GENTIT, Chargée de mission « Désertification au CARI (Centre d'actions et de réalisations internationales), animateur GTD (Groupe de Travail sur la Désertification)



Consultable sur : http://www.boliviainiti-sudsoleil.org/spip.php?page=article&id_article=546, page 143

Le CARI est une association de solidarité internationale qui travaille surtout à la lutte contre la déforestation à travers l'animation de réseau d'acteurs impliqués dans cette lutte. Nous travaillons également, sur le terrain, à la promotion de l'agro-écologie, notamment au moyen de projets de réhabilitation des oasis au Maghreb et au Sahel. Le CARI est, par ailleurs, animateur du Groupe de travail sur la Désertification (GTD), qui sera présenté un peu plus loin.

« Consolider l'impact des actions de lutte contre la désertification sur le terrain par le plaidoyer »

Les interventions de ce matin ont montré que la déforestation en Afrique, et plus particulièrement au Sahel, fait partie de la problématique globale de la désertification et de la dégradation des sols dans les zones arides et semi-arides. A travers l'expérience du GTD, je vais essayer de vous présenter l'importance du plaidoyer pour renforcer les actions sur le terrain, et vous proposer quelques axes de plaidoyer pour la lutte contre la déforestation.

Le lien entre plaidoyer et action de terrain dans la lutte contre la désertification

Le plaidoyer est une stratégie complémentaire des actions terrain. Il permet aux acteurs de terrain, en améliorant la connaissance et la visibilité du paysage institutionnel, et en assurant une reconnaissance des organisations de base, de s'inscrire dans le dialogue public à différents niveaux : local, national, international.

Le but est d'essayer de décloisonner les acteurs du terrain et d'instaurer une concertation entre les acteurs de terrain et les acteurs politiques.

Une fois mis en place, le plaidoyer permet d'influencer les dispositifs publics, par exemple, pour avoir des politiques nationales et des cadres juridiques plus cohérents et mieux coordonnés, et améliorer les mécanismes de financement.

Les deux objectifs principaux du plaidoyer sont donc :

- **Instaurer un cadre favorable de dispositions publiques** (lois, réglementations, plan d'actions, subventions, ...) pour une cohérence avec les actions pertinentes menées sur le terrain ;
- **Faire agir les décideurs** en faveur de l'instauration ou de la réforme de politiques publiques avec une mise en vigueur et une application efficace.

Ceci doit se faire du national à l'international, pour que les projets soient intégrés dans les cadres à tous les niveaux.

Pour les petites associations, comment est-il possible d'actionner les leviers ? C'est ici qu'intervient l'action de réseau : seul, il est très difficile d'avoir un impact, et pour vraiment être fort, il faut se mettre en réseau ; le réseau peut se poser en interlocuteur légitime face aux décideurs politiques. C'est en ce sens que le GTD s'est créé en 2001.

Le GTD en bref...

Le GTD est un réseau français d'acteurs de la solidarité internationale impliqués dans le domaine de la lutte contre la désertification (LCD). Le schéma ci-dessous présente les différentes parties prenantes du GTD, qui sont assez diverses : associations, groupements d'acteurs professionnels, scientifiques, collectivités locales impliqués dans la LCD ; ils sont tous réunis autour de 3 objectifs, qui apparaissent également sur le schéma.



Le GTD travaille essentiellement dans le cadre de la **Convention des Nations Unies sur la Désertification** et est force de proposition à la fois au niveau national (en s'adressant aux responsables politiques chargés des négociations à la Convention, mais aussi au sein d'autres réseaux en Europe (eniD : european network initiatives on Desertification, qui sert d'interlocuteur au niveau de la Commission Européenne) et dans le monde (RéSaD : Réseau Sahel Désertification, Drynet : réseau international d'ONGs, qui regroupe des acteurs d'Amérique Latine, d'Afrique, d'Asie et d'Europe et sert d'interlocuteur au niveau des Nations Unies).

Le GTD travaille également sur d'autres conventions et thématiques, en s'appuyant sur d'autres réseaux, comme par exemple le Groupe Climat et Développement de Coordination Sud.

Les actions de plaidoyer du GTD

Depuis 10 ans, le GTD a mené de nombreuses actions de plaidoyer, notamment pour la facilitation de la participation des acteurs français aux différentes réunions de la Convention Désertification des Nations Unies. Par exemple, il y a quelques semaines, nous étions en Corée pour la 10^{ème} Conférence des Parties de la Convention.

Le GTD travaille aussi à l'organisation de rencontres et d'échanges entre les acteurs de la lutte contre la désertification : scientifiques, politiques, bailleurs de fonds, acteurs de la société civile ; et à la sensibilisation d'acteurs potentiels : un important travail a été mené auprès des collectivités territoriales pour leur présenter la LCD et les actions qu'elles peuvent mener en ce sens.

De manière plus générale, les actions de plaidoyer du GTD s'articulent autour de 2 grands axes :

- Le suivi et la contribution aux réflexions et négociations en France et à l'international sur le thème de la lutte contre la désertification.
- L'élaboration et la défense des positions de la société civile auprès des décideurs.

Quelques exemples d'actions du GTD :

- Participation active à la Convention des Nations Unies sur la Désertification depuis 2001.
- Forum *Désertif'actions en 2006* « Appel de Montpellier » ;
- Contribution à la rédaction de la *Stratégie française de LCD* en 2006 ;
- Construction d'une position commune avec le Groupe Climat et Développement de Coordination Sud sur les synergies entre Changement Climatique et Lutte Contre la Déforestation (LCD) depuis 2007 ;
- Sensibilisation des collectivités territoriales françaises à la LCD en zones arides en 2008 ;
- Représentation de la Société Civile à l'AG des Nations Unies à NY le 20 septembre 2011

Les événements politiques à venir

2 rendez-vous majeurs vont marquer l'agenda de la LCD en 2012 :

- La 17^{ème} Conférence des Parties de la Convention Climat, Nov./Déc. 2011, Durban (Afrique du Sud)⁶

3 enjeux-clés ont été identifiés par le GTD :

- Cadrer la problématique de l'adaptation : il s'agit d'un concept encore flou aujourd'hui ;
- Faire remonter la question de l'agriculture dans les débats ;
- Les mécanismes de financement pour les pays du sud qui sont toujours en phase de négociation : REDD+, qui soulève encore de nombreuses questions (on ne sait pas s'il s'agira d'un échange de crédits carbone ou d'un fonds) ; le Fonds Adaptation (dans la mesure où l'on n'a pas encore défini l'adaptation, comment savoir ce qui va être financé ? L'adaptation aux conséquences du changement climatique, ou par exemple l'adaptation à un monde où la consommation de pétrole sera limitée ? L'Arabie Saoudite se déclare notamment éligible au Fonds Adaptation dans la mesure où sa ressource principale, qui est le pétrole, va chuter si on limite la consommation de pétrole... On peut également se demander si le fait de réduire des émissions de GES n'est pas également une adaptation) ; le Mécanisme de développement propre (qui est destiné à aider les pays en voie de développement à se développer en limitant leurs émissions de GES).

Tous ces concepts posent de réels problèmes pour l'avancée des négociations.

- RIO + 20 – Conférence internationale des Nations Unies sur le Développement Durable, 4-6 Juin 2012, Rio (Brésil)⁷

⁶ www.coordinationsud.org/plaidoyer/climat

⁷ www.coordinationsud.org/plaidoyer/climat/en-route-vers-rio-20/

C'est au cours de la première conférence de Rio que sont nées les 2 conventions Lutte contre la désertification et Changement climatique.

20 ans après, cette deuxième conférence a pour objectif de renouveler les engagements politiques des pays en faveur du Développement durable, en évaluant les progrès réalisés par rapport à la situation de 1992 et en relevant les nouveaux défis qui se présentent aujourd'hui.

Quel plaidoyer pour la lutte contre la déforestation en Afrique ?

Il existe d'importants enjeux pour la coordination et la cohérence entre les différents dispositifs politiques et financiers ; l'aide publique est diluée entre différents programmes : Lutte contre la déforestation, Changement climatique, LCD, Biodiversité, Lutte contre la pauvreté, etc. ; **on multiplie les différents sujets, mais on ne multiplie pas l'aide publique au développement**. Et, lorsque l'on est sur le terrain, ces découpages paraissent un peu absurdes ; c'est pourquoi, à notre échelle d'acteurs de terrain, le GTD propose quelques **pistes d'action de plaidoyer concrètes** :

- **Valoriser les solutions locales** qui intègrent toutes ces problématiques : sur le terrain, les projets ne sont pas découpés mais intégrés, et touchent en général à plusieurs de ces thématiques ;
- **Mettre en avant les atouts des zones touchées par la désertification**, notamment les arbres, pour montrer que la situation n'est pas irréversible et qu'investir dans ces zones n'est pas inutile, au contraire : cela permet d'améliorer la situation de manière significative ;
- **Faire connaître les programmes qui fonctionnent** et, éventuellement, les intégrer : TerrAfrica⁸ (programme de gestion durable des terres à l'échelle de l'Afrique), Initiative Grande Muraille Verte⁹ (ensemble de micro-projets autour de la reforestation et de gestion durable des terres sur la bande située entre Dakar et Djibouti), PRGDT¹⁰ (Programme régional de gestion durable des terres, qui concerne plus les collectivités territoriales).

⁸ www.terrafrica.org/fr

⁹ www.csf-desertification.org/grande-muraille-verte

¹⁰ www.ffem.fr/webdav/site/ffem/shared/ELEMENTS_COMMUNS/U_ADMINISTRATEUR/3-PROJETS/fiches%20communication/CZZ1607-072010-GDterres-et-adaptation-Sahel.pdf

Témoignage de Darwin CURTIS, Fondateur de l'institut américain SHE (Solar Household Energy), sur son expérience de la diffusion de la cuisson solaire outre-atlantique



SHE est une petite ONG à but non-lucratif créée en 1998. Notre seul objectif est d'introduire la cuisson solaire dans les pays en voie de développement. Nous travaillons surtout en Afrique et en Amérique Latine. Parce que nous sommes à Washington, nous sommes proches de nombreuses organisations qui devraient soutenir les projets de diffusion de la cuisson combinée dans le monde ; nous tâchons de les convaincre de le faire.

Nous avons des relations heureuses avec une autre organisation aux Etats-Unis, SCI (*Solar Cookers International*), qui est en réalité l'Institut de la cuisson solaire des Etats-Unis, dont SHE est adhérente. SCI essaie de collectionner tous les renseignements au sujet de la cuisson solaire et de les présenter au monde d'une manière compréhensible. Ils offrent aussi un secrétariat qui s'appelle le *Solar Cookers World Network* – le Réseau du monde de la cuisson solaire – pour toutes les organisations de cuisson solaire à travers le monde, mais il n'existe pas encore les moyens de fournir un service multi-langue. SCI s'occupe aussi de plaider auprès des gouvernements et des organisations internationales.

Au début, la stratégie de SHE était de stimuler l'intérêt des entrepreneurs pour fabriquer des appareils de cuisson solaire. Dans ce but, nous avons développé un simple appareil avec réflecteurs et panneaux d'une qualité correcte à prix bas. L'inspiration pour créer cet appareil, le « Hot Pot », nous est venue du Docteur Roger Bernard de l'université de Lyon.

Quand la stratégie d'attirer des entrepreneurs a échoué, nous avons cherché des partenaires qui étaient installés dans les pays en voie de développement dans lesquels nous souhaitions travailler. Le premier et le plus grand partenaire fut la Fondation Mexicaine pour la Conservation de la Nature (FMCN). Ils voulaient protéger leurs parcs contre les demandes importantes en bois de feu. Dès que nous avons transmis à leur équipe la technologie et les principes de formation, nous nous sommes retirés du Mexique. Le FMCN a distribué plus de 10 000 Hot Pots et cette expérience nous a enseigné aussi pas mal de choses.

Comme autre exemple, je peux vous citer celui de l'ONG TOSTAN au Sénégal. Bien établis et actifs dans plusieurs centaines de communautés, ils ont accepté d'ajouter la cuisson solaire dans leur gamme de services communautaires. Au printemps 2012, nous irons là-bas pour analyser les résultats.

Lors de nos tentatives de recherche de bailleurs de fonds potentiels, nous rencontrons 3 barrières principales, qui vous sont sans doute familières :

- L'ignorance des problèmes que nous allons traiter : nous ne pouvons pas vendre des solutions avant que les problèmes ne soient bien connus ;
- Le scepticisme à propos de la solution que nous proposons : la cuisson solaire ;
- Le MDF.... Le Manque De Fric !

En Septembre 2010, la *Global Alliance for Clean Cookstoves* (littéralement, l'Alliance Globale pour les Fours « Propres ») a été fondée par Hillary Clinton. Elle a pour but de distribuer 100 millions de fours propres d'ici à 2020. Elle regroupe de nombreux gouvernements, dont celui des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la Norvège, mais encore celui de la France, qui devrait y prendre part car il y a ici plus de savoir-faire pour résoudre nos problèmes que n'importe où ailleurs. J'espère que vous mènerez un plaidoyer auprès de vos politiciens pour qu'ils prennent part à l'Alliance.

Il y a également, au sein de cette alliance, plusieurs fondations, et des équipes d'experts ont été établies pour étudier les divers aspects du problème. Maintenant, leurs recommandations sont en train d'être étudiées par la direction et les conclusions sont attendues d'un jour à l'autre.



A ma connaissance, il n'y a que deux experts au sujet de la cuisson solaire dans l'Alliance Globale : une collègue du nom de Pat McArtle et moi. Nous étions tous deux nommés pour faire partie de l'équipe de technologie et de combustibles. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu accès aux délibérations ni aux membres d'autres équipes. Nos suggestions ont été reconnues mais il n'y a pas eu de suite. Au début, le site web de l'Alliance a inclus une description erronée des fours solaires et il m'a fallu deux mois pour réparer ce dégât. Bref, nous tous, les partisans de la cuisson solaire, nous sommes tolérés mais pas consultés, pour le moment. Ceci va changer lorsque les dirigeants de l'Alliance Globale comprendront les graves conséquences de leur omission. Aujourd'hui, nous souhaitons les sensibiliser et cherchons à établir une rencontre avec les dirigeants afin qu'ils soient mieux informés sur la cuisson écologique.

La plainte selon laquelle on ne peut pas cuire avec un four solaire sans soleil est tout-à-fait valable. Nous ne prétendons pas que cette technologie est l'unique solution ; ce n'est qu'un outil important pour celles qui font la cuisine. Du reste, nous proposons la cuisine combinée : il s'agit d'une combinaison de fours solaires, de fours économes en carburants et d'appareils qui retiennent la chaleur. Lorsque les sceptiques trouvent les fours solaires trop chers, ils ne comprennent pas qu'une fois que le prix est amorti par les économies réalisées sur l'achat des combustibles, les revenus de la famille s'accroissent ; c'est à nous de convaincre les gens de ces faits. Nous essayons de la faire de plusieurs manières : la présentation du matériel, des témoignages et anecdotes de la part des cuisinières du monde en voie de développement, des photos et vidéos, des études scientifiques qui démontrent les économies dans la consommation des combustibles

Bref, pour être efficace, nous à SHE, savons que nous devons rassembler tous les renseignements possibles à propos des réalités rencontrées lors des projets dans les pays en voie de développement.

Nous devons publier les succès.

Nous devons attirer l'attention sur les demandes de soutien des sociétés dans les régions ensoleillées qui ont grand besoin de notre technologie.

Le plus convaincant nous pouvons être, le plus vite notre merveilleuse technologie réclamera sa place dans le monde. Il le faut. Connaissez-vous des alternatives ?

Discours de clôture de Vincent DULONG, Directeur de **Bolivia Inti – Sud Soleil**

« *P*our donner une suite à ce colloque, je vous soumets 3 propositions :

La 1^{ère} est de rédiger une synthèse de ce qui s'est dit durant cette journée, notamment sur le volet méthodologique. De nombreuses structures dans la salle se posent des questions sur la manière de solliciter des financements. Dans une logique d'accompagnement et d'appui des structures, nous vous proposons de rédiger un guide méthodologique. Pour vous donner un retour au plus vite, nous allons dans un premier temps diffuser les présentations utilisées dans les plénières et dans les ateliers. C'est une première base de travail, en attendant la phase rédactionnelle du guide méthodologique qui demandera un certain temps.

La 2^{ème} proposition a été évoquée avec Maude du CARI, celle du plaidoyer. Au cours de l'année 2012, il y aura des événements importants qui viendront émailler l'agenda international et national. Lors des campagnes électorales, nous avons la possibilité d'influencer certaines futures décisions. Il serait sans doute intéressant de rédiger une note qui interpelle les différents candidats à la Présidentielle en France. Nous pouvons nous charger à Bolivia Inti-Sud Soleil d'écrire une première version, et je vous propose que nous échangions ensuite ensemble pour soumettre cette note au mois de mars aux différentes formations politiques. En termes de propositions, on peut citer par exemple la loi Oudin dont on a parlé ce matin, loi qui permet de mettre une taxe sur les factures d'eau et d'affecter les fonds à des projets de solidarité internationale. On pourrait aussi tout à fait tenter l'idée d'un 1% énergie solidaire, c'est-à-dire de permettre qu'une partie de la facture d'électricité de tout un chacun soit affectée à des projets de développement à l'international, notamment d'accès à l'énergie, en sachant que l'année 2012 a été déclarée par l'ONU « Année Internationale de l'accès à l'énergie durable pour tous. » Ce serait un symbole fort de pouvoir porter cette contribution.

La 3^{ème} proposition, serait d'avoir vos retours d'expériences sur les actions que vous menez, de façon très brève et très chiffrée – nombre de cuiseurs diffusés par exemple, pour que nous ayons un ensemble d'éléments à transmettre à Darwin. Il pourrait ainsi les porter auprès de la Global Alliance for Clean Cookstoves. Ce serait un moyen d'apporter un certain nombre d'arguments pour prouver la faisabilité technique des outils que nous défendons dans nos actions. Pour cette centralisation, je vous propose sur la méthode, d'échanger à travers notre liste de diffusion « Réseau Afrique. »

Pour finir, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à ce colloque : tous les intervenants qui sont venus éclairer les différents débats, et merci aussi à tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette journée.

Je vais conclure avec cette citation : « Se réunir est un bon début, rester ensemble est un progrès, et travailler collectivement est une grande satisfaction et une grande réussite ». C'est ce que nous pouvons souhaiter de plus beau après ce colloque. Merci. »

